This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 126 865

Digitized by Google

EXCHANGE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

ANNÉE 1925-1926

CLXXVI[e] ANNÉE

6[e] SÉRIE — TOME XXIII

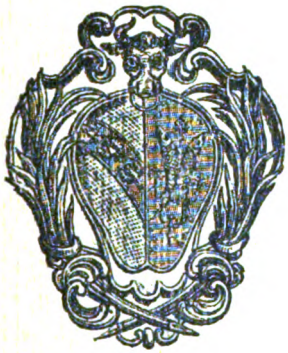

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY - PARIS - STRASBOURG

1926

Siège de l'Académie : 43, rue Stanislas, Nancy

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

ANNÉE 1925-1926

CLXXVI[e] ANNÉE

6[e] SÉRIE — TOME XXIII

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY - PARIS - STRASBOURG

1926

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du nouveau règlement voté par l'Académie le 28 mai 1915.

ARTICLE 28

Il y a chaque année deux séances publiques.

L'une a lieu dans le courant du mois de mai ; l'autre en novembre ou décembre.

Elles ne doivent pas durer plus de deux heures.

L'heure de la séance est fixée par le président, qui nomme deux commissaires pour en faire les honneurs.

L'ordre de la séance publique de mai est réglé ainsi qu'il suit :

1° Compte rendu annuel ;

2° Discours des récipiendaires dans l'ordre de leur réception et réponse du président ;

3° Lectures dont la Société a fait choix pour cette séance ;

4° Proclamation du bureau nouvellement élu.

L'ordre de la séance de novembre ou décembre est réglé ainsi qu'il suit :

1° Lecture des rapports sur les prix accordés par l'Académie ou par les Sociétés qui se sont placées sous son patronage ;

2° Indication des sujets mis au concours ;

3° Distribution des prix.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PRIVÉE DU 4 DÉCEMBRE 1925

RÉCEPTION

DE M. LE MARÉCHAL LYAUTEY

Allocution de M. Léon Malgras (René d'Avril), président.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Vous voir aujourd'hui prendre place, ou plutôt « prendre séance » au milieu de nous, comme il est dit en langage académique, est, pour notre compagnie, un très grand honneur.

Membre associé correspondant national de l'Académie de Stanislas depuis 1900, Louis-Hubert-Gonzalve Lyautey, maréchal de France, membre de l'Académie Française, a été élu membre titulaire de l'Académie de Stanislas le 18 mars 1921. Déjà le 8 novembre 1918, précédant la grande voix du monde qui devait, à l'armistice, acclamer le commandant en chef des armées alliées, l'Académie de Nancy, l'Académie lorraine, avait admis dans son sein celui qui, en 1914, avait quitté le palais du Gouvernement à la tête du 20e corps d'armée : le maréchal Ferdinand Foch.

Et vraiment, n'est-ce pas un lien de plus entre ces deux hommes extraordinaires, que celui qui les unit tous deux à l'Académie fondée par le Cardinal de Richelieu? Mais un autre lien, par quoi ils restent attachés à notre Province, à votre Compagnie, Messieurs, pour moins brillant qu'il soit, n'a-t-il pas, peut-être, plus de douceur intime, de charme puissant, évocateur pour eux de bien des souvenirs?

Digitized by Google

La première image que j'eus, personnellement, des maréchaux qui n'ont pas dédaigné d'être ici nos confrères, elle se place à Crévic, en ce cadre d'une propriété de famille que la rage de l'ennemi a détruite. Le général Lyautey avait, ce jour-là, décoré de sa main un splendide officier de spahis, d'origine nancéienne, il avait donné un drapeau à une société d'enfants du pays, et, fidèle comme il l'a été toujours, à son double amour des activités guerrières et des manifestations de la culture intellectuelle, il avait reçu chez lui des jeunes gens de Nancy, des poètes, des musiciens, des artistes du ciseau et de la palette.

Une visite, cependant, attendait au salon. C'était le général Foch, nouvellement nommé au commandement des divisions lorraines de fer et d'acier. Le futur grand vainqueur de la guerre venait ainsi saluer notre grand Africain.

Ce que cette émouvante, mais furtive réunion n'avait fait qu'esquisser, l'Académie de Stanislas l'a réalisé. Elle place, désormais, au premier rang de ses membres titulaires, les deux maréchaux qui ont joué un si beau rôle dans les destinées glorieuses de la France.

... Le hasard, cependant, a de singulières ironies. L'Académie de Stanislas qui compte ou qui a compté parmi ses membres des officiers généraux et supérieurs d'une telle distinction, des historiens réputés ou des économistes éminents, ne possède cette année, à sa Présidence qu'un versificateur de jadis, voué, en son âge mûr, à l'ingrat labeur des chroniques éphémères.

Et pourtant, n'eût-il pas fallu un guerrier pour honorer celui qui combattit, un historien pour célébrer le chef qui appartient à l'Histoire, qui l'a vécue en des heures non pareilles, que dis-je, qui l'a faite, lumineuse et noble, un économiste, enfin, pour étudier la tâche immense et féconde du Colonisateur envers lequel le Pays ne devrait pas avoir assez d'élans émus de reconnaissance?

Mais si je suis forcé d'avouer mon incompétence et de n'être, comme les choses privées de soleil dont parle Rostand « que ce que je suis », du moins, ai-je l'excuse opportune de pouvoir me retrancher derrière notre règle-

Digitized by Google

ment intérieur. L'éloge qui vous est dû, Monsieur le Maréchal, il n'appartient pas à cette réunion que vous avez désirée simple et sans apparat. Il sera prononcé, quand vous voudrez bien le permettre, au cours de la séance solennelle de votre réception. devant l'élite de la Lorraine assemblée au Salon carré de l'Hôtel de Ville. Là, dans le décor même, voulu par notre bienfaisant fondateur, le Roi Stanislas, puissiez-vous avoir, un jour, un panégyriste vraiment digne de vous et de votre œuvre, un orateur éloquent qui fasse résonner le gros buccin de l'Histoire, et non pas, comme en cet instant, le porteur, sans renom, d'une lyre fragile.

D'autre part, si nous tous, nous sommes désireux d'entendre parler de vous, il vous serait sans doute plus agréable d'entendre parler de notre Compagnie. Vous lui avez fait don, en 1922, de vos livres, de vos articles et de vos discours publiés jusqu'à cette date. Ces ouvrages, comme le constatait, dans la lettre de remerciement qu'il vous a adressée, notre cher Secrétaire perpétuel, « constituent une contribution importante pour l'histoire militaire de notre pays ».

L'Académie, ajoutait M. Charles Guyot : « est surtout infiniment touchée des sentiments exprimés à son égard et fière de la confraternité lorraine que vous voulez bien revendiquer ».

La lettre formulait ce que nous ressentions tous à ce moment, ce que nous éprouvons aujourd'hui même. Mais vos premiers livres étaient loin de nous être inconnus, puisque nous en retrouvons l'examen et l'analyse dans le rapport, écrit par l'un des nôtres — hélas! disparu — M. Antoine de Metz-Noblat, sur la candidature de M. le colonel Lyautey, au titre d'associé correspondant.

Les autres membres de la Commission — le Règlement exige qu'ils soient trois — étaient M. Christian Pfister, aujourd'hui doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg, et M. Millot, ancien officier de marine, notre très distingué confrère.

Le rapport (cela vous intéressera sans doute, de le savoir), concluait ainsi : « A l'unanimité, votre Commission vous propose, Messieurs, l'admission de M. le colonel

Digitized by Google

Lyautey au titre d'associé correspondant et elle exprime l'espoir de recevoir de lui de nouvelles communications sur l'œuvre coloniale à laquelle il semble, avec le général Galliéni, vouer les plus belles années de son existence. »

Le rapport se trompait sur ce point, cependant. Ce n'étaient pas quelques années de votre existence qu'allait occuper la pensée d'une plus grande France, c'était l'existence entière du Résident général du Maroc.

Pour réaliser, là-bas, ce que dictait votre claire volonté, il fallait des qualités qui ont fait, nous le savons, l'admiration de ceux qui sont venus, qui ont vu et qui se sont laissés vaincre ... ou convaincre. Mais ces qualités, Messieurs — et cette constatation est de la plus haute importance pour notre Académie — se trouvaient toutes en germe dans les ouvrages dont vous rendait compte M. Antoine de Metz-Noblat. Le rôle social de l'officier? Un jeune capitaine-commandant en avait fait l'objet d'une étude très remarquée, publiée par la *Revue des Deux Mondes*. Votre tâche de pacificateur, d'organisateur, vous en donniez, si j'ose ainsi dire, un premier crayon à Madagascar. Ici, je cite textuellement le rapport sur votre candidature. On le dirait écrit d'hier.

« Éclairé par ses études sociales, inspiré de ses sentiments élevés comme de la largeur de ses vues, M. Lyautey eut surtout à cœur de gagner la confiance de ces populations effarouchées; il y parvint, au prix d'efforts patients, souvent assaisonnés de balles et de fièvres. Colonnes expéditionnaires, palabres et installations de chefs de villages ou de tribus — souvent la réinstallation des anciens chefs péniblement retrouvés et rappelés lorsqu'ils n'avaient pas perdu la vie! — alternèrent avec l'ouverture des routes et la création de postes. »

Il est des hommes qui, théoriciens admirables, n'obtiennent que de médiocres résultats dans la réalité, d'autres qui, énergiques, actifs, ne peuvent cependant que servir, sous la responsabilité de leurs supérieurs. Mais l'auteur du *Rôle social de l'officier* et du *Rôle colonial de l'armée* est un des rares Français qui aient mis d'accord leur pensée avec leurs actes. Voir l'officier, le sous-officier,

Digitized by Google

le soldat devenus constructeurs, contremaîtres, professeurs d'agriculture ou d'arts manuels, — et surtout exemplaires de dévouement — voilà qui était bien fait pour étonner, à l'époque où le colonel Lyautey — c'était le plus jeune colonel de l'armée française! — posait sa candidature au titre d'associé correspondant de notre Compagnie. « Lisez l'œuvre! » écrivait dans son enthousiasme prophétique M. de Metz-Noblat.

Et aujourd'hui devant ce qui fut accompli par notre confrère, il nous faut ajouter : Voyez l'œuvre!

MONSIEUR LE MARÉCHAL,
MESSIEURS,

Je ne veux pas retarder plus longtemps le plaisir qui sera le vôtre à entendre notre éminent confrère, M. Edmond Estève, vous faire le récit de l'importante mission dont il fut chargé auprès du monde universitaire des États-Unis d'Amérique.

Pour la première fois, celui à qui nous souhaitons, respectueusement et de grand cœur, la bienvenue, recevra le jeton de présence auquel il a droit et qui représente, au recto, le Roi Stanislas en perruque pompeuse, au verso, les armes de Lorraine et de Bar sommées de la tête de buffle des Lecszinski. Si la collection, que vous commencez aujourd'hui, de ces médailles de bronze, Monsieur le Maréchal, s'augmente par la suite, elle attestera l'intérêt que vous daignez prendre à nos réunions. Au foyer détruit de Crévic, vous avez, auprès de la Colline inspirée de Barrès, substitué le domaine de Thorey. C'est indiquer nettement combien la Lorraine, votre province natale, vous est de plus en plus chère.

Que votre première visite à Nancy ait été pour nous, pour notre vieille Société savante, nous vous en exprimons ici notre infinie gratitude, en vous priant de vouloir bien y joindre — respectueusement rassemblés — nos hommages à Madame la Maréchale Lyautey.

Nancy, 4 décembre 1925.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

DES PRIX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

par M. Georges HOTTENGER

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Votre Compagnie a décidé de comprendre en un seul et même rapport l'examen des différents concours pour les prix littéraires et scientifiques qu'elle avait à décerner cette année.

Si la tâche a pu être ainsi confiée à un seul rapporteur, c'est qu'à la vérité elle se trouvait réduite pour cette raison que, d'une façon générale, la quantité a fait défaut cette fois autant que la qualité : sur les cinq concours ouverts, trois n'ont respectivement attiré qu'un seul concurrent, et aucun de ceux-ci n'a présenté les conditions et les mérites qui eussent pu réunir vos suffrages. Une brève analyse de leurs travaux suffira donc, et je n'aurai à m'arrêter quelque temps qu'aux deux autres concours, ceux pour lesquels le prix a pu être décerné.

Le prix Herpin devait être attribué « au meilleur Mémoire sur l'Agriculture en Lorraine ». Ainsi défini, le

Digitized by Google

sujet était aussi large que possible, mais encore fallait-il que le candidat donnât une étude d'ensemble sur l'exploitation agricole de la région, que son travail se développât avec quelque méthode, de façon à laisser dans l'esprit du lecteur quelques idées précises, suffisamment coordonnées entre elles et suffisamment encadrées dans quelque conception générale.

Je ne puis dire que le seul travail qui ait été présenté, celui de M. Vital Collet, réponde à ces conditions essentielles. C'est le produit de l'effort accompli par un brave et honnête cultivateur, dont l'esprit a travaillé en même temps que les bras, dont le cœur est resté fidèle à la terre, alors même que l'âge et les circonstances lui ont fait abandonner la culture et habiter notre ville : il a écouté, il a observé, il observe et réfléchit encore, et sur ses vieux jours, — il a quatre-vingt-quatre ans, — il a condensé dans ce mémoire, les informations et les souvenirs qu'il a recueillis, les observations qu'il a faites, les recettes enfin qui sont le fruit de sa longue expérience. Tel le vieux Caton, au soir de sa vie, écrivant son *De re rustica*.

Vous parlerai-je du travail lui-même? A vrai dire, ni sa valeur intrinsèque, ni sa composition, ne méritent un examen approfondi. J'aime mieux m'en tenir à l'impression que donne la personne même de l'auteur : il nous apparaît en ces pages si curieux des souvenirs du passé, et en même temps si ouvert aux innovations du présent, si ami des traditions et si désireux de progrès! Par-dessus tout, il a tant d'estime et d'amour pour les travaux et la vie de l'homme des champs! Sans doute il regrette la simplicité des temps anciens, mais il pense surtout aux améliorations que multiplient les temps nouveaux, aux conseils, aux recettes, que son expérience lui suggère, et qu'il voudrait voir répandre dans nos campagnes. « Le terrain scientifique, dit-il en terminant, n'a pas plus de limites en agriculture qu'en industrie. Il n'y a pas de borne au progrès. » Il s'applaudit de voir l'électricité pénétrer jusqu'au fond des cantons les plus reculés et donner la force motrice aux concasseurs, aux machines à battre, à l'outillage du mécanicien qui répare

Digitized by Google

la « machinerie agricole ». Et avec l'électrification des campagnes, ne rêve-t-il pas de voir reprendre les essais qui permettraient, grâce au courant électrique, de pousser la croissance des plantes et de leur assurer « une belle venue »! Non vraiment, cet homme des champs n'est pas un sot : c'est un brave cœur et un esprit ouvert qui mérite notre estime, et non pas nos dédains.

Mais mérite-t-il aussi le prix dont nous disposons? La réponse est faite d'avance, disais-je à votre Commission. Mais j'ajoutais aussitôt : « Pourquoi cependant ne disposerions-nous pas en faveur de cet excellent homme, si amoureux de la terre lorraine, d'un petit accessit, d'un accessit d'estime et d'encouragement? » Proposition téméraire peut-être, car elle ne s'appuyait sur aucun précédent, et toute Académie qui se respecte vit avant tout de tradition.

Mais il n'est pas de tradition qui n'ait de toute nécessité son commencement, et toute innovation n'est pas nécessairement une dérogation. Vous en avez jugé ainsi, Messieurs, en faisant vôtre ma modeste suggestion, et en décidant qu'une mention honorable serait décernée à M. Vital Collet. Je vous en félicite, comme je félicite celui qui est l'objet de cette distinction.

C'est aussi à une mention honorable que se limite la récompense dont vous a semblé digne le seul travail présenté pour le concours historique du prix Dupeux.

Dans une étude étendue, qui témoigne de lectures nombreuses et de sérieuses recherches, M. Jean Divoux a entrepris de faire l'histoire du village de Bénaménil, canton de Lunéville (Sud). Cette histoire, que nous a présentée notre confrère, M. Germain de Maidy, est développée correctement dans l'ordre chronologique; le style est généralement clair, exempt de dissertations oiseuses ou prétentieuses; les faits sont exposés simplement, avec beaucoup de conscience. Autant de qualités qui justifient une récompense, récompense d'autant plus facile à accorder qu'aucun autre concurrent, et je le regrette une fois de plus, n'est venu la disputer.

Mais cette distinction assurément méritée ne saurait

Digitized by Google

être le prix dont disposait votre Compagnie, car par ailleurs ce travail présente des faiblesses et des lacunes qu'il est impossible de méconnaître.

Le titre lui-même appelle déjà presque autant de réserves qu'il contient de mots : *Histoire documentaire et anecdotique du village de Bénaménil depuis l'époque celte jusqu'à la Révolution.* — « Documentaire » et « anecdotique », voilà deux mots qui s'accordent mal, et qui d'ailleurs sont inexacts : l'auteur ne publie pas de documents et ne raconte pas d'anecdotes. « Celte » n'est pas un adjectif : on dit « celtique ».

Au surplus il était bien inutile de vouloir remonter si haut, puisque de Bénaménil, comme de tant d'autres villages, on ne trouve aucune mention avant le XI^e^ siècle, et à la vérité, quand plus loin l'auteur consacre un chapitre étendu à « la région de Bénaménil aux époques celte (*sic*), gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne », il sort manifestement de son sujet.

Laissons de côté bon nombre d'inexactitudes de détail, et tenons-nous-en aux critiques d'ordre général. L'auteur ne parle ni de l'organisation municipale et de son fonctionnement, ni de la vie religieuse, ni des mœurs populaires, des fêtes religieuses et rustiques, des préjugés, du patois, des légendes locales. Or tout cela rentre dans le cadre d'une monographie historique ! C'est la vie même des âges passés qu'autant que possible il s'agit de faire revivre sous nos yeux..

Enfin et surtout, M. Divoux n'a mis aucune note dans son travail. Il y a bien en marge un certain nombre de références, mais elles sont si brèves, si irrégulières, si énigmatiques, qu'elles ne peuvent servir à d'autres qu'à l'auteur lui-même. Celui-ci répondra sans doute qu'il a composé son ouvrage de manière à ce qu'il puisse être compris par les gens de Bénaménil et qu'il soit lu avec plaisir. Or le commun des lecteurs ne lit pas les notes. Sans doute, mais il ne suffit pas d'amuser le public, on doit chercher à l'instruire, en lui fournissant le moyen de contrôler, s'il le désire, l'exactitude du récit et de vérifier l'exposé des faits.

Pour prendre toute sa valeur, le travail de M. Divoux

Digitized by Google

aurait donc besoin d'être revu et complété. Il n'en constitue pas moins une œuvre consciencieuse, intéressante, méritoire, et c'est pourquoi, Messieurs, vous n'avez pas voulu le laisser dans l'ombre.

Le concours scientifique de la même fondation Dupeux vous a mis en présence d'une œuvre remarquable, ou plus exactement d'une série de travaux effectués par deux collaborateurs de notre Faculté des Sciences, M. Lienhardt, chef de travaux, et M. Remy, préparateur à cette faculté. De ces travaux vous avez pu apprécier tout le mérite grâce à la haute autorité de votre confrère, M. Cuénot, qui s'est chargé de vous les présenter.

Naguère encore les naturalistes qui étudiaient la faune d'une région se contentaient de dresser des espèces trouvées une liste aussi consciencieuse et aussi complète que possible : telle la *Faune de Lorraine*, de Gobron, document précieux, véritable modèle du genre, auquel on n'a point cessé de se reporter. Mais on peut concevoir autre chose et mieux que ces nomenclatures sèches et incontrôlables.

Qu'on prenne telle espèce donnée, vivant dans notre région, on pourra essayer de reconstituer son histoire biologique, en délimitant sa distribution géographique dans les temps passés, et surtout à l'époque quaternaire qui a si profondément modifié notre faune et notre flore; en étudiant son extension à l'époque actuelle, et ses modes de dissémination; en définissant le milieu exact auquel elle est adaptée; en décrivant enfin les particularités de ses mœurs, de son développement. On arrivera ainsi à une connaissance vraiment intéressante de l'espèce choisie.

C'est dans cette forme que sont conçus les travaux présentés à l'Académie par MM. Lienhardt et Remy : ils constituent la biographie d'un certain nombre d'animaux inférieurs, offrant un intérêt particulier pour notre région.

Les observations de M. Remy ont porté sur un parasite intestinal (*grégarine*) d'un crustacé qui habite le bord des mares salées et provient sans doute de la faune marine subterrestre. Le crustacé, en émigrant le long des voies fluviales, a emporté son parasite, qui est

Digitized by Google

allié à ceux des animaux restés marins. Il est très vraisemblable que le parasite a infecté des formes terrestres vivant dans les mêmes stations.

De M. Remy il convient de citer aussi une faune très bien faite des orthoptères des Vosges méridionales, une étude sur un acarien, parasite des pigeons, qui a la curieuse propriété de supporter un jeûne complet et extraordinairement prolongé, — six ans dans le cas étudié; — une note sur une lamproie albinos du ruisseau de Belle-Fontaine; enfin, et d'une façon toute spéciale, un travail sur un petit mollusque aquatique, le *Lithoglyphe*. Parti des rives du Danube et du Dnieper, le Lithoglyphe est, depuis un demi-siècle, en voie de migration vers l'Europe occidentale. Il est arrivé il y a trois ou quatre ans dans le canal de la Marne au Rhin, transporté sans doute sur des coques de bateaux, et il est probable qu'il est appelé à se répandre dans l'ouest et le nord de la France. Tel le cas, aujourd'hui classique, de la *Dreissensie polymorphe*, qui partie du Volga au XVIII^e^ siècle, est arrivée dans ce même canal de la Marne au Rhin vers 1854, et se trouve maintenant jusque dans le Midi de la France.

De son côté, M. Lienhardt, au cours de ses recherches, a fait d'heureuses trouvailles : il s'est surtout attaché à ces insectes qui, abondants dans le Midi de la France et paraissant caractéristiques des climats chauds, se rencontrent cependant en Lorraine, mais toujours rares et cantonnés dans des stations ensoleillées et sèches (*Mante religieuse* des plateaux des environs de Nancy, *Ephippiger* des vignes, *Criquet à ailes bleues* des plages de la Moselle, etc.). Ce sont là probablement des reliques d'une période dite *xérothermique*, qui a succédé aux refroidissements glaciaires, et dont le climat était sensiblement plus chaud que notre climat actuel. Depuis ces temps lointains, ces espèces se maintiennent çà et là dans quelques stations privilégiées.

Inversement, le pays lorrain renferme aussi des reliques de la rude période glaciaire, mais localisées cette fois dans les vallons froids ou les sources froides de la forêt de Haye. Aujourd'hui, leur vraie patrie est confinée

Digitized by Google

au nord ou à de hautes altitudes : leur présence dans notre pays est l'indice certain du refroidissement quaternaire.

Ajoutons que M. Lienhardt a fait aussi de la faune entomologique des mares salées de Lorraine l'objet de ses recherches : il y a trouvé des formes d'eau douce qui se sont adaptées à l'eau salée, ainsi que des insectes propres aux rivages de la mer. La présence de ceux-ci aux environs de Nancy et de Vic pose un problème difficile à résoudre.

Ces recherches si originales dans leur esprit, si intéressantes dans leurs résultats, sont une heureuse et brillante contribution à l'activité scientifique de notre Université : elles sont éminemment dignes de l'encouragement que vous avez décidé de leur donner en attribuant conjointement à leurs auteurs le prix Dupeux. MM. Lienhardt et Remy ont obéi aux mêmes idées directrices, ils ont plusieurs fois collaboré dans leurs travaux, ils vous les ont présentés d'un commun accord : il était naturel de laisser leurs noms réunis dans une commune distinction.

Le prix du souvenir doit, aux termes de son acte de fondation, être attribué à un ouvrage ou à une initiative « qui ait contribué à entretenir le souvenir des responsabilités encourues et des crimes commis par l'Allemagne au cours de la Grande Guerre ». Si le véritable fondateur de ce prix, notre confrère M. Mirman, associé-correspondant, a jamais voulu donner l'exemple et établir le modèle du genre ainsi conçu, je n'hésite pas à proclamer qu'il y a parfaitement réussi en écrivant l'*Histoire de la Grande Guerre racontée à la Jeunesse de France*. A la vérité, l'ouvrage vient à son heure : n'importait-il pas en effet d'aviver la « flamme du souvenir » et de ranimer les échos héroïques au milieu de la conspiration du silence qu'on fait autour des années tragiques dans une partie malheureusement trop grande du monde intellectuel, de la presse et du public?

En des pages bien documentées, M. Mirman a entrepris de donner un abrégé de la guerre et d'en faire revivre les émotions. Une belle lumière éclaire ce livre, lumière

Digitized by Google

de la pensée, lumière de la composition, lumière de la langue. La grande guerre y apparaît avec tout ce qu'elle a de beau, mais aussi avec tout ce qu'elle eut d'odieux et d'horrible de la part de nos ennemis.

L'auteur émeut autant qu'il instruit. Le patriotisme déborde de sa plume, et c'est dans ce sentiment qu'il convie la jeunesse de France à faire avec lui « un pèlerinage d'histoire nationale », de l'île de la Cité à l'Arc de Triomphe et à la tombe du soldat inconnu, à se demander ce que la France fût devenue si elle avait été vaincue par l'Allemagne, à s'imprégner de reconnaissance envers les aînés qui l'ont sauvée et à prendre d'eux des leçons d'énergie et d'union.

M. Mirman étant au nombre de nos associés-correspondants se trouve par le fait même hors concours, mais il était de toute justice de rendre à sa patriotique initiative l'hommage qu'elle mérite.

L'ouvrage qui a réuni vos suffrages est dû à la collaboration de M. le chanoine Schmitz, secrétaire de l'évêché de Namur, et de Dom Norbert Nieuwland de l'abbaye de Maredsous. Il est intitulé : *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion dans les provinces de Namur et de Luxembourg* (1). Mais si les auteurs le présentent comme un travail de pure documentation, il constitue en réalité une entreprise historique du plus haut intérêt.

Dans quelles conditions a-t-il été conçu? Quelle est sa portée et son objet?

Nous ne pouvons mieux faire que de laisser parler les auteurs eux-mêmes.

« L'histoire de cette tragique période de l'invasion, disent-ils dans leur préface, n'a pas tardé à être systématiquement dénaturée et complètement faussée par les Allemands. Ils avaient l'irréductible persuasion que leurs armées étaient invincibles, et que leur triomphe suffirait, non seulement à bâillonner les vaincus, mais encore à imposer silence à tout l'univers. Bien plus, ils aimaient

(1) Bruxelles et Paris. Librairie Nationale d'art et d'histoire. G. Van Oest et Cie. 8 vol. grand in-8°, avec planches et phototypies. 1922-1925.

Digitized by Google

à nous faire entendre cette prétentieuse et cynique parole : « L'histoire de la guerre ! Nous l'écrirons nous-« mêmes ! Nous l'écrirons seuls ! Et on nous croira ! »

« Nos ennemis avaient à agir ainsi un intérêt capital. Après avoir, au mépris des traités, violé le territoire belge, ils ont foulé aux pieds le droit des gens et les lois de la guerre, pillant, saccageant et incendiant les demeures des paisibles habitants, massacrant les populations civiles innocentes, sans distinction d'âge, ni de sexe. Ils se sont attachés, avec une férocité inouïe, à ruiner, à faire souffrir, à martyriser la Belgique. Ils ont accompli leur œuvre avec préméditation, d'après un plan froidement élaboré, en conformité des instructions émanées des écrivains militaires allemands les plus autorisés.

« Le jour vint où ils durent se préoccuper de sauvegarder leur honneur national et de se justifier aux yeux des nations civilisées. Ils tentèrent d'abord de faire le silence sur leur conduite barbare : on se rappelle le retentissant télégramme du Kaiser à M. Wilson et l'orgueilleuse proclamation des quatre-vingt-treize savants niant *a priori* les atrocités.

« Mais les faits étaient indéniables. Pour se disculper, ils n'eurent alors d'autre ressource que le mensonge et la calomnie. « Les civils ont tiré sur nous ! » tel est le refrain bien connu. Cette légende des francs-tireurs, la presse allemande s'appliqua à la propager, à l'accréditer, au point qu'elle a pénétré, de façon indéracinable, paraît-il, dans toutes les couches de la population de ce pays. Livres et publications, revues et périodiques, discours et rapports militaires, innombrables articles de journaux de toute nuance, tout fut mis en œuvre avec insistance et opiniâtreté par le gouvernement de Berlin, afin de justifier ses monstrueux procédés de guerre et de transformer les victimes en coupables dignes du châtiment.

« C'est ce but que tenta surtout d'atteindre le *Livre Blanc* relatif à la soi-disant guerre « populaire belge « contraire au droit des gens ». Cette publication, datée du 10 mai 1915, souleva au plus haut point l'indignation

Digitized by Google

du peuple belge. Elle contribua, plus encore que ne l'avaient fait les massacres du début, à exciter dans a population la colère et la haine contre l'Allemagne. On craignait que ces pages officielles ne fussent le dernier mot de l'histoire sur le drame sanglant de l'invasion. Les Belges opprimés étaient incapables de relever cet audacieux défi à la vérité. Il semblait impossible de neutraliser l'effet que cette infâme manœuvre devait produire à l'étranger... Pour obtenir un récit conforme à toutes les exigences de la critique historique et pour établir les faits de façon incontestée, il eût fallu une enquête bilatérale. Cette enquête, les évêques (de Belgique) la réclamèrent à maintes reprises de l'autorité allemande, mais ils se heurtèrent chaque fois à une opposition irréductible.

« Il importait cependant d'aviser aux moyens de publier, aussitôt que les circonstances le permettraient, une histoire exacte et vraie de tout ce que le pays avait souffert et de l'opposer au monument d'hypocrisie et de mensonge que les Allemands avaient construit. »

C'est cette tâche que dès les premiers temps de l'occupation entreprirent Dom Nieuwland et M. le chanoine Jean Schmitz, respectivement désignés par le cardinal Mercier et par l'évêque de Namur. Tâche laborieuse et délicate entre toutes : les communications étaient alors bien difficiles, les témoins dispersés. Bien des crimes avaient été accomplis dans l'ombre, dans le secret de la solitude : seuls pouvaient en témoigner quelque spectateur fortuit, quelque vieillard, quelque infirme, qui, insouciants de la mort presque certaine, étaient restés dans les villages abandonnés, ou bien quelque victime miraculeusement échappée à la barbarie allemande. Il fallait au surplus se soustraire à l'attention et aux suspicions d'une police secrète toujours en éveil, et au péril qu'entraînait la conservation d'écrits et de dossiers dont le seul objet eût constitué un crime aux yeux de l'envahisseur.

Quelle patience aussi n'a-t-il pas fallu, dans la plupart des cas, pour interroger les survivants, pour préciser leurs souvenirs, pour raffermir leur mémoire, toujours

Digitized by Google

troublée par la vision terrifiante des événements qu'il importait de reconstituer ! Il est vrai que dans leur enquête les auteurs ont été largement secondés par le concours actif et intelligent du clergé local. « C'est à eux (aux membres du clergé), déclarent-ils, que nous nous sommes principalement adressés, car ils ont particulièrement souffert de la barbarie allemande, et ils ont été partout mêlés aux scènes sauvages de l'invasion. Grâce à leur concours, nous avons pu choisir nos témoins, et entendre ceux-là seuls que recommandaient leur situation, leur caractère et leur valeur intellectuelle. »

Ayant opéré chacun de leur côté avec une égale persévérance, et on peut dire avec un égal courage, les deux enquêteurs se trouvaient, à l'heure de l'armistice, en présence d'une documentation double, qui leur permettait de contrôler les témoignages séparément recueillis, et qui, réunie et combinée, donnait un ensemble complet. Le résultat de leurs travaux a pris corps dans une publication méthodique dont les huit volumes ont paru successivement au cours des années 1922 à 1925.

Il s'agit, on le voit, d'une publication qui, par son importance et sa composition, se place au premier rang des documents relatifs à l'histoire de la guerre. Mais il faut reconnaître qu'une œuvre de documentation aussi considérable ne peut avoir la large diffusion qui en ferait une œuvre de propagande : une sélection judicieuse permettrait sans doute de la résumer en un seul volume qui, s'adressant à la grande masse des lecteurs, entretiendrait en eux, avec le souvenir des souffrances endurées, des calamités injustement subies, la crainte salutaire de l'envahisseur. C'est là une initiative patriotique que nous souhaitons de voir réalisée dans un avenir prochain.

Ces volumes contiennent en tout 902 rapports, fort intelligemment choisis parmi toutes les dépositions recueillies, et 1.020 clichés de cartes, de vues des dévastations, de proclamations affichées, soit par l'ennemi, soit par les autorités locales, de fac-similés de permis ou de sauf-conduits, enfin et surtout de photographies des malheureuses victimes des massacres.

En parcourant ces volumes, on ne sait ce qu'il faut le

Digitized by Google

plus admirer de la puissance de travail des auteurs, de leur sincérité, ou de l'art avec lequel ils ont su animer et vivifier une œuvre qui s'annonçait sous la forme inerte de la simple documentation historique.

La recherche de témoins autorisés, leur interrogatoire poussé jusque dans les moindres détails, la critique des faits allégués, la rédaction des rapports et leur classement méthodique, appuyant un récit sobre et bien ordonné, dont les éléments sont puisés aux meilleures sources, tout cela représente, c'est bien le cas de le dire, un vrai travail de bénédictin.

Ce travail ne frappe pas seulement par son étendue et sa précision, mais encore par son calme et son impartialité. On sent chez les auteurs la conscience sereine des exigences de l'œuvre à laquelle ils se sont voués, œuvre d'histoire et non de polémique. C'est la vérité seule qui se produit, c'est le document seul qui parle, mais avec quelle impitoyable gravité, avec quelle éloquence vengeresse! C'est l'une des surprises que réserve la lecture de cette enquête : la haine ne s'y donne pas libre cours, nulle part elle n'y apparaît; le sentiment qui se dégage de toutes ces dispositions, c'est plutôt l'étonnement, la stupeur d'avoir subi de telles tortures, de les avoir subies sans que rien fût survenu qui ait pu les attirer et les justifier de la part d'un peuple qui prétend se placer par sa culture au premier rang des peuples civilisés.

Non moins remarquable est la méthode qui a présidé à la rédaction de l'ouvrage. Les auteurs ont bien circonscrit le champ de leurs investigations, en le limitant pour la durée au mois d'août 1914, et principalement à la grande et terrible semaine du 19 au 26 août, et pour l'espace aux provinces de Luxembourg et de Namur. Ils ont divisé leur travail en sept parties, ou plutôt ils ont réparti leur enquête en sept secteurs judicieusement délimités. Enfin, bien qu'ils aient entrepris, non pas d'écrire l'histoire de l'invasion, mais de la documenter, ils ont su encadrer leur documentation dans un aperçu général, dans un exposé des événements militaires, dans un récit qui se poursuit en tête de chaque chapitre,

Digitized by Google

de chaque partie de chapitre et qui assure à la série des faits relatés dans les rapports l'unité et la clarté.

Quelles que soient la simplicité et la sobriété de ce récit, il a été composé avec une telle sûreté de documentation et un tel souci de la vérité historique que la valeur du cadre ne le cède en rien à celle du tableau. Quand le lecteur ferme le dernier volume, c'est bien la sanglante histoire de cette partie de la Belgique au cours de ce tragique mois d'août 1914 qu'il a vu passer tout entière sous ses yeux.

Et quelle vision ! On ne peut que répéter avec l'évêque du diocèse martyr : « Aucune langue au monde n'est capable de stigmatiser de telles horreurs ! » (Réponse au *Livre Blanc*, p. 248.)

Vous citerai-je quelques exemples? La difficulté est de choisir. Tragédies sur tragédies se succèdent en effet avec une effrayante monotonie : il n'y a de variantes que dans les circonstances et dans la cruauté des bourreaux. Quel choix faire entre les massacres d'Andenne, de Dinant et ceux d'Étalle, de Tamines, du pont de Schoppach à Arlon, ou entre les horreurs qui se sont accomplies, si je puis dire, en ordre dispersé, dans les fermes isolées, dans des hameaux reculés? Et puis une fois engagé dans la voie des citations, il me semble que je ne pourrais plus m'arrêter.

Arrêtons-nous seulement au massacre de Dinant, qui coûta la vie à 685 habitants de cette malheureuse ville. On sait que pour justifier leurs cruautés, les Allemands ont multiplié contre la population les accusations les plus invraisemblables : les auteurs de l'histoire que j'analyse en font sans grande peine bonne et complète justice.

Entre vingt autres, une déposition vaudrait d'être citée tout entière pour montrer à quel degré de sauvagerie s'exerça la fureur des assassins. C'est celle du jeune Félix Bourdon, âgé de quinze ans, seul survivant de sa famille. Il s'agit du massacre du mur Bourdon, qui fit 77 victimes, dont 23 femmes — la plus âgée avait quatre-vingt-huit ans ! — et 15 enfants, dont 7 n'avaient que deux ans et moins encore !

Digitized by Google

Un officier, raconte le jeune Bourdon, s'approcha de nous. Il nous adressa quelques mots que je ne me rappelle plus, et à coups de crosse nous fit passer de l'autre côté de la rue, le long du mur du jardin.

Ce fut une bousculade épouvantable : on se serrait affolés les uns contre les autres... Je vis les soldats charger leurs fusils et s'apprêter à tirer. Alors que les autres étaient encore debout, je me laissai tomber à terre, et à peine couché sur le sol j'entendis les balles siffler et pleuvoir autour de nous. Aussitôt je sentis des corps lourdement retomber sur moi. Un d'abord, puis deux, puis trois. On criait, on pleurait, on gémissait, et dans tout ce tumulte, j'ai distingué des voix de petits enfants. Et pendant ce temps les soldats chantaient. Mon frère, adossé contre le mur, venait d'être blessé grièvement. Je l'entendis se plaindre assez longtemps : « Maman, papa, Jeanne », disait-il. Un soldat s'approcha de lui et lui tira un coup à bout portant.

...Hubert Kinique qui se trouvait au-dessous de moi n'était pas mort, mais fort mal arrangé, avec une blessure au bras, au cou et une jambe tordue. Je lui demandai de me dégager un peu, car j'étouffais. J'aperçus alors un officier qui sur le tas des victimes promenait lentement une lanterne sourde : quand il voyait quelqu'un remuer encore, il l'achevait d'un coup de revolver.

Les bourreaux se lassèrent pourtant de tuer et aux quelques survivants firent signe de se relever et d'approcher. Mais ce n'était certes pas pour les libérer.

Le jour ne tarda pas à paraître, continue Félix Bourdon, et vers 7 ou 8 heures, on coupa nos liens et on nous intima l'ordre d'enterrer nos morts. Une grande fosse avait été creusée près de là. Nous dûmes y transporter un à un les cadavres que nous portions à trois ou quatre; deux d'entre nous étaient descendus dans la fosse pour ranger les morts. Puis ensuite nous devions fouiller les cadavres et remettre aux soldats ce que nous trouvions. Ils prenaient ce qui était à leur convenance et rejetaient le reste.

Quand j'aperçus le cadavre de maman, je me sentis faiblir et je m'appuyai contre le mur, mais un coup de crosse me força à reprendre ma lugubre besogne. Je n'ai pu constater où ma mère avait été atteinte. Je vis de même papa, mon frère Henri, ma sœur Jeanne. Papa avait la tête presque emportée, mon frère la poitrine déchirée et ma sœur le crâne ouvert.

Digitized by Google

... Hubert Kinique vit aussi passer sous ses yeux les cadavres de son père, de sa mère, de sa sœur, de ses deux frères...

Vers 21 heures, raconte de son côté Camille Fivet, également âgé de quinze ans, je pus me relever et me rendre compte de ce qui se passait autour de moi. J'ai entendu un bébé qui pleurait et demandait à boire. C'était la petite Gilberte Marchot, âgée de deux ans. Un Allemand s'approcha aussitôt, mit le canon de son fusil dans la bouche de l'enfant et tira ! Écœuré, je me retournai de l'autre côté et je vis un soldat qui portait quelque chose au bout de sa baïonnette : j'ai reconnu le corps de Mariette Fivet, ma petite nièce, qui avait trois semaines... Après avoir joué avec ce cadavre d'enfant, le soldat la déposa à terre et lui mit le pied sur l'estomac pour retirer sa baïonnette... Le lendemain j'ai enterré le corps de mon frère, de ma belle-sœur et de la petite Mariette.

En lisant ces pages et cent autres semblables, la rage monte au cœur quand on pense qu'aucun des misérables qui ont ordonné de tels forfaits ou qui les ont accomplis n'a reçu son châtiment. De paisibles habitants, des vieillards, des enfants au berceau ont été massacrés, martyrisés et aucune sanction n'a été exercée : une force mystérieuse s'y est opposée, la même qui tend systématiquement à réduire à néant notre droit aux réparations et les mesures nécessaires à notre sécurité.

Ce qui rend ces crimes plus odieux encore, c'est qu'ils ont été prémédités, c'est qu'ils répondaient à une conception de l'état-major allemand. Le pays qu'il fallait traverser était difficile, accidenté, couvert de nombreux bois; il pouvait se prêter à une guerre de partisans qui eût inquiété, sinon mis en danger, l'armée allemande. Mieux valait prévenir ce danger que de le combattre. Peu importaient les moyens, pourvu qu'ils fussent décisifs! Des menaces, des détentions d'otages, ce n'était pas assez : il fallait le pillage, l'incendie, le meurtre, pour frapper de terreur les populations, et dès le premier jour anéantir toute velléité de résistance.

L'innocent paiera pour le coupable, et s'il n'y a pas de coupables, tant pis! L'innocent paiera pour prévenir toute possibilité d'agression ou de défense, même de la part des troupes adverses. Voici en effet une constatation

Digitized by Google

qui s'impose, bien que de prime abord elle défie toute vraisemblance. « De notre exposé, disent les auteurs, se déduit une constatation bien faite pour étonner et qui, à notre avis, a été insuffisamment mise en relief : c'est que les troupes allemandes ne reconnaissaient pas à nos armées le droit de légitime défense. Le fait pour un soldat belge ou français d'avoir tiré sur elles était un acte criminel, châtié aussitôt par le meurtre des civils et la destruction des villages. Que de fois les habitants, les otages surtout, ont entendu retentir à leurs oreilles ces étranges paroles : « Si les Belges ou les Français tirent encore sur nous, vous serez tous fusillés ! » A Wartet, les Allemands firent agenouiller sur le sol, comme des coupables, les soldats belges qui avaient osé faire usage de leurs fusils ! L'attitude des officiers et des soldats du Kaiser le témoigne clairement : dans leur fol orgueil, ils avaient le sentiment d'aller, en vertu d'une mission supérieure, à la conquête du monde auquel ils avaient la prétention d'étendre leur culture, et nul n'était en droit de se mettre en travers de leur chemin. Au surplus plus la guerre serait violente, terrible, plus elle serait courte : voilà la mentalité allemande !

Sans doute, hormis les villes de quelque importance où elle avait reçu quelque organisation, la garde civique n'existait que sur le papier : elle n'avait ni cadres, ni uniformes, ni armes, ni munitions; mais elle pouvait cependant servir à grouper en certains endroits les hommes valides, et à les former en bandes de partisans. L'éventualité était bien incertaine, mais la seule possibilité suffit pour faire inventer cette légende des francs-tireurs qui servit de prétexte à tant de crimes !

Le clergé pouvait prendre l'initiative de la résistance Autre éventualité qui rentra dans les prévisions des chefs de l'armée allemande : ce fut le clergé qui partout fut particulièrement visé, et c'est contre lui que la soldatesque fut le plus vivement prévenue et excitée.

Le carnage devait épouvanter les habitants, les faire refluer en grande masse vers l'armée française, et par leur masse même gêner celle-ci dans ses mouvements, tandis que d'autre part des civils placés sur le front des troupes

Digitized by Google

allemandes garantiraient celles-ci dans leur marche et que les populations elles-mêmes répondraient de tout échec, voire même de toute résistance. Des rencontres relatées dans ces pages, il n'en est pas une qui n'ait donné lieu à des massacres d'habitants sur les lieux mêmes du combat.

Déjà en traversant le Luxembourg, les officiers faisaient entrevoir ce qui allait se passer sur le sol belge : « Dès que nous aurons passé la frontière, déclaraient-ils, nous agirons avec la plus grande rigueur contre les populations ennemies. » Ce n'est pas l'un des moindres mérites des auteurs de cet ouvrage d'avoir établi péremptoirement cette préméditation en étendant leur enquête jusque dans le grand-duché. Il faudrait à ce sujet citer encore plusieurs rapports, et notamment celui de M. Émile Prüm, bourgmestre de Clervaux (Luxembourg).

J'ai pu constater en ces circonstances, dit-il, comment les troupes étaient excitées contre les populations. Un jour un officier supérieur harangua l'assistance dans les termes suivants qui à l'heure actuelle résonnent encore à mes oreilles : « Quatre uhlans ont été empaquetés dans des bottes de paille, enfermés dans une grange à laquelle on a mis le feu, tous quatres ont été brûlés vifs. Jurez de venger vos camarades si horriblement martyrisés! Répétez cela à vos hommes. » « Quand le fait s'est-il passé, demandai-je? » « Je ne sais, répondit-il; en Belgique ou en France, quelque part sans doute. » — Je manifestai mon étonnement de le voir sur des renseignements aussi peu précis et si peu vraisemblables exciter des soldats dont la nervosité, voire même la rage, était déjà visible : « Ah bah! fit-il, cette histoire m'a été téléphonée telle, avec ordre d'en donner connaissance : je ne fais qu'exécuter cet ordre et n'ai pas à m'inquiéter du reste. »

Des excitations semblables ont été entendues par le curé d'Oberpallen, par celui de Girsh.

Je me trouvais le long de la route, raconte ce dernier, attendant la fin du défilé, quand tout à coup à deux mètres de moi, j'entendis un officier crier à ses soldats : « Nous voilà en Belgique : ici on crève les yeux à nos officiers, et en Belgique tout vous sera permis. » J'en pouvais à peine croire mes oreilles! Avais-je bien entendu? Oui, car à peine la com-

Digitized by Google

pagnie avait-elle défilé, qu'une autre survint, et j'entendis l'officier de cette nouvelle compagnie s'adresser à ses hommes dans les mêmes termes. Voilà, ajoute le curé, comment s'infiltrait dans la tête de chaque soldat allemand la légende des francs-tireurs belges.

Voilà, ajouterons-nous, comment ont été dès le premier jour prémédités les crimes qui ont ensanglanté la Belgique, et en maints endroits aussi, nos départements envahis.

On le voit, ce ne sont pas seulement des faits criminels isolés que relate cette publication, c'est une méthode qu'elle fait ressortir, méthode où la violence, la cruauté, le mensonge sous toutes ses formes, furent mis froidement au service de la soif de vaincre des Allemands. On peut dire que l'impunité qui leur a été assurée est un autre crime ajouté à tous les autres, un crime qui a consacré l'anéantissement de l'œuvre morale de quinze siècles de civilisation, avec tous les efforts qui avaient réussi, pensait-on, à discipliner la guerre et à l'humaniser.

Si la justice humaine a failli, si les coupables lui ont échappé, il importait d'autant plus de conserver et fixer à jamais le souvenir de tels forfaits. Grâce à leur courageuse initiative, et à leur infatigable labeur, les auteurs ont préparé d'une manière irréfutable, et sous une forme qui est un modèle du genre, le jugement de l'histoire; sans parti pris et sans passion, par la seule force de la vérité, ils ont dressé l'acte d'accusation le plus implacable contre l'Allemagne souillée de crimes dont elle n'a ni conscience, ni repentir, et qu'elle est prête à recommencer.

A quel point leur but a été atteint : un seul fait suffira à le prouver. Alors qu'il s'agissait de créer la légende et de la propager, les publications allemandes s'occupaient des moindres incidents survenus dans ces provinces de Namur et de Luxembourg. Depuis lors elles semblent se désintéresser de la question. Et pourtant de nombreux exemplaires de cet ouvrage ont pénétré dans le Reich; mais non seulement nul n'a entrepris d'en contredire l'exposé, de contester les faits relatés, mais nulle part il n'a été fait mention de l'ouvrage. Un tel silence est un aveu.

Digitized by Google

Je m'arrête, bien que j'aie conscience de n'avoir donné qu'une bien faible idée des mérites de cette publication. Du moins en ai-je dit assez pour établir que si à première vue il s'agit d'une œuvre d'intérêt local ou régional, il suffit d'y jeter les yeux pour en découvrir la grande valeur historique et la portée générale. Elle répond de la façon la plus complète et la plus éclatante au but poursuivi par la fondation du Souvenir, et c'est en toute justice que le prix lui est attribué.

Messieurs, sans méconnaître le mérite des travaux que vous venez de récompenser, ne convient-il pas en terminant d'exprimer le désir que les œuvres présentées à vos suffrages soient plus nombreuses à l'avenir et que la variété de leurs mérites rende votre choix plus laborieux? A quoi attribuer cette insuffisance? Sans doute à mesure que baisse la valeur de l'argent, l'importance des prix diminue, et volontiers nous appellerions quelque Mécène dont les libéralités viendraient augmenter et renforcer nos fondations scientifiques et littéraires, à la vérité fort modestes. Mais est-ce bien le chiffre des sommes allouées qui suscite les initiatives, inspire les œuvres et attire les candidats? Dans les essais de ce genre, le désintéressement a toujours la plus grande part. A mon avis, c'est bien plutôt à la difficulté des temps qu'il faut attribuer la rareté relative des œuvres présentées.

Il faut vivre avant de philosopher ou de versifier, semble se dire la génération nouvelle; il faut s'initier aux travaux lucratifs avant de penser aux loisirs intellectuels et aux tentatives désintéressées. Qui oserait lui en faire grief? Au surplus, la formation que reçoit notre jeunesse, sous le coup de nécessités nouvelles, l'oriente de moins en moins vers le culte des choses de l'esprit. Une réaction, a vrai dire, semble se dessiner, qui rendrait à la culture classique la place qui lui revient. Si combattue qu'elle soit d'autre part, nous souhaitons qu'elle réussisse, car nous ne pouvons oublier que c'est avant tout le rayonnement de l'esprit et de la pensée française qui a fait aux yeux du monde la grandeur de notre pays.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. Pierre BRETAGNE

MEMBRE TITULAIRE

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsque l'Académie de Stanislas a bien voulu me charger de son rapport annuel sur les prix de vertu, ce n'est pas sans inquiétude que j'ai accepté ce périlleux honneur; il est difficile de traiter comme il faut un tel sujet, aussi me suis-je d'abord en toute modestie jugé très indigne, moi dont les doubles croches du compositeur de musique sont les seuls titres à la bienveillance de mes confrères, et alors que tant de ceux-ci, familiarisés (non pas avec la vertu, je veux croire que nous le sommes tous) mais avec ces questions sociales de charité ou de bienfaisance, eussent été plus justement choisis.

Puis, à la réflexion, à la lecture des enquêtes où se retracent tant d'humbles vies dévouées, j'ai songé à cette sorte d'harmonie qu'un philosophe, Victor Cousin, a cru voir entre le vrai, le beau et le bien, et j'ai pensé qu'après tout la distance n'était peut-être pas si grande entre les belles œuvres des maîtres illustres et les bonnes œuvres de tant de cœurs obscurs et aimants.

La gloire des premières, certes, est plus éclatante; mais les secondes ont pour elles, au cours des jours sans relief, les mérites éminents du sacrifice et de l'oubli de soi.

Digitized by Google

Ce rapprochement de la beauté morale avec la perfection esthétique est, il faut bien en convenir, tout à l'honneur de la première qui implique tant de volonté persévérante dans le renoncement; la création de l'esprit, au contraire, constitue, je crois, pour celui qui s'y livre, une jouissance un peu égoïste, analogue en somme à cette activité de jeu qui est celle des enfants, et les effets altruistes de l'œuvre d'art ne se manifestent qu'après, lorsqu'elle touche ceux à qui elle est destinée.

Tout compte fait, si les belles œuvres et les bonnes œuvres peuvent voisiner d'assez près dans la balance d'en haut, qui pèse toutes choses humaines, le plateau qui contient les secondes penchera certainement en faveur de celles-ci.

Quoi qu'il en soit, et quelque imparfait fût-il, ce voisinage, sans me faire oublier la supériorité de la vertu en action sur les conceptions esthétiques qui sont de mon ressort, m'a donné plus de confiance pour aborder l'étude qui m'était proposée.

Celle-ci se divise, assez naturellement, en trois parties correspondant aux prix que l'Académie a mission de décerner, d'abord à la piété filiale, — puis au dévouement maternel et aux familles nombreuses, — enfin au dévouement sans autre spécification; il en est tant de formes en ce monde pour les cœurs ingénieux à bien faire.

A cette troisième partie peuvent se rattacher certains prix locaux, qui y seront compris pour plus de simplicité.

***

On revient avec raison aujourd'hui aux humanités, dont des tendances malsaines ont trop longtemps dénigré les utiles leçons; parmi bien d'autres avantages, elles avaient cela d'excellent qu'elles meublaient nos âmes d'enfants de belles images, de tableaux achevés, sur lesquels rayonnaient, comme dans une apothéose de gloire, des reflets échappés au chaud soleil de la Grèce antique.

Digitized by Google

Et je me vois encore, traduisant sur les bancs de notre vieux Lycée, les nobles vers de Sophocle :

« Te voici arrivé, ô étranger, dans la riche cité de Colone, fertile en beaux chevaux... »

La peinture se précise à mon souvenir, et sur la route poudreuse que bordent des bois d'oliviers, s'évoque à moi le vieil Œdipe, accablé par le malheur, et dont sa fidèle Antigone guide les pas aveugles et errants.

Certes, les brillantes fictions des poètes, — et c'est leur rôle, — dépassent souvent les réalités d'ici-bas, mais dans les humbles sphères de la vie de chaque jour, sous les toits d'ardoises des villes ou sous les chaumes du village, il est encore et toujours, avec moins de prestige que celle du grand tragique, de modernes Antigones.

Ce n'est plus sous le peplum aux plis harmonieux qu'on les trouve aujourd'hui, mais sous l'humble robe noire de l'ouvrière; et leur cœur n'en est pas moins beau... Dussé-je offenser leur modestie certaine, en voici les merveilleux secrets :

C'est Mlle Émilie **Maxant** (1), qui, avec son salaire de giletière (12 francs par jour) et dans une profession qui connaît le chômage, trouve le moyen de subvenir aux besoins de son vieux père infirme, âgé de soixante-treize ans, et de sa mère, qui en a soixante-seize. Une sœur, âgée de quarante-deux ans, l'aide en de petits travaux, mais elle a eu dans sa jeunesse une coxalgie et, trop souvent, c'est encore à la charge de Mlle Maxant que retombe cette pauvre femme. Celle-ci supporte le lourd fardeau avec le plus beau courage, celui qui sait sourire.

C'est encore Mlle Marie-Marguerite **Tisserand** (2), qui eut à soigner pendant sept longues années une jeune sœur malade et sa mère affligée de douloureux ulcères aux deux jambes. A la fin, cette malheureuse personne, décédée le 4 juin dernier, exigeait des soins constants, à tel point que Mlle Tisserand dut abandonner son tra-

(1) Rue Drouin, 22.
(2) Rue Durival, 34.

Digitized by Google

vail à l'atelier. Libre maintenant, cette dernière regrette le temps où elle se prodiguait sans compter; pour remplir le vide laissé par l'absente, elle rend à son atelier les plus grands services, et occupe encore ses heures de loisir à faire chanter à l'harmonium de jeunes camarades.

Vous avez partagé également entre Mlles **Maxant** et **Tisserand** le prix Gouy.

Vous avez attribué le prix Mangeon et le prix Cardin-Roussel à Mlle Blanche **Catoire** (1). Nulle ne pouvait en être plus digne que cette ouvrière exemplaire aux usines Lévy, consciencieuse dans sa tâche, irréprochable dans sa conduite, qui aide sa mère à élever ses trois jeunes sœurs et qui reste le seul soutien de cette mère presque aveugle, et veuve depuis vingt-quatre ans.

Votre choix ne pouvait donc mieux se fixer. Il vous a été facilité, ce choix, pour le prix Prosper Simonin, dont la fondatrice elle-même recommandait à vos suffrages Mlle Jeanne **Parisot** (2), qui a consacré toute sa vie à ses père et mère. Après dix ans d'une maladie nécessitant une vigilance continuelle, Mme Parisot mère est morte, mais le vieux père, perclus de douleurs, reste à la charge de sa fille, dont le dévouement auprès de lui ne se lassera pas. Vous avez été heureux de faire vôtre l'élue de Mme Prosper Simonin.

Depuis dix années, et elle n'a aujourd'hui que vingt-quatre ans, Mlle Cécile **Arnould** (3) soigne sa mère malade. Celle-ci est alitée depuis le 10 mai 1915, date à laquelle lui parvint la nouvelle que son fils, engagé volontaire, venait d'être tué dans un des combats meurtriers qui se livraient autour de Neuville-Saint-Vaast. Depuis ce jour fatal, la pauvre femme ne s'est plus relevée, et Mlle Arnould (elle avait alors quatorze ans) a pris auprès d'elle ses fonctions de garde-malade, travaillant pour vivre, tenant le ménage de son père, veillant à tout et se faisant en somme la providence de ce foyer.

Vous avez pensé, Messieurs, que semblable dévoue-

(1) Avenue du 20e Corps, 137.
(2) Rue Charles-Keller, 101.
(3) Avenue Carnot, 85.

Digitized by Google

ment, commencé si tôt, et poursuivi avec cette persévérance méritait votre attention émue. Vous avez conféré à Mlle **Arnould** un prix Bour.

Vous avez accordé pour des motifs identiques la même récompense, prix Bour, à Mlle Lucie **Masson** (1), de Vouthon-Bas (Meuse), qui a entouré des soins les plus assidus son père, mort il y a deux ans d'un cancer à l'œil, et qui maintenant subvient entièrement, de son métier de giletière, à l'entretien de sa mère octogénaire, malade et infirme. Malgré les fatigues, la sérénité d'âme de Mlle Masson reste inaltérée; elle fait l'admiration de ceux qui l'entourent. Nous ne lui refuserons pas la nôtre.

L'hérédité n'est pas un vain mot : Mlle **Woirgard** (2) est la fille d'un ouvrier modèle de la maison Berger-Levrault, où depuis cinquante et un ans il se fait remarquer par sa conscience au travail et sa probité. A la suite de la mort d'un fils tué à la guerre, — nous avons, hélas! déjà vu cela tout à l'heure, — Mme Woirgard, tombée malade, ne peut plus vaquer aux soins du ménage. Sa fille la soigne et la remplace avec une abnégation qui ne s'est pas démentie, n'épargnant ni son temps ni ses efforts pour rendre aussi agréable que possible le modeste intérieur de ses vieux parents.

Un prix Bour a été attribué à cette courageuse jeune fille.

Le cas de Mlle **Marie Vautrin** (3) a ceci de spécial que c'est à un âge avancé, — elle a soixante-sept ans, — qu'elle doit assurer les ressources nécessaires à sa très vieille maman, âgée de quatre-vingt-dix-sept ans. Toutes deux, elles habitent à Remicourt, par Mirecourt, — celui de nos confrères qui s'est livré à l'enquête d'usage nous en a fait une description charmante, — une toute petite maison, sur le seuil de laquelle fleurissent en été des rosiers grimpants; quelques vieux meubles, astiqués avec amour, garnissent la modeste chambre, où Mlle Vautrin travaille de son métier de couturière, tandis que sa

(1) A Vouthon-Bas (Meuse).
(2) Rue de Guise, 2.
(3) A Remicourt, par Mirecourt (Vosges).

Digitized by Google

mère, dont la présence d'esprit est étonnante, lui conte les souvenirs du vieux temps. Ce joli tableau d'intérieur lorrain ne valait-il pas à celle qui l'anime une récompense? Vous l'avez justement pensé en accordant à Mlle **Vautrin** un prix Bour.

Vous avez fait de même pour Mlle Anne-Marie **Lartois** (1), de Clayeures, dont toute la vie est un acte continu de dévouement familial. A douze ans, elle aide ses parents dans leurs travaux de culture, et remplace son père, puis sa mère tombés malades tour à tour. Son frère parti au régiment, elle déploie une activité sans bornes et pourvoit à tout avec une décision et un calme parfaits. Ses parents morts, elle entre en service pour éteindre des dettes contractées pendant leur maladie; enfin, dernier trait de cet oubli de soi, que vient parer une souriante simplicité, Mlle Lartois est récemment rentrée chez sa sœur, chargée d'une nombreuse famille. pour l'aider dans sa tâche maternelle.

Inclinons-nous très bas devant cette bienfaisante charité.

Mlle Marie-Louise **Kinzelin** (2) se présente à vos suffrages à un double titre; elle cumule. Entrée en 1900 comme domestique dans la famille peu fortunée d'une fonctionnaire de l'enseignement, où elle n'a touché que de faibles gages, elle a soigné pendant les trois dernières années de sa vie la mère de cette personne, morte à quatre-vingt-dix ans.

Puis elle s'est consacrée à sa plus jeune maîtresse, lui demandant pendant la guerre de diminuer ses gages, en voyant les difficultés matérielles où celle-ci se débattait. Elle lui continue aujourd'hui le même dévouement, et trouve encore le moyen, avec ses modiques ressources, d'aider une sœur infirme qui reste avec son vieux père âgé de quatre-vingts ans.

C'est ce côté particulier d'un dévouement multiforme qu'il vous a plu de récompenser par l'attribution du dernier prix Bour.

---

(1) Mlle Anne-Marie Lartois, à Clayeures.

(2) Avenue Anatole-France, 34.

Digitized by Google

Trop souvent on s'associe pour mal faire, ou pour faire des affaires, — ce qui quelquefois revient au même; Mlles **Mentré** (1), elles, se sont associées pour faire le bien. Elles ont sacrifié leur vie pour entourer des soins les plus affectueux un père âgé de quatre-vingt-cinq ans, aveugle et sourd, et une mère malade, alitée depuis quinze ans.

Pour subvenir aux dépenses nécessaires, elles ont dû vendre peu à peu les lopins de terre, qui constituaient à Jeandelaincourt tout leur avoir, et elles gagnent par un travail acharné de couturières de quoi faire vivre la maisonnée.

Rien ne décourage leur vaillance; rien n'altère leur sérénité. Comme il était impossible de déterminer laquelle des deux sœurs était la plus méritante, vous avez jugé qu'il ne fallait pas dissoudre une société si joliment constituée pour le bien, et vous avez accordé, si j'ose dire, à la raison sociale Mentré sœurs, une part du prix Pister.

Mlle Émilienne **Chanrion** (2) est une ouvrière modèle, de tenue irréprochable. Elle y a quelque mérite dans ce quartier de la prairie de Tomblaine, où les bons exemples ne sont pas les plus nombreux. Elle est aussi pour sa mère un soutien et une consolation, et l'assiste de son mieux dans la tenue d'un ménage de quatre enfants. Il lui a été accordé partie du prix Pister.

Le reste de ce même prix, vous l'avez attribué en la personne de Mlle Caroline **Wendling** (3), âgée de soixante-dix ans, à toute une vie d'abnégation. Renonçant à se marier pour mieux se donner aux siens, Mlle Wendling a pris successivement à sa charge, après ses parents, deux de ses frères malades, le premier aveugle, le second paralysé, sacrifiant pour eux ses petites économies et, malgré l'âge, redoublant, pour pourvoir à tout, d'activité, d'énergie et de travail.

On ne peut récompenser comme elles le méritent ces

(1) A Jeandelaincourt.
(2) Rue de Tomblaine, 13.
(3) Rue de Metz, 30.

Digitized by Google

belles actions; le prix que vous décernez à Mlle Wendling pourra cependant les signaler au respect de tous et à l'imitation des honnêtes gens.

Comme presque toujours, les qualités professionnelles s'unissent chez Mlle Marie **Masson** (1) à celles du cœur; elle est une employée parfaite, dont ses patrons s'accordent à louer le zèle et l'intelligence, et, en même temps, elle est pour son père alité la garde-malade la plus attentive, et le fait vivre ainsi que sa mère par son travail. Malgré le poids bien lourd de ces soucis pour des épaules de jeune fille, Mlle **Masson** fait preuve du meilleur moral et de l'humeur la plus souriante.

On l'estime dans son quartier, et c'est pour elle une récompense bien placée, et qui sera bien accueillie, que la dot Jeanne Bourgon.

***

Si la piété filiale se tourne vers le passé, le dévouement maternel regarde du côté de l'avenir. Il s'agit d'assurer la continuité de la famille et de la race et, avec elles, les destinées de la patrie. Ce n'est pas toujours chose facile, et dans cette sorte de course du flambeau, dont, s'inspirant d'une image antique, Paul Hervieu a fait une saisissante tragédie domestique, les générations présentes doivent souvent se sacrifier à celles qui les suivent et qui les remplaceront.

Le problème de la dénatalité, ce fléau qui menace l'existence même de la France, donne à ces questions un cachet d'actualité brûlante, et, devant tant de foyers sans enfants, devant tant de berceaux vides, lorsque trop de Français désertent les devoirs et les responsabilités de la paternité, il est réconfortant d'en trouver d'autres, dont la table familiale, coûteuse à garnir, certes, en ce temps de vie chère, s'entoure cependant de petites têtes brunes ou blondes, riant ou babillant avec l'insouciance du jeune âge.

Ces considérations donnent une spéciale importance

(1) Rue Henner, 8.

Digitized by Google

à l'attribution de vos prix destinés à récompenser le dévouement aux enfants et les familles nombreuses.

Mme Veuve **Chatelain** (1) était bien digne du prix Gouy que vous lui décernez. Cette femme modeste et courageuse a élevé six enfants, morts aujourd'hui, et dont deux sont des victimes de la guerre, le fils Paul, mort dans les prisons allemandes, et la fille, Mme Muller. Celle-ci eut un bras emporté par l'obus qui fit explosion près de la Sous-Intendance. Après deux ans de souffrances, la malheureuse mourut, laissant deux enfants, une fillette de sept ans et un garçonnet de trois ans, abandonnés lâchement par un père indigne, qui depuis sept ans n'a pas donné signe de vie. La grand'mère, qui cependant était à l'âge du repos, n'hésita pas devant le devoir, prit à sa charge les deux petits et gagne vaillamment sa vie et la leur en faisant des lessives. Ne pensez-vous pas que Mme Chatelain mérite notre respect très ému ?

Mme **Bourg** (2) ne nous inspirera pas moins d'admiration : elle a élevé sept enfants, dont trois sont encore vivants. Son mari, mobilisé et atteint de troubles mentaux consécutifs à la guerre, ne peut travailler que par intermittence, et la mère, en faisant des ménages, arrive à pourvoir à la subsistance de tous par des prodiges de patience et d'économie.

Vous avez décerné à cette excellente femme un prix Gouy.

La famille **Barthélemy** (3) est une belle famille comme on en voudrait voir beaucoup sur notre terre de France. Onze enfants s'échelonnent de vingt ans à un mois. Quelques-uns commencent à aider les parents de leur travail, mais la plupart sont trop jeunes, et l'on comprend sans peine les efforts incessants que doivent s'imposer le père et la mère pour élever, nourrir et éduquer cette nombreuse nichée. Ils le font d'ailleurs à merveille et le maire, l'instituteur et le curé de Dombasle

(1) Place Saint-Epvre, 24.
(2) Rue Didion, 4.
(3) Cité G, n° 11, à Dombasle.

Digitized by Google

où ils habitent s'accordent à reconnaître qu'il est peu de familles si complètement estimables.

Un prix Pister récompensera ces bonnes gens, si méritants.

Les époux **Hertgen** (1), d'Armaucourt, sont bien intéressants, eux aussi : ils ont eu huit enfants, dont sept sont vivants, et Mme Hertgen, malgré les soucis que vous devinez, trouve encore le moyen de donner tous ses soins à sa propre mère, octogénaire et infirme.

Ces saines traditions de foyer bien peuplé sont d'ailleurs à l'honneur dans la famille, car cette mère elle-même avait élevé dix enfants. D'une parfaite honorabilité, M. Hertgen est conseiller municipal de sa commune. Vous avez attribué à ce ménage comme on en voit peu un prix Pister.

Le dernier prix Pister va à la famille **Morel** (2), avec ses huit enfants, auxquels les parents, avec un souci d'idéal très touchant, et non sans peine sans doute, cherchent à assurer une situation sortant un peu de l'ordinaire : deux garçons vont à l'École supérieure et se destinent l'un à la mécanique et l'autre à la sculpture. D'autres sont assidus à l'école ou à l'atelier. La tenue du ménage est d'une méticuleuse propreté, et ces cœurs dévoués ont encore eu le mérite de recueillir pendant plusieurs années une vieille demoiselle, sans ressources, amie de Mme Morel. Ajoutons que le père est grand blessé de guerre; c'est plus qu'il n'en fallait pour recueillir vos suffrages. Vous ne les avez pas marchandé à cette famille modèle.

Mais la guerre n'a fait que trop de victimes : deux fois bombardée rue Jeannot et rue du Montet, la famille **Maurice** (3) s'est réfugiée, avec ses dix enfants, à Vandœuvre, où l'Administration lui a concédé une baraque en planches; elle y a ajouté un lopin de terre à cultiver, fruit de ses économies. Tout cela est tenu à merveille : les chambres propres, le jardinet béché et ratissé. On

(1) A Armaucourt, par Leyr.
(2) Rue Saint-Nicolas, 98.
(3) A Vandœuvre.

Digitized by Google

voit que l'activité et l'application de tous arrivent, ô prodige, avec dix enfants, à créer un peu de bien-être et d'aisance.

Le moral n'est point oublié et les enfants suivent assidûment l'école et le catéchisme. Le prix Pitoy aidera cette jolie famille, si unie et si brave, à améliorer encore son modeste foyer.

La famille **Jacquot** (1) compte six enfants de treize à trois ans. L'humble intérieur qu'elle habite, une maisonnette en planches à Tomblaine, est décent et propre; les enfants, bien vêtus, vont régulièrement à l'école. Le père, employé à la gare Saint-Georges, jouit de l'estime de ses chefs et de l'affection de ses camarades.

Vous avez avec raison estimé que cette vie simple, vouée paisiblement au devoir de chaque jour, méritait un encouragement; vous avez donc accordé à la famille Jacquot le prix Nicolas Humbert.

***

Il n'est que trop vrai que les bons serviteurs se font rares, et, l'ignorerions-nous, que les conversations désolées des maîtresses de maison ne manqueraient pas de nous le faire connaître.

Il est cependant, vous l'allez voir, de touchantes exceptions à cette règle fâcheuse, et il existe encore des servantes dévouées, qui s'attachent à leurs maîtres même dans le malheur, et se contentent de gages plus que modestes, dont l'affection et la reconnaissance de ceux qui les donnent augmentent pour elles le prix.

Mlle Léonie **Valdois** (2) est une de ces bonnes et excellentes servantes : elle est entrée en 1900 au service d'un honorable ménage d'officier, et ne l'a plus quitté. Le mari étant mort en 1910, elle est restée auprès de sa maîtresse, âgée aujourd'hui de soixante-dix-sept ans, et quelle entoure des soins les plus délicats, les plus attentifs.

(1) A Tomblaine.
(2) Rue Stanislas, 84.

Digitized by Google

Mlle Valdois n'a que quarante-quatre ans et ses talents de couturière et de cuisinière lui vaudraient partout des gages élevés; elle se contente de ceux qu'on peut lui donner et les complète par des travaux de lingerie, faits à ses heures de loisir, et dont le produit est utilisé souvent à toute autre chose qu'à ses propres dépenses. Un pareil désintéressement n'est pas commun, n'est-il pas vrai? Vous l'avez pensé, Messieurs, et vous avez attribué à Mlle Valdois le prix Lachasse et le prix Audiat.

Mlle Laure **Anius** (1) est à Nancy une figure presque populaire. Peut-être ignore-t-on son nom, mais bien des passants ont remarqué, par les rues de notre ville, cette bonne personne, âgée de soixante et un ans, qui, un panier sous le bras et accompagné d'un ou deux aveugles de l'Institution à laquelle elle est attachée depuis trente-trois ans, va faire les courses et commissions, recueille à domicile les dons en nature ou en argent, cherche et reporte les chaises rempaillées ou cannées.

Tout ce labeur, depuis si longtemps poursuivi, est d'autant plus méritoire que la santé de Mlle Anius est délicate; elle ne put autrefois pour cette raison entrer en religion. L'Académie de Stanislas ne pouvait rester insensible à ce beau dévouement; elle a attribué à Mlle Anius un prix Goussaincourt.

Mlle Elisa **Cézard** (2). de Ribeauvillé, n'est pas jeune non plus : soixante-deux ans; et elle a derrière elle de longues années de loyaux services. Depuis quarante-deux ans, elle était attachée à une famille de notre ville, mais c'est surtout depuis que sa maîtresse fut devenue veuve que son attachement s'est manifesté de la façon la plus touchante. Cette pauvre dame, aujourd'hui décédée, fut longtemps malade et Mlle Cézard l'entoura d'une affection sincère qui adoucit ses derniers moments. Un prix Goussaincourt sera la juste récompense de la louable attitude de Mlle Cézard.

Le cas de Mlle **Hiltenfinck** (3) est à signaler tout parti-

(1) Institution des Jeunes Aveugles.
(2) Chez M. Cailloux, directeur d'école à Ribeauvillé.
(3) Lunéville, rue de Viller, 23.

Digitized by Google

culièrement comme admirable d'abnégation. Entrée au service d'une dame de Lunéville à l'âge de vingt ans, en 1905, cette servante parfaite y remplit tous ses devoirs avec une exactitude et une probité exemplaires pendant neuf années. En 1915 cette dame mourut, laissant quelques petites rentes à son autre vieille bonne, devenue aveugle. C'est alors que Mlle Hiltenfinck résolut d'attacher sa vie à celle de la pauvre aveugle, vivant avec elle sans rien recevoir, mais donnant toute son affection et tout son cœur.

Les difficultés de la vie sont grandes pour ce très modeste intérieur, mais jamais une plainte n'effleure les lèvres de ces deux femmes, très simples et très nobles...

Mlle Hiltenfinck méritait donc bien le prix Clotilde Humbert que vous lui décernez.

A Mme Marie **Paquier** (1) vous conférez un prix Goussaincourt. Cette pauvre femme est, elle encore, une victime de la guerre, pendant laquelle son mari, adjudant au 160e R. I., a vaillamment servi. Miné par les fatigues et les atteintes des gaz asphyxiants, l'adjudant Paquier, après sa démobilisation, fut embauché dans une entreprise de démolitions de tranchées à Dieuze et Château-Salins. Mais sa santé ne put résister à ce dur labeur, et il revint, malade tout à fait, au foyer conjugal. Sa femme alors le soigne avec un dévouement sans bornes, usant jusqu'au bout les petites économies du ménage pour lui procurer la nourriture et les remèdes nécessaires. A la mort du pauvre homme, Mme **Paquier** avait pour toute fortune une somme de 40 francs et un enfant à sa charge.

Celui-ci, très bon sujet, commence à se tirer d'affaire tout seul, mais il faut d'abord rembourser les dettes contractées aux plus mauvais jours.

Malgré tout, Mme Paquier fait face à l'adversité avec une énergie qui lui mérite l'estime et le respect de tous.

Mlle Anna **Martin** (2) est, en ce temps de recherche si

(1) Rue de Toul, 70.

(2) Chez M. Jeandel, à Ancervillers.

Digitized by Google

âpre du gain, un exemple du désintéressement le plus pur : elle était entrée, en 1921, comme domestique, au service d'une famille de Laveline (Vosges). Cette famille se compose du père et de la mère, tous deux infirmes de guerre, et de quatre enfants. Une suite de revers de fortune ayant modifié la situation de ces gens honorables, Mlle Martin fut avisée que, ne pouvant plus payer ses gages, on lui rendait sa liberté. Voyant la détresse de cet intérieur naguère prospère, Mlle Martin resta, et elle continue, sans rien recevoir, ses services héroïques, se privant même à l'occasion au profit des autres. Rien ne rebute cette fille admirable, et elle vient de suivre à Ancervillers, dans son triste exode, cette famille accablée d'infortune, dont elle s'est faite la providence et le soutien.

De tels faits se passent de tout commentaire. Un prix Goussaincourt sera pour Mlle Martin le témoignage de l'estime admirative où la tient, avec tous les gens de cœur, l'Académie de Stanislas.

***

Votre prix local de Bouxières-aux-Dames, fondé par M. de Goussaincourt, est attribué à Mlle **Hémin** (1), qui, refusant de se marier et de vivre sa propre vie, soigne sa mère veuve depuis vingt-cinq ans et presque aveugle, cultive le petit jardin, fait le ménage, assure l'éducation d'une nièce, fille d'une de ses sœurs, veuve de guerre et obligée de travailler, et, en somme, se multiplie nuit et jour pour assurer au modeste intérieur, dont elle est la gardienne, une parfaite propreté et une dignité de tenue bien louable.

Quant au prix Virginie Jacquot, il doit suivant les intentions de la fondatrice être décerné à une famille de Glonville, comptant au moins quatre enfants.

Mme veuve Eugène **Neige** (2), dont le mari est mort en 1923 d'une maladie de cœur contractée à la guerre,

(1) A Bouxières-aux-Dames.
(2) A Glonville.

Digitized by Google

remplissait bien les conditions voulues. Elle a cinq enfants, dont trois l'aident déjà vaillamment aux travaux de culture, tandis que les autres vont régulièrement à l'école. Tout ce petit monde est bien élevé et la famille jouit d'une réputation sans tache.

Mais la vie n'est pas facile aujourd'hui, et le prix Virginie Jacquot sera un appoint appréciable et encouragera ces braves gens, qui marchent si droit dans la voie du devoir.

***

Je m'excuse de cette longue énumération, où, fatalement, des termes identiques reviennent sous la plume pour caractériser de belles actions semblables; je crois cependant, malgré l'imperfection du style dont je suis seul coupable, que cette litanie du bien, monotone dans sa beauté, a quelque chose de souverainement consolant.

Certes, je ne suis pas de ceux qui s'illusionnent beaucoup sur le progrès que constituent pour la société humaine les découvertes de la science et le bien-être matériel qu'elle lui procure.

Avoir le téléphone, le télégraphe, le cinéma ou les chemins de fer ne change pas les cœurs; et la grande guerre vient de nous monter trop clairement ce que peut être une barbarie scientifique.

Aujourd'hui donc, comme jadis, — pas plus peut-être, ne nous faisons pas le « laudator temporis acti », mais pas moins sans doute, — il y a par le monde des hommes cupides et cruels, des âmes égoïstes et mauvaises; il y a des souffrances, des deuils, des regrets, des déceptions, de la misère...

Et dans les heures de doute, l'âme avide d'idéal et que n'apaisent pas toujours les affirmations décisives de la foi religieuse, se tourne vers le ciel, dont on voulait éteindre les dernières étoiles, et pose la grande question : « Pourquoi tout cela? Pourquoi la douleur, pourquoi le mal, les séparations, et la mort? »

La réponse, elle vient de vous être donnée.

Digitized by Google

Sans les misères qu'elles soulagent, sans les deuils qu'elles consolent, sans les larmes qu'elles tarissent, ces hautes vertus du dévouement, de l'abnégation et du sacrifice n'épanouiraient pas sur la terre leur floraison miraculeuse.

Or, la matière n'explique pas tout cela, et les combinaisons chimiques, qui servent de base à la vie des corps, ne contentent plus notre esprit quand on transporte leurs réactions calculées dans le domaine supérieur du sentiment.

Nous le sentons; quelque chose ou quelqu'un de plus grand que nous dicte aux âmes d'élite leurs inspirations sublimes, et la bonté vraiment divine de quelques cœurs simples, en même temps que l'honneur de l'humanité, constitue pour nous tous le plus ferme espoir d'une immortalité réparatrice.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 20 MAI 1926

COMPTE RENDU

DE L'EXERCICE 1925-1926

Par M. Charles BRUNEAU

SECRÉTAIRE ANNUEL

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans quelque inquiétude que je prends la parole, pour la première fois, dans une séance solennelle de votre savante Compagnie, pour retracer le tableau de votre vie académique durant l'année 1925-1926. Plus habitué à « regratter des mots et des syllabes », comme disait Malherbe, qu'à cultiver les fleurs précieuses d'une rhétorique savante, je crains de ne pouvoir rendre dans mon résumé le charme délicat et austère à la fois de vos intéressantes séances. Mais j'ose espérer que vous ne refuserez pas votre bienveillance à celui que vous avez si aimablement accueilli, hier à peine, dans votre Compagnie.

Vous aurez le regret, Messieurs, de ne plus voir à vos séances deux membres titulaires qui ont désiré reprendre place parmi vos associés-correspondants, à la date du 15 janvier 1926 et du 19 mars 1926 : l'un, M. Émile Châtelain, professeur honoraire au Lycée de Nancy, associé-correspondant le 3 juin 1910, membre titulaire le 29 mars 1912, a allégué l'état de sa santé; l'autre, M. Edmond Estève, associé-correspondant lorrain le 29 mars 1912, membre titulaire le 7 février 1913, a quitté Nancy pour

Digitized by Google

Paris, où il a été nommé professeur à la Sorbonne. M. Châtelain et M. Estève emportent avec eux toutes vos sympathies et tous vos regrets; vous avez la consolation que, tout absents qu'ils sont, ils resteront des vôtres.

Si les membres titulaires de votre Compagnie, Messieurs, ont défié les injures du Temps, vous avez à déplorer la disparition de cinq de vos associés-correspondants.

Émile Krantz, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, doyen honoraire, était votre associé-correspondant depuis le 4 février 1887. Enfant de Nancy, il ne quitta jamais sa ville natale, et je crois qu'il eût souffert à l'idée même de s'éloigner de ce logement de la rue des Dominicains qu'il habitait, à proximité de la Place Stanislas, au cœur même de la cité. Émile Krantz ne fut pas un érudit. Son essai sur l'esthétique de Descartes n'est qu'une improvisation : la jeunesse de l'auteur n'en est pas seule coupable, mais aussi les habitudes de l'époque. Émile Krantz resta, durant toute sa vie, un causeur spirituel, dont les cours publics attirèrent à la Faculté des Lettres une société aussi nombreuse que choisie; il parla successivement de Molière, de Dumas fils, d'Augier, de Victor Hugo. Cette œuvre de vulgarisation, qu'il compléta par un cours d'histoire de l'art à l'École des Beaux-Arts, a laissé un souvenir durable dans l'esprit de ses auditeurs.

Théophile Homolle, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre de l'Académie des Beaux-Arts, directeur de l'École d'Athènes, conservateur du Musée du Louvre, directeur des Musées nationaux, administrateur de la Bibliothèque nationale, fut élu associé-correspondant le 17 mars 1905. Nous ne pouvons songer à retracer ici, même dans ses grands traits, la longue carrière de celui qui, en 1878, débutait à la Faculté des Lettres de Nancy comme maître de conférences. Deux noms résument son activité, deux noms prestigieux auxquels son propre nom restera toujours attaché : Délos et Delphes. Au lendemain de la guerre de 1870, à une époque où les crédits de l'État, parcimonieusement distribués, décourageaient les initiatives les plus ardentes, Homolle commençait les fouilles de Délos :

Digitized by Google

grâce à l'énergie, grâce à la patience du jeune archéologue, le sol de la Grèce livrait d'admirables trésors. Les fouilles de Delphes furent plus importantes encore : Delphes, l'ὀμφαλός du monde, était la capitale religieuse de l'Hellade. Des documents historiques de haute valeur, des chefs-d'œuvre de sculpture d'un prix inestimable, et, bonheur inespéré, un hymne gravé sur pierre avec sa notation musicale, furent mis à jour. C'était pour Homolle, c'était pour la France un magnifique succès. Plus tard, Homolle se révéla comme un grand administrateur et un grand savant. Il donna avec Riemann — lui aussi un Nancéien de passage — une édition des œuvres de Tite-Live. Son activité ne s'arrêta point avec l'âge : en 1915, il publiait encore *Les Vierges de l'Acropole*. Inclinons-nous devant cette longue vie de travail et de gloire.

Le même mois de juin 1925 fut fatal à Homolle et à Chuquet. Chuquet, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, professeur au Collège de France, devint votre associé-correspondant à la date du 5 février 1909. Né à Rocroi, d'une famille originaire des environs de Givet, ce coin de Wallonie française qui, annexé à la Champagne, présente tant d'attaches avec la Lorraine, c'est au Lycée de Metz qu'il fit ses études. Sa carrière de professeur fut remarquable. Dès 1886, il enseignait à l'École normale supérieure et il inaugurait la série de ses travaux sur les guerres de la Révolution : il consacra à cette époque magnifique de notre histoire sa vie presque entière. C'est à peine s'il a donné quelques volumes sur d'autres sujets, en particulier sur la guerre de 1870. N'oublions pas qu'au cours de la dernière guerre, il mit sa plume au service de sa patrie : il écrivit sur les *Crimes allemands* un livre qui se recommande à la fois par la richesse et la sûreté de sa documentation, et par la modération du ton. Chuquet savait que l'exagération et l'injure ne peuvent que faire tort, même à la justice d'une noble cause. Le nom de Chuquet, qui fut longtemps professeur à l'École supérieure de Guerre, restera inséparable du souvenir de toutes nos gloires militaires.

Le Dr Charles Liégeois, lui aussi, appartenait par sa

Digitized by Google

naissance aux Marches de l'Est; comme Chuquet, ce fut un grand travailleur; comme lui, il ne voulut pas rester inactif, malgré son grand âge, pendant la Grande Guerre: il s'engagea et dirigea avec science et dévouement l'hôpital auxiliaire de Mirecourt. Son élection au titre d'associé-correspondant date du 4 mars 1898. L'œuvre littéraire du Dr Liégeois est extrêmement variée. L'on ne s'étonne point de voir ce médecin collaborer à la *Revue générale de clinique et de thérapeutique*, au *Progrès médical*, à la *Gazette des Hôpitaux*, à la *Tribune médicale*, au *Bulletin médical des Vosges*, à la *Revue médicale de l'Est;* l'on ne s'étonne point que ce Lorrain convaincu ait publié un ouvrage important sur *saint Pierre Fourier et la médecine*, établissant la nature du mal auquel succomba le vénéré curé de Mattaincourt, père des pauvres : l'on admirera peut-être que ce praticien si occupé ait pu consacrer dix années de recherches à une étude purement historique et archéologique sur l'abbaye de Bonfays. Cette savante étude, qui fait revivre près de six siècles d'histoire, vous l'avez couronnée, Messieurs, en 1920, en lui attribuant le prix Dupeux, reconnaissant ainsi le mérite d'un homme qui sut rendre tant de services variés à sa province d'origine, qui sut l'illustrer dans des genres d'activité si divers.

C'est aussi un Lorrain d'origine que Félix Briot, ancien conservateur des Eaux et Forêts. Né à Rambervillers, il fut élève de l'École forestière de Nancy; si ses fonctions l'obligèrent à rester toute sa vie éloigné de son pays natal, il n'en tint pas moins à se rattacher à elle par les liens les plus solides : il était votre associé-correspondant depuis le 21 janvier 1896. Il consacra toute son existence au problème important de la restauration des montagnes, et ses publications portent exclusivement sur l'économie alpestre et l'économie pastorale des Hautes-Alpes. Il a étudié de très près les graves problèmes spéciaux à la haute montagne, la correction des torrents, la transhumance, le reboisement; il a cherché, avec une ardeur opiniâtre, des remèdes à ce danger de plus en plus menaçant : la dépopulation des montagnes françaises. L'on a pu mettre en doute — non sans quelque raison — la

Digitized by Google

valeur de certains des remèdes qu'il préconise; l'on a pu estimer parfois qu'il se montrait trop systématiquement opposé à des réglementations et à des travaux indispensables. Mais l'on ne peut qu'admirer la foi d'apôtre avec laquelle Félix Briot, pendant toute sa carrière, a prêché la confiance dans le bon sens des montagnards, se faisant le champion de la liberté : comme le disait M. le Secrétaire perpétuel dans une étude pénétrante consacrée au discours de réception de Félix Briot à l'Académie de Chambéry : « Si ce sont des illusions, elles sont du moins généreuses. »

Votre Compagnie, Messieurs, a procédé durant cette année à l'élection de cinq nouveaux membres: quatre associés-correspondants, MM. de Koschembahr Lyskowski, Lefèvre Pontalis, Errard, le lieutenant-colonel Renard; votre bienveillance s'est étendue à votre secrétaire annuel, que vous avez accueilli au nombre de vos membres titulaires.

M. de Koschembahr Lyskowski, membre de l'Académie de Cracovie, professeur de droit romain à l'Université de Varsovie, docteur *honoris causa* de l'Université de Nancy, ne doit point être considéré comme un étranger dans une compagnie établie par Stanislas Leszczinski, roi de Pologne; son nom sonore évoquera parmi vous le souvenir de votre illustre fondateur. M. de Koschembahr Lyskowski s'est distingué dans une science qui dépasse les frontières nationales, la science du droit romain. Nous n'énumérerons pas les nombreux articles et les importants travaux juridiques qui ont valu au savant professeur une réputation mondiale. Publiés d'abord en allemand, puis en polonais, mais accompagnés d'un résumé en français composé par l'auteur lui-même, ces travaux s'inspirent tous d'un même principe, le grand principe de l'Équité romaine. Vous avez été heureux de porter vos suffrages unanimes sur M. de Koschembahr Lyskowski; il sera parmi vous le digne successeur des Polonais célèbres que votre Compagnie a comptés jadis parmi ses membres titulaires ou parmi ses associés-correspondants, les Zaluski et les Jablonowski.

Digitized by Google

Si le nom de M. de Koschembahr Lyskowski vous rappelle la grande époque du roi Stanislas, celui de M. Pierre Lefèvre Pontalis, ancien ministre plénipotentiaire à Vienne, évoque ici le souvenir de l'antique famille ducale de Lorraine. C'est en effet grâce aux démarches de M. Lefèvre Pontalis que les autorités de Vienne ont restitué aux Archives de Nancy les fonds de l'ancien duché de Lorraine conservés à Vienne par le gouvernement impérial d'Autriche-Hongrie. Mais M. Lefèvre Pontalis avait d'autres titres à faire valoir auprès de votre Compagnie que des titres de reconnaissance. Il a exploré l'Indo-Chine française et le Siam avec Auguste Pavie, et il a rapporté de cette mission d'une quinzaine d'années, au prix de nombreuses fatigues et même au péril de sa vie — M. Lefèvre Pontalis perdit une partie de son bagage dans les rapides du Mé-Kong — quantité de précieux documents qu'il a publiés dans le tome V de la *Relation de la mission Auguste Pavie.* Vous avez été heureux de vous adjoindre ce diplomate habile, qui a représenté la France avec honneur dans tant de circonstances, et souvent dans des circonstances difficiles, et qui a acquis par là tant de droits à la gratitude de la Lorraine et à celle de la France.

M. Lefèvre Pontalis a déployé ses talents dans le monde entier : c'est dans un cercle restreint, au contraire, que M. Paul Errard, instituteur à Thonne la-Long, président de la Société des naturalistes et des archéologues du nord de la Meuse, a exercé son activité. M. Paul Errard est, depuis longtemps déjà, lauréat de l'Académie de Stanislas : il a consacré au village de Délut une savante monographie, qui malheureusement est restée inédite. Depuis 1918, M. Paul Errard s'est attaché à faire revivre au milieu des ruines la société qu'il préside. Au lendemain de la guerre, la situation, en pays envahi, était navrante; la bibliothèque avait été détruite par l'incendie; les membres étaient morts ou dispersés. M. Paul Errard se mit à l'œuvre courageusement. Vous avez reçu le nouveau bulletin trimestriel de la Société, et vous n'avez pas constaté sans quelque admiration que ce bulletin était tout entier de la main de M. Errard, qui s'astreignait à le

Digitized by Google

polycopier, malgré la fatigue croissante de sa vue. Mais la Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse est maintenant sauvée; chaque année de nouveaux membres s'inscrivent; le Bulletin, imprimé à Longuyon, s'accroît progressivement. M. Paul Errard a su maintenir dans cette région de Montmédy, éloignée à la fois de Sedan, de Verdun, de Metz et de Nancy, un groupe actif de travailleurs courageux et, en quelque sorte, un foyer de civilisation.

Dans la liste de vos nouveaux membres, la science est représentée par M. le lieutenant-colonel Paul Renard, professeur à l'École supérieure d'aéronautique, président de la Société française de navigation aérienne, un Vosgien, originaire de Lamarche-en-Bassigny. Le nom des deux frères Renard, Charles et Paul, est indissolublement lié à l'histoire si attachante de la naissance et des progrès de l'aviation et de la locomotion aérienne. Vous n'avez point oublié le voyage sensationnel du dirigeable *France*, le premier dirigeable qui revint à son point de départ par ses propres moyens. Mais le lieutenant-colonel Renard n'a pas été seulement pour son frère le collaborateur le plus précieux et le plus fidèle; il a consacré son activité propre à faire connaître, par des cours, des conférences, des publications de toute espèce, la science neuve de l'aéronautique. Vous êtes heureux d'accueillir parmi vous un représentant de cette discipline nouvelle, aux progrès de laquelle la France a eu tant de part, en la personne du lieutenant-colonel Paul Renard, à qui l'Académie des Sciences a décerné la grande médaille d'or de l'aéronautique.

Il me reste enfin, Messieurs, et j'en suis tout confus, à vous parler de moi-même. Si votre Compagnie a bien voulu m'admettre, tout d'abord à titre d'associé-correspondant, puis au titre de membre titulaire, je le dois bien davantage, certes, aux études auxquelles j'ai dévoué mon activité qu'à mon mérite propre. Votre Compagnie en effet s'est toujours vivement intéressée à ces langues locales qu'on croit insulter en les traitant de patois : vous avez accueilli dans vos Mémoires le travail de Clesse sur le patois de Fillières; vous publiez cette année le *Diction-*

Digitized by Google

naire du patois des environs de Bruyères, de M. Lemasson. Mais surtout vous avez entrepris, en 1874, à une époque où il y avait quelque originalité et quelque mérite à s'occuper des patois, une Enquête sur les parlers du Nord-Est. Un volume d'Adam sur les *Patois lorrains*, publié sous votre nom, a utilisé en partie les riches matériaux qui ont été alors réunis; mais ce sont surtout les six gros manuscrits, bien connus des patoisants, où sont conservés les résultats de cette enquête, qui resteront comme un document précieux pour le dialectologue, comme un témoignage impérissable de votre activité dans le domaine de la linguistique. J'ai moi-même, dans mes premiers travaux, étudié les patois du nord de la région lorraine et j'ai continué depuis à m'occuper spécialement des parlers de la région de l'Est de la France. Je vous remercie d'avoir bien voulu reporter sur moi une partie de l'intérêt que vous avez toujours accordé au vénérable dialecte de l'antique Lotharingie.

C'est avec une légitime fierté que je vous rappellerai ici, Messieurs, les distinctions dont les membres de votre Compagnie ont été l'objet pendant cette année.

M. le professeur Pierre Parisot a été nommé membre correspondant de l'Académie de Médecine. Vous vous réjouirez que l'Académie parisienne ait distingué notre confrère; ce titre envié était bien dû à sa science profonde comme à son inépuisable dévouement.

M. Robert Parisot a obtenu, pour l'ensemble de ses travaux d'histoire, le grand prix Gobert. Ses collègues et ses confrères lui ont témoigné toute leur joie de cet honneur, digne récompense d'une vie entière de probité intellectuelle et de labeur acharné.

M. Antonin Daum a reçu la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Vous avez admiré à l'exposition des Arts décoratifs l'effort considérable qu'a fourni M. Daum pour la décoration du pavillon de Nancy et vous applaudirez tous à cette distinction bien méritée.

Ce sera pour vous un plaisir, Messieurs, de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de vos travaux académiques.

Digitized by Google

Vous me pardonnerez de ne point insister sur les prix de vertu et sur les prix littéraires dont vous êtes les dispensateurs : votre séance solennelle de décembre leur sera entièrement consacrée. Mais je vous rappellerai, dans une énumération, hélas! trop rapide, les lectures que vous avez entendues.

M. Pierre Bretagne vous a fait sur le *Lied romantique* une communication d'une poésie charmante. Vous avez regretté, avec lui, que les traditions de l'Académie ne permissent pas d'y joindre les auditions musicales qui en eussent été l'illustration naturelle.

M. l'abbé Renard a lu une suite de sonnets intitulés *La Montagne au Soleil*. Il y chante, en vers imagés et sonores, les charmes de la montagne, la vie rustique des montagnards; et l'admiration des beautés de la nature aboutit naturellement à un hymne de foi et d'amour pour son Créateur.

Dans un genre plus sévère, M. Duvernoy a étudié une vieille famille d'imprimeurs lorrains à laquelle il se trouve allié, les *Höhner ;* il a fourni sur les divers membres de cette famille, qui joua à Nancy, au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle, un rôle assez considérable, des renseignements du plus haut intérêt.

M. le Secrétaire perpétuel a exposé le détail d'un remembrement qui fut exécuté à Neuviller au XVIII^e^ siècle, à l'occasion de la construction du château de M. de La Galaizière. C'est un document précieux pour l'histoire de la propriété rurale sous l'ancien régime.

M. Hippolyte Roy a longuement étudié, dans un style fleuri dont il possède le secret, la sympathique et pittoresque figure du D^r^ Cuny, explorateur du Darfour. Aux souvenirs du courageux Lorrain, M. Roy a ajouté de copieux détails sur la flore, la faune et les mœurs de ces pays lointains.

M. Estève, dans une séance à laquelle M. le maréchal Lyautey vous a fait l'honneur d'assister, a résumé d'une manière très vivante ses impressions sur la vie universitaire en Amérique.

M. le chanoine Martin a retracé l'édifiante vie de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon.

Digitized by Google

Il a suivi pas à pas la bonne duchesse dans sa province d'adoption, il vous a montré les vertus de cette âme d'élite, dont la vie serait digne de figurer dans la *Légende Dorée*.

Une broderie conservée au monastère des Clarisses d'Alençon est considérée comme l'œuvre de la bienheureuse. M. des Robert a prouvé, par l'étude des armoiries qui y figurent, que cette broderie est postérieure de vingt ans au moins au décès de Marguerite d'Alençon. Il a passé en revue, à ce sujet, les variations subies au XV^e^ et au XVI^e^ siècle par les armoiries de la maison ducale de Lorraine. Cette instructive lecture a montré combien la science du blason est précieuse pour dater les objets anciens.

M. Berlet, dans une lecture d'un haut patriotisme, a parlé des provinces françaises et de la protection du sol national : c'est le rôle de la Lorraine de servir à la France, en quelque sorte, de bastion naturel.

M. le D^r^ Imbeaux vous a dit une suite de poésies intitulée *En relisant Lucrèce*. A l'exemple de Sully-Prudhomme, M. le D^r^ Imbeaux s'est efforcé de créer une poésie scientifique et d'ajouter les ornements des Muses aux savantes découvertes de la pensée contemporaine.

C'est une curieuse page d'histoire que M. l'abbé Renard a fait revivre, d'après les documents d'archives. A la mort de l'abbé Grégoire, un grave incident surgit entre le Saint-Siège et le gouvernement de Louis-Philippe, par suite de l'attitude intransigeante prise par l'archevêque de Paris. Il fallut toute l'habileté de notre ambassadeur à Rome, aidé d'ailleurs par la bonne volonté réciproque des deux parties, pour assoupir cette fâcheuse affaire, qui eût pu devenir un grave conflit.

Vous regretterez sans doute, Messieurs, de ne pouvoir relire dans votre volume de Mémoires qu'une partie seulement de ces intéressantes communications. Vous aurez toutefois cette consolation d'offrir au public, cette année, un volume plus important que le précédent et vraiment digne de vous et de votre activité intellectuelle, grâce au *Dictionnaire du patois des environs de Bruyères* de M. Lemasson, que vous imprimez avec l'aide

Digitized by Google

d'une subvention de M. le Ministre de l'Instruction publique. Il est aussi de bon augure que vous puissiez espérer, dès l'année prochaine, la publication à peu près intégrale de tous les mémoires qui vous seront présentés.

Vous n'aurez point à craindre que la vie chère, plus cruelle encore pour les sociétés savantes que pour les savants eux-mêmes, vienne interrompre, à sa cent soixante-seizième année, l'importante collection de vos Mémoires. Ceux-ci sont pour la ville de Nancy, dont ils portent le nom partout en France et dans le monde entier, une source d'honneur — et une source de profits : ne font-ils pas entrer chaque année, par voie d'échange, dans la bibliothèque publique de Nancy près de quatre cents ouvrages français et étrangers, dont la valeur atteint presque 10.000 francs? Vous ferez appel, s'il est nécessaire, à une municipalité qui a toujours été soucieuse à la fois des intérêts matériels et des intérêts intellectuels de la capitale de la Lorraine, et à laquelle nous nous faisons un plaisir d'adresser nos remerciements, pour une bienveillance qui ne s'est jamais démentie, en ce jour où nous sommes ses hôtes, par la volonté de notre fondateur, le roi Stanislas.

Digitized by Google

ERREURS JUDICIAIRES

ET MÉDECINS EXPERTS

Par le Professeur Pierre PARISOT

MEMBRE TITULAIRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Des liens qui me sont particulièrement chers m'unissent à l'Académie de Stanislas.

Le souvenir de mon oncle, le Dr Léon Parisot, professeur à l'École de Médecine de Nancy, qui fut membre de votre Compagnie il y a plus d'un demi-siècle, me reporte à ma jeunesse, et ce n'est pas sans émotion que je revois par la pensée son visage où se reflétaient la bonté et la science, les deux caractéristiques de son être moral; plus près de nous m'apparaît la figure de mon regretté cousin, le professeur Alexandre de Roche du Teilloy, que chacun entourait de respect et à qui beaucoup d'entre vous témoignaient une fidèle reconnaissance. Ce lettré modeste et érudit, doublé d'un philologue distingué, fut un de mes maîtres; c'est lui, je n'aurais garde de l'oublier en ce jour, qui m'a présenté à vos suffrages et fut le meilleur artisan de mon élection. Malheureusement, je n'ai pas su profiter de son enseignement comme je l'aurais dû et aujourd'hui, plus que jamais, j'ai conscience de mon insuffisance littéraire en prenant la parole dans cette enceinte, devant des hommes rompus en l'art de bien dire.

Le médecin légiste manie plus souvent, hélas, le scalpel

Digitized by Google

que la plume; ce sera, à vos yeux, mon excuse, je l'espère, et un de mes titres à votre indulgence.

Et d'abord jetons un coup d'œil rapide sur le domaine dans lequel se meut le médecin expert; il n'est ni un témoin ni un juge, son opinion doit reposer uniquement sur la connaissance médicale d'un fait dont il apprécie la nature et fournit l'interprétation scientifique. Modeste auxiliaire de la justice, il est chargé de l'éclairer; son appréciation personnelle ne lie en rien le magistrat toujours indépendant dans la formation de sa conviction : l'expert a une responsabilité scientifique et au juge reste l'entière responsabilité judiciaire. C'est à tort, selon moi, qu'Enrico Ferri et l'École positiviste italienne voudraient donner à l'expertise une force probante obligatoire pour le magistrat et conférer ainsi le jugement aux experts eux-mêmes.

« La médecine légale fournit des preuves ou des indices; elle est un des éléments de conviction et non le seul », ainsi s'exprimait mon cher et vénéré maître, le professeur Tourdes, votre regretté et éminent confrère. A vrai dire, cependant, le médecin légiste ne se contente pas de faire des constatations, mais il est obligé d'interpréter des lésions et d'expliquer leur genèse; de cette appréciation dépend parfois la condamnation d'un inculpé. Si l'expert n'a pas, à juste titre, la prétention de rendre un jugement, il ne doit pas se dissimuler que son rapport occupe souvent une place prépondérante dans l'enquête, d'où sa responsabilité morale; elle fait tout à la fois le péril et la noblesse de ses fonctions.

Pour bien remplir sa mission, l'expert doit s'imposer certaines directives morales.

Être versé dans l'étude sans cesse en progrès de la médecine légale, discerner les acquisitions scientifiques d'une certitude éprouvée, avoir conscience de la valeur de son acquit médico-légal, mais aussi savoir douter et même, à l'occasion, avouer son ignorance sans faux amour-propre, observer avec impartialité et rigueur, fermer les oreilles aux bruits de la rue et ouvrir les yeux aux moindres détails d'une expertise, redouter l'influence même semi-consciente, des luttes politiques ou reli-

Digitized by Google

gieuses, éviter toute idée préconçue née des charges qui pèsent sur l'inculpé, n'être ni l'homme de l'accusation ni celui de la défense, conserver jalousement devant les magistrats l'indépendance morale qui doit être l'apanage de l'expert, enfin avoir toujours présente à l'esprit la crainte de l'erreur judiciaire, telles sont à mes yeux les principales qualités requises pour être un médecin légiste.

Quoi de plus épouvantable que l'erreur judiciaire? Songe-t-on, sans frémir, à l'innocent qui en est victime : il perd son honneur, sa liberté, sa vie même, il devient pour sa famille un objet de mépris et entraîne, pour elle comme pour lui, la mésestime générale. Point n'est nécessaire d'être condamné pour être mis au ban de la société, il suffit parfois d'être soupçonné, inculpé, détenu préventivement, pour être à jamais déconsidéré; la réhabilitation n'efface pas toujours les stigmates de la condamnation. N'oublions pas cette parole de Montesquieu : « Une injustice faite à un seul est une menace faite à tous. »

Ce n'est pas sans une angoisse poignante qu'on se représente le malheureux qui crie son innocence; hélas! on le fait taire parfois au nom d'une science équivoque, d'autant plus affirmative dans ses assertions qu'elle repose sur les bases moins solides. Si l'action judiciaire s'exerce à tort, se bornant à une simple inculpation ou se terminant par une condamnation, du début à la fin, l'erreur judiciaire est constituée; magistrat et médecin expert doivent mettre tout en œuvre pour chercher à l'éviter, guidés tous deux par un amour égal de la vérité.

Malheureusement, la vérité humaine n'a rien d'absolu, quelle que soit la sûreté de notre jugement et l'étendue de notre science, nous ne pouvons nous flatter de connaître et d'apprécier toutes les conditions d'un fait; aussi, persuadés de ne pouvoir posséder la vérité absolue, notre devoir est-il de nous imposer les directives les meilleures pour nous en rapprocher.

Réaliser ce programme, c'est éloigner de notre esprit le spectre hideux de l'erreur judiciaire; ainsi cette han-

Digitized by Google

tise de nos veilles et nos nuits s'évanouira et l'humoriste qui représente une Justice claudicante donnant le bras à une Science aveugle, ne trouvera plus prétexte à exercer son esprit sarcastique.

Souhaiter d'éviter l'erreur est bien ; étudier, observations à l'appui, comment elle a pris naissance, comment elle a été relevée, est mieux encore. Une constatation préliminaire s'impose, celle-là réconfortante, qui témoigne des progrès de la médecine légale et de ses annexes, la toxicologie et la police scientifique : si le médecin expert a parfois été responsable d'une erreur, bien plus souvent il a pu la déceler et éclairer ainsi le magistrat au grand profit de la justice.

De fortes études de médecine légale s'imposent à tout médecin désireux de remplir avec conscience les fonctions d'expert ; aux yeux du magistrat aussi bien qu'à ceux du public, elles sont la meilleure garantie d'une bonne justice. Depuis quelques années, sous l'inspiration de Brouardel, on a institué à l'Université de Paris un diplôme spécial de Médecine légale et de Psychiatrie.

Après Paris et Lyon, notre Université lorraine a créé, sur mon initiative, ce même diplôme, chaque jour plus apprécié par les magistrats qui ont bien le droit, je pense, de réclamer aux Universités la formation de médecins réellement experts en médecine légale. Que nous sommes loin, aujourd'hui, de ce fait énoncé en 1840 par Devergie : « Sur douze médecins, écrit-il, qui constituent la liste de la Cour royale de Paris, il n'y en a qu'un seul qui se soit occupé de médecine légale d'une manière spéciale et il n'est plus employé même par la Cour. »

Et cependant, en 1826 — il y a un siècle exactement — le Garde des Sceaux donna des instructions dont je détache les lignes suivantes : « Elles (les opérations de médecine légale) sont souvent difficiles et délicates et elles ont une grande influence sur le jugement des affaires les plus graves. C'est un double motif de ne les confier qu'à des hommes instruits, expérimentés et capables de les bien faire. Les erreurs et les méprises qui se commettent au moment du flagrant délit sont trop souvent irréparables. »

Digitized by Google

On ne s'improvise pas médecin légiste, serait-on chirurgien ou médecin de grande valeur. « L'histoire des rapports faits dans les causes les plus célèbres, écrivait déjà en 1801 l'éminent médecin légiste Mahon, prouve qu'il ne suffit pas d'être bon praticien pour être bon expert ou bon juge en médecine légale. »

Aux termes du décret de novembre 1893, le titre d'expert médecin devant les tribunaux peut être confié non seulement aux diplômés mais encore aux docteurs ayant au moins cinq ans d'exercice de la profession médicale, comme si, pendant cinq ans, ordonner des potions ou faire des opérations, après avoir quitté l'étude de la médecine légale entreprise sur les bancs de la Faculté, constituait un titre quelconque à la spécialisation médico-légale!

La désignation des experts est entièrement dévolue aux magistrats, c'est pour nous la certitude que leur choix ne sera influencé ni par des relations personnelles ni par des influences politiques; il sera toujours déterminé, sauf quelques rares exceptions, par la science médico-légale reconnue du candidat, pour le plus grand bien de la justice.

Dans le but d'apprécier les progrès accomplis, jetons un coup d'œil rapide dans ce passé moyenageux où les connaissances médico-légales reposaient sur une observation grossière et une interprétation erronée, empreinte d'un esprit superstitieux analogue à celui des procès de sorcellerie.

Au Moyen-Age, un cadavre était-il trouvé aux abords d'un village, on exposait la victime avec ses plaies multiples et on faisait défiler devant elle tous les habitants du lieu. Cette sorte de confrontation devait faire connaître le meurtrier. Quand, au passage d'un des habitants, le sang sortait des plaies en bouillonnant, la désignation du coupable était faite, le cadavre s'était révolté, son sang avait bouillonné. Cette pratique judiciaire était, ô ironie, dénommée « Jugement de Dieu ». Ainsi l'ignorance de la formation des gaz dans le sang des cadavres qui se décomposent, devenait, sous l'invocation divine, la cause d'effroyables erreurs judiciaires.

Cette coutume a persisté jusqu'au règne de Charles-

Digitized by Google

Quint, mais je ne suis pas sûr que, de nos jours, certains médecins plus érudits en histoire médiévale qu'en médecine légale, n'aient jamais eu recours au « Jugement de Dieu »; quelques constatations en font foi. Un cadavre est-il retiré en été des eaux de la Meurthe avec des harpons qui déterminent des blessures, reste-t-il exposé au soleil sur la rive, il se décompose rapidement. Le médecin appelé à pratiquer un premier et rapide examen, à la vue des plaies qui saignent, croit à des blessures récentes, un crime est soupçonné, la justice commence une information et, après expertise médico-légale, ce crime n'est plus en réalité qu'un suicide ou un accident. Simple alerte, sans conséquences sérieuses autres qu'un fait divers sensationnel dans les journaux.

Notre confrère, l'éminent conseiller à la Cour, Louis Sadoul, dans l'intéressant ouvrage qu'il vient de publier sous le titre : *Les crimes des Cardinaux(Vittel, 1804)*, fournit une preuve éclatante des progrès faits depuis un siècle par l'enquête judiciaire et la médecine légale. Il rapporte l'histoire lamentable d'une famille Arnould dont les membres sont accusés d'avoir assassiné des marchands de bœufs du Morvan qui n'avaient pas reparu à Vittel comme de coutume depuis neuf ans. On découvre en mars 1804 des ossements humains dans une carrière voisine de l'habitation des Arnould, surnommés les Cardinaux. Ces derniers ont une mauvaise réputation, ils sont suspects; la logique, un peu simpliste de cette époque, veut que ces os soient ceux des marchands de bœufs et les assassins : les Cardinaux.

Le 26 ventôse un médecin, ancien chirurgien de la marine, en retraite à Vittel, est chargé d'examiner les ossements : il ne peut déterminer au juste la date de l'enfouissement des cadavres, mais il sait par l'enquête que ces os ont été trouvés dans la terre rapportée à cet endroit voilà quelques années et, influencé par ces renseignements, il estime que l'enfouissement remonte à huit ou neuf ans.

La description laissée de ces fragments osseux m'a été soumise par M. Sadoul et j'ai pu lui indiquer que ces ossements n'étaient pas ceux de cadavres ensevelis huit

Digitized by Google

ou neuf ans avant l'expertise du chirurgien de la marine, mais provenaient d'un très ancien cimetière. J'ai été heureux d'apprendre que M. Georges Goury, le distingué préhistorien, avait émis semblable opinion.

Cinq exécutions capitales sur la place d'Épinal, le 29 fructidor an XIII, sont ainsi la terrible conséquence d'une instruction judiciaire conduite avec une idée préconçue et basée sur une expertise médicale entachée d'erreur.

« Un coupable puni, dirons-nous avec La Bruyère, est un exemple pour la canaille, un innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens. »

Je vais maintenant, si vous le permettez, vous conduire à Maxéville, commune des environs de Nancy. Nous sommes en 1921 : près d'un crassier de hauts fourneaux on a découvert, d'après le procès-verbal de gendarmerie, des ossements humains; le crâne ne figure pas parmi ces os qui, au dire d'un témoin, paraissent être ceux d'un enfant de cinq à six ans, du sexe féminin. L'adjoint au maire de la commune les fait transporter à la morgue du cimetière et un grand quotidien de la région fournit des renseignements qui sont colportés de bouche en bouche, commentés et amplifiés. Suivant ce journal, « on se trouvait en présence d'un crime. L'enfant, après avoir été tué, aurait été enterré dans cet endroit désert; la tête a pu être enterrée plus loin pour égarer les recherches. Les restes du pauvre petit, je cite textuellement, ont été transportés à la morgue. Espérons, malgré le peu d'indices qu'elle possède, que la gendarmerie ne tardera pas à éclairer cette affaire ». Chacun se transforme dès lors en Vidocq de village, on invoque des souvenirs et on finit par se rappeler la disparition d'une famille composée du père, de la mère et d'un jeune enfant; l'enquête suit cette piste dans la région; l'opinion publique crie vengeance et on s'apprête à faire un mauvais parti à ces parents indignes.

Sur ces entrefaites, le parquet est saisi de l'affaire et adresse à mon laboratoire les os du jeune enfant. Humérus, fémur, vertèbres sont étudiés avec soin, et mon examen me permet de conclure que le pauvre petit être n'était

Digitized by Google

autre qu'un chien, un vieux chien jaune-brun, ajouterai-je, d'après l'étude microscopique de quelques poils trouvés dans une anfractuosité osseuse.

Ainsi, grâce à l'expertise médicale, l'enquête de la gendarmerie prend fin, une famille innocente n'est plus victime de suspicion et, pour les amateurs d'émotions fortes, l'espoir d'un beau crime s'évanouit.

Dans cette affaire, vous avez pu voir comment naissent, prennent corps, se propagent les accusations les plus graves reposant sur des preuves bien fragiles; l'oisif, beau parleur, se plaît à faire des hypothèses macabres qui rapidement se transforment en certitude; « il ne lui faut, dirai-je avec Montaigne, ni matière, ni base : laissez le courre, il bastit aussi bien sur le vuide que sur le plain ».

La foule, poussée souvent par un sentiment louable de justice, prise d'horreur pour le crime qui a été commis, veut un châtiment; mais pour cela il lui faut un coupable. De simples apparences, quelques racontars tendancieux lui suffisent à échafauder toute une accusation. Si la presse, qui représente une des forces les plus puissantes de notre société moderne, prête généreusement et utilement son appui à l'innocent condamné, elle se fait parfois la propagatrice écoutée d'une inculpation hâtive, basée sur des preuves insuffisantes.

Quand par malheur les passions politiques ou religieuses sont mises en éveil, la haine se fait jour et la persécution est proche.

Dans cette atmosphère malsaine, juge et expert, redoutons de subir la contagion et faisons effort pour échapper à la contamination.

Lisons les journaux, mais gardons-nous de nous laisser suggestionner par cette séductrice passionnée et passionnante qu'est la presse; en un mot, évitons la prévention, « ce crime des honnêtes gens », comme l'appelait Lachaud.

Quelques mots sur les empoisonnements vont maintenant nous laisser entrevoir les erreurs judiciaires auxquelles ils ont donné naissance.

Que vous dirai-je de l'intoxication par l'oxyde de car-

Digitized by Google

bone, ce gaz qui prend naissance dans les foyers de combustion, se répand dans nos chambres sournoisement car il est inodore, empoisonne notre sang et souvent nous tue ?

Un des faits les plus typiques que je trouve dans mes notes est le suivant : Dans une petite ville de Lorraine célèbre par son église gothique, Saint-Nicolas, un drame s'est déroulé il y a quelques années, à l'ombre de la basilique, dans une famille composée du père, de la mère et de trois enfants; un matin, ils sont trouvés morts dans leurs lits, sauf le père qui est assis dans la cuisine, l'air hébété. On le soupçonne d'être en état d'ivresse et d'avoir provoqué l'asphyxie des siens pendant la nuit, à l'aide des vapeurs de charbon émanant d'un fourneau.

Son attitude bizarre, ses réponses hésitantes, embarrassées, contradictoires, ses réticences, l'oubli ou la négation de certains faits évidents transforment, après un premier interrogatoire, les soupçons en certitudes. Ce père dénaturé, ce mari indigne, est conduit sous bonne garde à la geôle municipale. Il sort de la maison du crime, accueilli par des cris de vengeance et de mort poussés par une foule sans cesse grossissante. Chaque habitant possède déjà des précisions sur les circonstances de l'horrible drame, on trouve des explications de ce forfait dans les habitudes alcooliques de ce père coutumier de mauvais traitements envers sa famille; l'indignation publique attisée par ces récits est à son comble et prompte justice aurait été faite si l'infâme assassin n'avait été protégé par les gendarmes. Des cadavres, un homme hébété, titubant, conduit en prison par des gendarmes, cela a suffi pour orienter l'opinion générale. La passion publique, cette « démence de la canaille » comme l'appelle Voltaire, est déchaînée.

A mon arrivée, je reconnais par l'état extérieur et l'autopsie des cadavres qu'il s'agit d'intoxications multiples par l'oxyde de carbone, j'examine ensuite minutieusement l'inculpé.

Ivresse, incohérence, cynisme dans les réponses, contradictions, perte de mémoire simulée, qu'on relevait contre le prisonnier, se réduisent à autant de manifes-

Digitized by Google

tations de l'empoisonnement de la cellule nerveuse par l'oxyde de carbone : j'ai devant moi non pas un alcoolique assassin mais un malheureux père qui a subi avec sa famille, pendant son sommeil, les effets d'une intoxication oxycarbonée à la suite de la fermeture accidentelle d'une clef de fourneau ; gravement atteint, il a commis la faute d'avoir survécu et, pour un peu, il l'aurait cruellement expiée. De sa prison, il est transféré à l'hospice, au grand désappointement d'une foule aux réactions irraisonnées et parfois cruelles. Quand, six semaines après, il est sorti de l'hôpital, n'a-t-il jamais, en souvenir de sa courte détention, rencontré des visages méfiants? Je n'oserais l'affirmer.

Envisagées à un point de vue purement scientifique, des intoxications attribuées à l'arsenic, au cuivre, à la strychnine, à la digitaline, et j'en passe, ont donné lieu à des condamnations imméritées. La revision s'est imposée, les données scientifiques nouvelles ont constitué le fait nouveau et la Cour suprême a rendu son arrêt.

« Ce n'est pas la jurisprudence qui s'est assouplie, comme l'écrit justement le professeur Hugueney, de la Faculté de Paris, mais la science qui s'est affirmée. »

Une toxicologie rajeunie est venue s'inscrire en faux contre des conclusions vieillies. L'arsenic, pour ne citer qu'un exemple frappant, grâce à des travaux récents a été trouvé dans l'organisme humain normal à des doses qui autrefois avaient suffi à établir la preuve de l'empoisonnement et l'envoi du pseudo-coupable aux travaux forcés à perpétuité !

Les ptomaïnes, dirai-je encore, nées de la décomposition cadavérique, découvertes et étudiées par Selmi en 1870 et Armand Gautier en 1872, fournissent à l'analyse chimique des réactions analogues à celles de certains poisons végétaux ; avant leur connaissance, bien des erreurs ont pu être commises.

La preuve médico-légale devient aujourd'hui plus ardue ; la ptomaïne se différencie du poison criminel, mais le doute scientifique reste encore de mise. « Un doute éclairé peut quelquefois, suivant d'Olivet, servir de flambeau. »

Digitized by Google

Ce n'est pas sans une mélancolie angoissée qu'on songe aux erreurs nées d'une science en évolution dont on a trop facilement accepté les solutions comme définitives.

La responsabilité de l'expert, à vrai dire, n'est pas en jeu, il subit les ignorances de la science, « si savant soit-il, un savant ne peut savoir que tout ce qui se fait à son époque », ajouterai-je avec Lailler et Vonoven.

La possibilité de revision devrait, à mes yeux, être plus souvent envisagée pour dépister les erreurs dues à une science devenue caduque au nom d'une science en progrès.

Laissons de côté, si vous le voulez bien, Messieurs, la toxicologie aux données aussi précises que changeantes avec les années et jetons un coup d'œil sur une affaire judiciaire qui a passionné, il y a vingt ans, la grande presse, l'opinion publique et peut-être bien les experts eux-mêmes : l'affaire Jeanne Véber.

Ce n'est pas sans émotion qu'on relit aujourd'hui l'histoire de Jeanne Véber, cette Bretonne au visage énigmatique, cette mère de famille accusée d'avoir tué, de mars à avril 1905, trois nièces en bas âge et tenté d'étrangler un neveu âgé de dix mois. Elle est acquittée aux Assises de la Seine en 1906 à la suite des rapports officiels de médecins-experts éminents, malgré les témoignages accablants de parents et même de médecins appelés à la première heure auprès des petites victimes. Bientôt après nous retrouvons l'ogresse à Villedieu, près de Châteauroux, donnant des soins à un enfant de neuf ans qui meurt d'une manière tragique avec un sillon suspect au cou.

Les experts de Châteauroux concluent à une mort par strangulation, c'est également l'opinion du juge d'instruction, mais des médecins légistes, commis dans le procès antérieur, sont consultés de nouveau et, persistant en leur idée première, trouvent dans l'interprétation des lésions cadavériques la preuve d'une mort naturelle.

A la suite de ce rapport, la Chambre des mises en accusation de Bourges rend le 6 janvier 1908 un arrêt concluant à un non-lieu.

Mise pour la seconde fois en liberté, Jeanne Véber

Digitized by Google

continue ses pérégrinations malheureuses sous le nom de Jeanne Moulinet, loge à Commercy dans une famille où un enfant de neuf ans qui couchait dans son lit meurt avec tous les signes d'une rapide asphyxie. Commis par M. le Procureur général de Nancy, je pratique avec l'assistance de mon confrère, le Dr Thiéry et en présence des médecins de la ville, l'autopsie dont les résultats ont été confirmés par la contre-expertise de mon collègue, le professeur G. Michel.

J'ai trouvé notamment, autour du cou de l'enfant, un sillon interrompu vers la nuque sur une étendue de 6 centimètres et j'ai pu affirmer qu'un lien de consistance inégale avait été placé dans cette région et serré vers la nuque, comme le ferait un garrot, par une main large de 6 centimètres. J'ai conclu, d'après l'ensemble de mes constatations, que la mort était due à la strangulation par un lien. Des mouchoirs tortillés et maculés de sang ont été trouvés à la suite d'une perquisition opérée dans la chambre de Jeanne Véber dont on apprenait seulement le véritable nom. La largeur de la main de cette femme, mesurée par moi à la prison de Saint-Mihiel, est de 6 centimètres; nouvelle démonstration de sa culpabilité. Bien qu'elle nie, malgré l'évidence des preuves médicales, Jeanne Véber est arrêtée et enfermée ensuite dans un asile.

Dès lors, c'en est fini avec les morts aussi mystérieuses que naturelles d'enfants et le cauchemar des mères de famille se dissipe enfin; c'est à l'asile de Fains que l'ogresse a terminé ses jours il y a quelques années.

A aucun moment, je n'ai voulu m'intéresser aux crimes dont Jeanne Véber avait été soupçonnée à Paris ou à Villedieu, mon seul devoir comme mon seul souci était de m'occuper de l'affaire de Commercy, désireux de ne pas me laisser influencer par la lecture des rapports de mes confrères. Jeanne Véber était-elle réellement innocente ou coupable d'avoir étranglé ou étouffé de jeunes enfants, je ne devais pas me poser cette question; je me suis contenté de prouver que l'ogresse avait étranglé l'enfant dont j'avais pratiqué l'autopsie.

Par un sentiment de déférence envers la mémoire de

Digitized by Google

mes savants et regrettés collègues je me garde aujourd'hui de conclure en rendant responsable Jeanne Véber d'autres crimes que celui de Commercy. Un esprit superficiel attribuerait peut-être à une même main criminelle la série des actes similaires dont on accusait l'ogresse, c'est là, paraît-il, une conception par trop simpliste.

« Le crime de Jeanne Véber, suivant son éminent avocat, ne prouve rien en ce qui concerne les affaires précédentes. Voilà une femme à qui, depuis quatre ans, on répète qu'elle est tueuse d'enfants. N'y a-t-il pas là une sorte de suggestion qui peut à la fin produire un malheureux résultat? C'est là, avouez-le, ajoute-t-il, une question troublante et mystérieuse... » Je la livre aujourd'hui, Messieurs, à vos méditations.

Quel que soit le mécanisme psychologique suivant lequel le crime de Commercy a été commis, un fait est à retenir : l'arrestation de l'ogresse a été une heureuse mesure de préservation sociale.

A plus d'un titre, l'affaire Jeanne Véber est d'un enseignement utile, même pour les experts les plus haut placés, je n'aurais garde d'insister.

Je n'envisagerai pas ici, Messieurs, les condamnations d'aliénés méconnus, qui se font de plus en plus rares, car nombreux sont aujourd'hui les inculpés soumis à un examen mental; je regrette que semblable mesure ne soit pas appliquée à certains témoins. Sachons en effet que les témoins, suivant l'expression de Bentham « sont les yeux et les oreilles de la justice ». De quelles erreurs judiciaires n'est-il donc pas responsable le témoignage, cet unique et faillible élément de preuves!

A côté des témoins qui sciemment font une déposition mensongère, il en est qui mériteraient d'être examinés par un médecin légiste capable de dépister une tare physique ou une anomalie psychique génératrice d'une déposition qui n'est pas adéquate à la réalité des faits!

Le magistrat psychologue, et ils le deviennent tous par la pratique de l'instruction, a-t-il un doute sur le degré de crédibilité d'un témoin, devrait avoir recours aux lumières d'un médecin expert avant d'accepter telle déposition qui sert de base à l'accusation. S'il en était ainsi,

Digitized by Google

nous ne verrions pas, à la suite d'un témoignage médicalement suspect, s'ouvrir une instruction avec son cortège d'arrestation, de détention préventive et quelquefois de condamnation.

A ce propos, je ne vous rappellerai pas l'histoire lamentable de ce brillant officier de cavalerie, le lieutenant de la Roncière, condamné à dix ans de réclusion à la suite d'une accusation mensongère portée par une jeune fille névrosée, âgée de seize ans, fille du général baron de M...; je préfère vous entretenir d'un fait que j'ai personnellement observé.

Une femme de dix-huit ans, névrosée elle aussi, est mise en prison pour avoir tué son enfant nouveau-né; elle prétend tour à tour avoir jeté le petit cadavre dans le canal de la Marne au Rhin ou l'avoir enterré dans un bois voisin; ces versions contradictoires paraissent suspectes, une expertise médicale s'impose et mes investigations prouvent que cette femme n'a jamais été mère. Interrogée ensuite par le magistrat instructeur qui lui fait remarquer la gravité de sa situation et la conjure de dire la vérité, elle répond simplement : « Eh bien! je subirai la peine puisque j'ai commis la faute. » Aveu formel dont ne se contente pas le juge. Il a fallu son insistance et ma déclaration très nette pour qu'elle revienne sur sa fausse affirmation en sanglotant.

A ce moment sa physionomie changea et son expression me rappela celle des sujets au réveil d'un état hypnotique. En réalité, il s'est agi, dans l'espèce, d'un cas d'auto-suggestion comme Liébault, Bernheim, Liégeois en ont décrit dans leurs remarquables travaux sur la suggestion et l'hypnotisme dans leurs rapports avec la jurisprudence et la médecine légale.

Malheureusement, cette femme ne s'était pas contentée d'être sa propre accusatrice, mais elle était recherchée comme témoin principal dans une affaire de mœurs qui avait entraîné l'arrestation, à Orléans, d'un homme d'une situation honorable. Il est inutile d'ajouter que mon rapport a suffi pour faire tomber les accusations dont cette névrosée s'était rendue coupable.

Il s'agit là d'hystériques, de malades suggestibles, de

Digitized by Google

pithiatiques, mais non de femmes au système nerveux normal, bien équilibré, aussi me garderai-je, comme certains auteurs, d'ériger en règle générale le manque de sincérité des femmes; le lourd tribut qu'elles paient à la duplicité, au mensonge, à la haine ou à l'amour peut faire tout l'attrait du roman, mais ne doit être invoqué que rarement dans le cabinet du juge d'instruction.

La plus grande erreur de la justice, a écrit Renan, est de croire aux témoignages des enfants. Ils n'ont certes pas grande valeur, c'est un fait reconnu, j'en ai eu des preuves multiples.

Je me souviens d'un transport de justice à Ludres, commune des environs de Nancy où une fillette de sept ans prétendait avoir été victime d'actes de violence de la part d'un habitant de ce village; mon examen fut négatif.

Cette enfant mythomane avait ainsi mobilisé procureur, juge d'instruction, greffier, médecin et, fière d'avoir retenu l'attention publique, disait naïvement à ses petites camarades : « C'est pour moi que tous ces messieurs sont venus de Nancy. »

Deux ans après, fait remarquable d'imitation, nouveau transport pour fait analogue, la fillette avait fait école.

Si la vérité ne sort pas de la bouche des enfants, il serait logique de croire que le témoignage du vieillard à l'enviable expérience, mérite toute confiance.

Malheureusement, l'âge ne donne pas que de l'expérience, mais entraîne la diminution de l'acuité visuelle et auditive, tares physiques qui certes ne sont pas recommandables pour un témoin, mais ce n'est pas tout. La mémoire faiblit avec les ans, la suggestibilité augmente, la mélancolie avec idées de persécution prend naissance et souvent la confusion mentale se manifeste.

Ces signes de défaillance cérébrale, continus ou seulement intermittents, s'imposent à l'attention du juge et nécessitent une expertise médicale. Les recherches que j'ai poursuivies à l'hospice Saint-Julien sur le témoignage du vieillard m'ont permis de mettre ces faits en lumière et d'en montrer l'importance médico-légale.

Le témoignage est souvent une preuve décisive dans une affaire civile ou criminelle et, comme nous venons

Digitized by Google

de le voir, cette preuve est faillible, aussi a-t-on cherché à la remplacer ou à la contrôler par des indices matériels dont s'occupe aujourd'hui, avec tant de succès, cette nouvelle branche de la médecine légale : la police scientifique, qu'il s'agisse de l'identification des récidivistes, de l'étude des empreintes digitales, des poussières ou des taches.

A la preuve testimoniale déficiente, tend à se substituer la preuve matérielle mise en valeur par la science technique de l'expert.

Messieurs, l'Académie de Stanislas est le lieu par excellence où on se plaît à évoquer le passé; c'est dans mon propre passé de médecin légiste que j'ai tenu à rechercher des souvenirs et non dans la littérature médicale; j'ai voulu faire, devant vous, œuvre personnelle, heureux si cet exposé, malgré toutes ses imperfections, pouvait vous faire entrevoir les progrès réalisés par l'expertise médicale.

Grâce à des directives plus strictes et à des méthodes scientifiques plus rigoureuses, la spécialisation médico-légale paraît aujourd'hui capable d'éviter ou de réparer au besoin l'erreur judiciaire.

Sans médire du passé ni nous enorgueillir présomptueusement du présent, la science du médecin expert nous autorise, Messieurs, à entrevoir pour l'avenir de précieuses garanties de Vérité et de Justice.

Digitized by Google

UNE VISITE

AU

PALAIS DUCAL DE NANCY

(1926)

Par M. Hippolyte ROY

MEMBRE TITULAIRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

Indulgents à mes travaux historiques, comme à mes efforts littéraires, vous me fîtes, Messieurs, le très grand honneur, dont je sais tout le prix, de bien vouloir accueillir dans votre vieille et docte Compagnie un nourrisson allaité par les Muses, avec un chroniqueur, restituant émerveillé la cour de nos ducs en sa splendeur, voire, non sans irrévérence, en son ineffable réalisme : témoignage authentique, emprunté aux artisans, aux fournisseurs, à la concierge elle-même du château, Marie Collonnet. Vous avez daigné parfois sourire — et je pris rang, intimidé, parmi votre illustre phalange.

Mais à un beau geste, ouvrant la plus simple et la plus large bienvenue, un discours, fût-il bref, fût-il châtié, double forme de la politesse chez un écrivain conscient de son auditoire, constitue une ingrate réponse, dont, je le crains, vous serez bientôt excédés.

De quoi vous entretenir, Messieurs, sinon de ce Palais ducal, où vécurent de dignes princes, dont je me suis

Digitized by Google

plu, je le répète, à restituer avec amour la splendeur, les manières et — pourquoi, je vous le demande, les en exempter? — les petits travers, rapprochant de nous tous ces grands. *Homo sum*, disait un Ancien, *humani nil a me alienum puto* (1). Je vais donc évoquer et présenter, en une vision rapide mais fidèle, cette illustre demeure, dont il faut connaître les beaux jours depuis longtemps révolus, comme il faut brièvement apprécier les augustes vestiges, resserrés au fond de ses salles, ceux du moins cadrant avec cette modeste étude. Sous les mutilations, dictées par la mode, comme sous les aménagements, utilisant de nobles restes, recherchons et retrouvons son antique figure, de plus en plus altérée. Ainsi, du badigeon étendu sur un siècle, renaissent de vieilles fresques, restaurées, ligne par ligne, touche par touche, consciencieusement. Oublions, en ce pèlerinage, accompli côte à côte, le musée, fort bien ordonné cependant, et, comme au temps du duc Charles IV, où il émerveillait les étrangers accourus, visitons pas à pas le château. Soyons, non le guide, identifiant pièce à pièce les divers objets, répartis de vitrine en vitrine, mais le chroniqueur, incarnant, pour les avoir hantés, les obscurs témoins de la vie magnifique et primitive, menée en ces lieux. Écoutons les dires de la concierge, les confidences du bonnetier, du ceinturier ou du menuisier, puis, opérant les rapprochements de forme, de style et de date, appelés par le décor, ébauchons simplement une haute et large synthèse.

Réduit à une seule aile, celle du duc Antoine, édifiée sur la Ville-Vieille au seuil du XVI^e^ siècle, le château ducal, pour lui restituer son vocable plus modeste mais plus intime, restera cependant un des plus purs joyaux, attachés à la couronne murale de notre ville. Toul, la cité médiévale, un « trou » pour certains, un musée pour les artistes, se voit tristement délaissé, hors des lieux fréquentés et imposés, où se perd le recueillement intérieur, propice à notre émotion esthétique. Pourtant, le Nancéien,

(1) TÉRENCE, *Heautontimorumenos*, v. 77, paroles de Chrémès à Ménédème.

Digitized by Google

appelé dans la Ville-Vieille, lèvera, toujours charmé, les yeux sur la Porterie, où chevauche, parmi les arabesques et les ciselures, le duc Antoine, fils de René II. Il ignorerait apparemment la genèse de cette noble page, comme du fragment, auquel, selon un plan nettement arrêté, elle appartient.

Blois, pierre à pierre, devait dicter ce splendide ensemble, la Porterie, imageant une façade sévère, brisée sur la rue, le vestibule, pareil avec son pilier central, à une salle Capitulaire (1), la galerie mi-ogivale mi-Renaissance, avec le délicat modelé de ses colonnes, enfin, le grand escalier, tournant sa spirale immense, la « montée », style de Marie Collonnet. Pourquoi cette réplique lorraine, pressentie du pèlerin attiré à Blois? Antoine, élevé à la cour de France, avait été, on se le rappelle, page de Louis XII, et, à son avènement, survenu en 1508, il voulut retrouver et posséder sur la Meurthe le royal château de la Loire, où, adolescent, il avait servi.

Contemplons et déchiffrons, ensemble, cette noble Porterie, illustrant, comme un bois au dessin fouillé, la page un peu nue du palais ducal, avec un câble, tendu et tordu le long du toit, pour en-tête, et, sur les combles à haute pente, versant un rais bleu, de curieux dévidoirs pour lettres ornées. Mansuy Gauvin en fut, au XVI^e^ siècle, le prestigieux imagier, modelant avec amour les galbes, conduits par sa main, comme le céramiste, ivre de belles formes, caresse la pâte claire, coulée dans son rêve. Œuvre lorraine, personnelle, cependant, si, en une discipline artistique nécessaire, la formule était déjà tracée, comme se répètent et se transmettent de province à province et les lignes et les styles. Ainsi, avec celui de Nancy, les châteaux ou hôtels de Blois, Pau, Dreux, Bourges, Rouen, Le Mans, Angers ou Gaillon (2) : floraison, aboutissant plus tard au règne, égale.

(1) De même à Soissons, abbaye de Saint-Médard, chapelle du XIII^e^ siècle.

(2) Gaillon, Eure, arr. Louviers, chef-lieu cant. Portique conservé à Paris dans la cour des Beaux-Arts.

Digitized by Google

ment universel, de la pointe sèche (1). Sur un thème imposé, devait jaillir en une puissante maîtrise, attestée dans le plan comme dans le décor, une conception juste et forte, ne le cédant en rien aux plus fameux morceaux de cette époque, non sans accuser toutefois, par la conjonction de la courbe avec la droite, un peu de désharmonie dans les grandes lignes. Une façade, tracée dans le plus pur Renaissance, tel à Paris Anet (2), réédifié dans la cour des Beaux-Arts, présenterait assurément un plus bel équilibre : mais ne faut-il pas préférer cependant notre Porterie, inférieure pour le compas?

Comment concevoir et définir cette exquise vignette, offerte à nos regards charmés? Simplement : un portrait richement encadré, comme sur de nobles « Heures », où le ciseau, attardé à de jolis détails, remplacera le pinceau, traçant sur le vélin une attitude souveraine, parmi les chimériques arabesques.

Il est de ces figures équestres, commandant les antiques poternes, parfois les seuils de certains hôtels, rois, princes ou connétables, à Blois — nous le savons déjà — à Vizille (3), à Compiègne (4), à Eclimont (5), ailleurs encore. A Eclimont, château des ducs de La Rochefoucauld, figure équestre de François Ier, commémorant un fait historique : François, comte de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, seigneur de Barbezieux, Montguyon, Montendre et autres lieux, parrain en 1494 du roi, auquel il donna son prénom, réservé de ce jour à tous les aînés de cette illustre famille française.

De ces personnages héroïques, menant leur tranquille ou fougueuse chevauchée, les uns sont en plein, détachés sous une niche, les autres en modelé, telle une médaille

---

(1) Parmi les églises, fleuries par la Renaissance : Charmes, dans les Vosges, abbaye de Solesmes, abside de Saint-Pierre de Caen.

(2) Daté de 1548, œuvre de Philibert Delorme et de Jean Goujon.

(3) Vizille, Isère, arr. Grenoble, chef-lieu cant. Connétable de Lesdiguières, imagé par le sculpteur lorrain Jacob Richier (Christian Pfister, *Histoire de Nancy*, T. II, p. 112, note 1).

(4) Effigie de Louis XII, comme à Blois.

(5) Eclimont, Eure-et-Loir, arr. Chartres, cant. Maintenon, commune Saint-Symphorien.

Digitized by Google

murale, frappée à leur effigie. A Blois, Louis XII, érigé dans sa baie, fleurdelysée bleu et or, passe, solennel et triomphal, comme à une entrée sous le dais en quelque bonne ville : ici, dans un mouvement, plus fier, plus chevaleresque, le duc Antoine, imagé sous un arc surbaissé et fleuronné, *férit* (1), son épée levée, comme à Agnadel, où en 1509 il avait suivi le roi, avec ses féaux barons; à ses pieds, le chardon, meublant le blason urbain de Nancy. Mais, à vrai dire, nos yeux voient de cette œuvre, taillée dans un bloc de Savonnières (2), une simple mais bonne copie, fidèlement exécutée en 1850 par Jiorné Viard. Car le commun destin des princes, sculptés dans le marbre ou coulés dans le bronze, est de tomber, abattus un jour par les révolutions. Leurs cendres elles-mêmes ne sont pas épargnées. Éloquent *memento* du néant humain, clamé dans les chaires, mûri sous le front du penseur.

En bas, pour soutenir la hautaine image, centre de ce morceau décoratif, un portail ouvert, parmi les merveilleuses ciselures, aux cortèges de chasse ou de guerre, aux carrosses, menant nos ducs à Plombières, à Nomeny les princesses lorraines; en haut, pour la couronner dignement, un gigantesque frontispice, étirant sur les combles la joliesse de ses aiguilles jumelles, patinées de tons vieil or (3). Et des pieds-droits, chargés de tambours, de carquois et de trophées, au faîte, épanoui en fleurons frisés, ce sont, sur les pilastres, les voussures ou les pinacles, des guirlandes et des chimères, des animaux et des marmousets, mariant en un jeu libre et souple leur flore et leur faune de rêve, le réalisme au fantastique. Voyez, sous les balcons ventrus, grouiller en culs-de-lampe ces grotesques, tendus dans un effort douloureux et amusant; cherchez, comme un plaisant rébus, parmi cette végétation irréelle et délicate, le singe, vêtu en Corde-

(1) *Alias fiert*. On trouve, sur les vieux textes, les deux formes.

(2) Savonnières-en-Perthois, Meuse, arr. Bar-le-Duc, cant. Ancerville.

(3) Aiguilles, identiques à peu près à celles du chevet de Saint-Pierre de Caen.

Digitized by Google

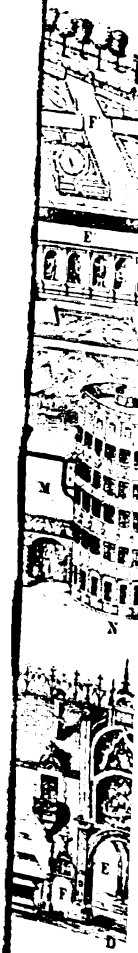

4 pans coupe
ppes des bo
laurée par les
ent, « cor de
aux apparter
ur la Carrière
— V Latrines.
rrosses. — C
H Rue-Neuv

Digitized by Google

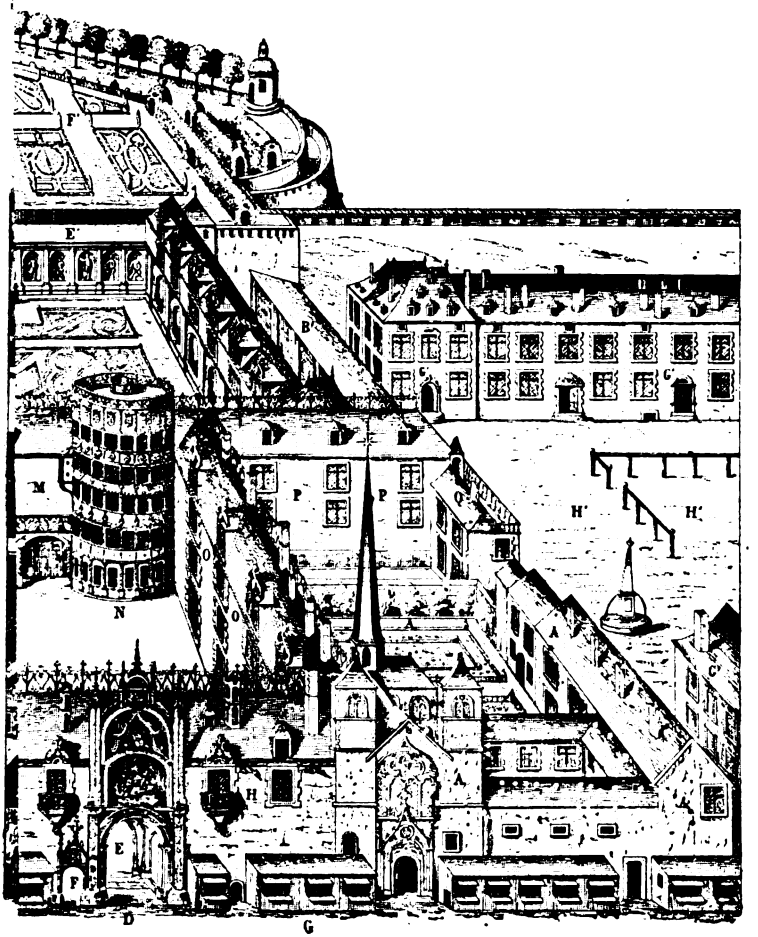

à pans coupés sur le flanc nord des Cordeliers, comme, sous une oppes des boutiquiers et artisans de la cour. — **H** Salle des Cerfs. lairée par les soirs de huit lanternes, avec un falot, posés en 1625 ient, « cor de logis, là où est le trayns de Son Altesse » (Archives aux appartements seigneuriaux; garde-meuble. Détruit en 1717. — ur la Carrière; affectation indéterminée. — **R** Cour des Viviers. — — **V** Latrines. — **X** Tour du Trésor des Chartes. Détruite en 1743. — rrosses. — **C'** Parterres, créés en 1609 par Métezeau. — **D'** Fon- **H'** Rue-Neuve, la Carrière. — **I'** Corps de garde. — **J'** « Quartier »

Digitized by Google

Digitized by Google

lier, puis le bœuf, prêchant aux moineaux, blottis sous quelque feuille de chou stylisée, enfin, tous ces farfadets embusqués, nains ou fols de cour, traités, loin de nos yeux, avec un art aussi savant, aussi consciencieux. Un dernier regard, Messieurs, résumant ce splendide ensemble, et nous allons entrer.

Nos ducs ne sont plus, poussière, vidée un jour de leur orgueilleuse sépulture : cette antique église des Cordeliers, enfermant sous son reliquaire les plus nobles cendres. Ils ne sont plus : nous allons franchir leur seuil, sans nous heurter, ni au grand suisse de la duchesse Nicole, costumé de serge rouge, ni aux soldats choisis de la garde, errant en cadence, les uns avec le mousquet, les autres avec la hallebarde. Héritier de La Ramée, de La Verdure ou de La Jeunesse — car tous ils portaient un beau nom de bataille — un gardien sans prestige nous toisera méfiant. Adieu pourpoints, roquets, casaques, colletins, hongrelines, manteaux flottants doublée de panne, « corps » (1) de satin gaufré, panaches, dentelles et baudriers, fines bottes de maroquin blanc, jaune ou violet, petits souliers, fleuris de « roses » plissées *à la confusion*. Adieu le délicat chatoiement des nuances exquises, pastel, sylvie, minime, aurore, lavandé, tristamie, céladon, nacarat, zinzolin, feuille-morte, rose-sèche, isabelle, amourette, incarnadin ! Où passaient avec leur cour les ducs Charles III, Henri II et Charles IV, ce sont, maintenant, des chapeaux melons, du gris et du noir, et, pour vous, Mesdames, oublieuses des plantureuses vertugades, donnant au moins de la tournure, des jupes courtes, et, comme fourrure, remplaçant la « peau » de cygne ou le « seublien » opulent de la Moscovie, du lapin, me dit-on, étiqueté Hudson, murmelle, ragondin ou columbia électrique...

Arrêtons nos pas sous le vestibule, importé, on le sait, de Blois, avec la Porterie. En pleine lumière, dans la mystique pénombre des voûtains, le pilier central, tel un arbre de jardin public, lançant en une belle gerbe

(1) Corps, corps de cotte, corsages.

Digitized by Google

ses basses branches, conduites par un effort savant, épanouit sur nos fronts le jet de ses nervures solidement articulées. Ce sont, en langage technique, des liernes, des tiercerons, des contre-liernes : église voisine des Cordeliers, cloîtres de Cahors et à Toul de Saint-Gengoult, nefs à Paris de Saint-Gervais, et, sous nos murs, de Varangéville. Aux clefs, une effigie, frappée, image et exergue, comme sur un « teston », remplacera la plante découpée et stylisée, suspendue en couronne légère à la nef de nos églises, vers la période flamboyante (1). Hors deux portraits, celui du duc Antoine et celui du bon roi René (2), son aïeul, reconnaissons sur ces chefs le capricieux amusement du sculpteur, cherchant dans la figure humaine, interprétée selon une plastique expressive mais fantaisiste, des sujets heureux de décoration, une étude offerte à son art. Ainsi, sous la Renaissance, soit en modelé, soit en ronde-bosse, ces médaillons illustrant les murs de certains hôtels seigneuriaux, tel à Caen le gentil manoir de Nollent.

Voici la cour du château ducal, réduite de nos jours à un jardin en miniature, petit Cluny, où de nobles pierres regretteront les temps morts : figure équestre, calvaire antique, sarcophage gallo-romain, digne des Alyscamps, enfin, gisant sur le gazon, des chapiteaux demi-brisés, où le lierre côtoie la classique acanthe.

Reconstituons, sans voir les bâtisses scolaires, murant notre rêve, le château ducal de Nancy, comme il fut, au XVII^e^ siècle, sous les ducs Charles III, Henri II et Charles IV, en son intégrité. Imaginons, sur la foi des estampes et des chroniques, un quadrilatère de constructions irrégulières mais harmonieuses, encadrant la cour, où tournaient les carrosses, attelés de six chevaux, où jouaient, soit aux quilles, soit à la toupie, les jeunes princes, attestés par Jacques Lallemant, le bon menui-

(1) Et même auparavant. Ainsi, à Laon, un fraisier, chargé de ses fruits, galerie de la cathédrale (XIII^e^ siècle).

(2) Avec son bonnet, rappelant le célèbre diptyque de Nicolas Froment, conservé au Louvre.

Digitized by Google

sier (1). En certains châteaux, comme à Marchais (2), à Ussé (3), à Villandry (4) ou en Lorraine à Haroué (5), la cour, ouvrant sur la campagne un pont, une avenue, réduit le plan à trois côtés. Ici, le chez soi, cloîtré, il est vrai, comme sous le haut mur un hôtel fermé de président (6). Mais la vue plonge au levant sur les parterres, dessinés en 1609 par Métezeau, sur les divinités de Simon Drouin — jardin du général, parc de la Pépinière — puis, hors des fossés hantés par les cygnes, voguant de glacis en glacis paresseusement (7), sur le paysage, baigné par la Meurthe, enfin, pour fond de tableau, sur le coteau aimé de Malzéville, adouci par la brume claire des beaux jours. En un coin de la cour, angle nord-est, un puits, comme à Nantes, à Chaumont, à Dijon ou à Langeais. Sur le bord de la margelle, un petit oiseau du bon Dieu, absent, je le confesse, des Archives, chante, attendant éperdu les miettes de pain, jetées par la main du duc Henri II, ami des bêtes...

Ainsi construit, le château ducal de Nancy constituait dans la Ville-Vieille une demeure spacieuse et confortable, ouverte à la plus simple et à la plus franche hospitalité, avec ses quatre-vingt-dix-neuf cheminées (8), dénombrées par Jean Breton, « ardoisier » de Leurs Altesses (9).

(1) Archives M.-et-M., B. 1416, Lallemant, 31 déc. 1617.

(2) Marchais, Aisne, arr. Laon, cant. Sissonne.

(3) Ussé, commune de Rigny, Indre-et-Loire, arr. Chinon, cant. Azay-le-Rideau.

(4) Villandry, Indre-et-Loire, arr. et cant. Tours.

(5) Haroué, M.-et-M., arr. Nancy, chef-lieu cant.

(6) Tel à Nancy le feu Hôtel de Mahuet de Lupcourt, dit Hôtel O'Gorman.

(7) « Le controlleur en l'hostel soubscript certiffie qu'un des cygnes, qui sont ès fossés de ceste ville, s'estant envollé, M. le grand maistre, par commandement de Son Altesse, a envoyé sur la rivière en divers endroictz pour le reprendre promptement, craignant qu'il ne volla plus long, les sept personnes cy après denommées,... lesquelz l'ont reprins et rapporté. En quoy ils ont vaqué cinq jours, d'aultant qu'il s'envoloit quand on le pensoit prendre ». Archives M.-et-M., B. 1301, cert. 11 avr. 1607.

(8) On en trouve même à la « Saulzerie », à la panneterie et à la sommellerie.

(9) Archives M.-et-M., B. 7763, Breton, 7 avr. 1628.

Digitized by Google

Au levant, donc au fond de la cour, régnaient les appartements seigneuriaux, auxquels donnait accès, angle sud-est, le « Rond », digne, avec ses élégantes ciselures, de Giovanni Giocondo (1). Vers le XVIe siècle, en effet, les escaliers, presque toujours logés, comme ce dernier, dans une tourelle, recevaient, des hôtels bourgeois aux royales demeures, les uns dans le bois, les autres dans la pierre, la plus délicate et la plus merveilleuse décoration. Citons, sans longtemps chercher, à Blois celui de François Ier, illustré par Jean Goujon, à Chartres celui de la Reine Berthe, à Bourges celui de Jacques Cœur, à Nevers celui du Palais ducal, enfin, ceux de Meillant ou, à Paris, de Cluny. Ici, au lieu de la poivrière, érigeant sur les toits le plomb des épis, de la chimère ou de la figurine, une plate-forme, comme à Blois. Au couchant, sur la rue, la Salle des Cerfs, prolongée, vers les Cordeliers, par la Salle-Neuve; au sud, vers la Collégiale de ce nom, la Salle Saint-Georges, affectée à des représentations; enfin, au nord, des logis diversement distribués, soit pour les hôtes, soit pour le personnel.

La galerie mi-ogivale mi-Renaissance, décorée de médaillons à figures diverses, extérieurement, nous conduit bientôt, comme en une Salle des Gardes, dans une sorte de nef, abritant, sous le berceau profond de sa voûte, un musée préhistorique; de là, sur la droite, à une salle, répétant en un mauvais dessin le vestibule du château ducal, si pur de ligne et de style. En cette crypte, sous le pilier central lourdement équarri, telle une poutre de soutien, un merveilleux mausolée, sculpté au XVIe siècle par Ligier Richier, René de Beauvau et Claude Baudoche, sa femme, *gisants*, couchés côte à côte sur la pierre, pour un sommeil éternel et apaisé; le long du mur, un second tombeau; puis une Cène polychromée, exécutée en 1582 par Florent Drouin, relique du vieux Saint-Epvre, enfin, une Passion, travail flamand du XVIe siècle également.

(1) A rapprocher du « Rond », quant au dessin, le bel escalier intérieur du *Grand-Cerf*, aux Andelys (XVIe siècle).

Digitized by Google

Entrés en joye, sortés en paix : invite sur le seuil une antique enseigne (1). Et, à la suite de nos ducs, gagnant avec leur splendide cortège la salle dite *des Cerfs*, gravissons lentement la « montée » en pas de vis, logée, angle nord-ouest, dans la *Tour de l'Horloge*, effilant sur les toits sa haute flèche couronnée. Fuyante spirale, ombreux recoins... Et, traînant sur leur auguste personne des « santeurs » violentes et capiteuses, ces nobles princes passaient à travers la fange (2), comme la salamandre héraldique, sculptée à la Porterie, à travers la flamme, cependant que, pour la traversée, les belles dames relevaient prudemment la cotte de satin pastel, céladon, nacarat, isabelle ou incarnadin, bordée de fin argent... Une rampe de style gothique flamboyant couronne, comme à Blois, le singulier escalier, virant en pente douce largement, où, selon certaine légende, citée aussi pour Amboise, les ducs de Lorraine auraient jadis chevauché. A ce petit détail, répété avec la foi, se réduit, pour de nombreuses personnes, la connaissance historique du château.

Entrons. A notre droite, une salle dite *des Tapisseries*, précieuse à nos yeux pour la fidèle et splendide reconstitution des intérieurs seigneuriaux, au XVI^e^ siècle. Considérons en elle un type, cadrant, sous la Renaissance, avec la floraison joliment ciselée des portiques, des tourelles et des lucarnes : visions de Pau, de Langeais, de Meillant (3), de Chaumont, de Marchais ou de Cheverny (4). Les regards seront captés, dès le seuil, par un grand lit, construit selon le modèle classique : le lit du duc Antoine, remarqué à juste titre de tous les visiteurs, avec ses colonnes, cantonnées, comme à Blois, de la cordelière, chère à la reine Anne de Bretagne, ses panneaux, historiés aux doubles armes du jeune couple, enfin, comme encadrement, la devise courante du duc, près de vingt fois répétée, au goût du temps : *J'espère*

(1) Enseigne du *Cheval-Blanc*, « hostellerie » de la Ville-Vieille (1623).
(2) Archives M.-et-M., B. 7753, Collonnet, 25 mars 1625.
(3) Meillant, Cher, cant. et arr. Saint-Amand-Mont-Rond.
(4) Cheverny, Loir-et-Cher, arr. Blois, cant. Contres.

Digitized by Google

avoir. Tel, en la célèbre église de Brou (1), le phylactère, multipliant, sur un tombeau fameux (2), la légende désolée : *Fortune, infortune, fort une.*

A ce beau lit, érigeant un magnifique symbolisme, exprimé sous une discrète et touchante écriture, convient pour fond la célèbre mais douteuse tapisserie, figurant la *Condamnation de Banquet et de Souper,* allégoriquement, toujours selon le goût du temps, retrouvé dans la littérature. Sur la haute chaire, tendue de velours minime, nos bons ducs, amis des joyeux festins, comprenaient-ils ce fâcheux rappel à la sobriété, relégué, il est vrai, au fond du garde-meuble? Non, ce ne fut pas, témoins les costumes et les coiffures, datant le seuil du XVI^e^ siècle, un trophée, recueilli, comme le croient les visiteurs avertis, sous la tente, mise au pillage, du Téméraire. Mais, de temps immémorial, ces panneaux flamands justement réputés auraient, suivant la tradition, décoré, lors de la procession, commémorant le 5 janvier la fameuse Bataille, les murs du palais ducal, avec une autre série, conservée, non loin de Semur, au château de Thoisy-la-Berchère (3) : tapisserie, dite *A l'Oiseau,* imageant une chasse à la « volerie » de charmante et naïve facture. Les unes et les autres figurent, pièce par pièce, sur un album, publié en 1838 par Jubinal (4).

Et maintenant, nos yeux, attardés sur le jugement condamnant Banquet à être pendu — quelle cruauté, Messieurs, et quelle ingratitude! — nos yeux sont sollicités par une haute et belle cheminée de la Renaissance, représentative, sous son manteau pareil à un portique, de ces foyers sculptés au XVI^e^ siècle avec un art patient et délicat, dans les gentils manoirs de l'Ile-de-France, de la Normandie ou de la Touraine. Les verrières, écus-

(1) Brou, rattaché aujourd'hui à Bourg-en-Bresse.

(2) Tombeau de Marguerite d'Autriche, femme de Philibert le Beau, duc de Savoie, petite-fille de Charles le Téméraire, tante de Charles-Quint.

(3) Thoisy-la-Berchère, Côte-d'Or, arr. Semur, cant. Saulieu. Communication de M^me^ la comtesse Bernard de Durfort.

(4) Michel-Louis-Achille JUBINAL, série Haroué, dans *Les anciennes tapisseries historiques,* T. II, 4 planches.

Digitized by Google

sonnées aux armes des deux duchés lorrains, et le « plancher » ou plafond, historié de divers motifs héraldiques, complèteront heureusement cet intérieur, où nous cherchons, comme à Blois, le petit béguin de la reine Anne.

Regagnons maintenant la salle dite des *Cerfs*, où se tenaient jadis les États Généraux, où la Ligue en 1588 assembla pour un conseil secret ses grands chefs et où, Messieurs, le 13 février 1751, notre vieille et chère Académie reçut, lors de sa fondation, la plus auguste et la plus brillante hospitalité. Les discours fleuris, infligés par le récipiendaire à son auditoire — et surtout à lui-même — retentirent en ce lieu, traînant comme un écho confus des délibérations, puis un peu plus tard des délassements, menés avec ardeur. Drapée de noir, cette longue salle, où, de leur vivant, ils faisaient les cent pas, après avoir « beu » les eaux de Spa (1), servait enfin à exposer le corps de nos ducs, veillé par leurs gentilshommes (2).

La voûte, incurvant en un jet son hardi berceau, revêt, pour le visiteur franchissant le seuil, ce froid des mornes cloîtres, où ne fleurissent sur nos têtes ni le trilobe, ni en clef la rosace. Pour admettre et comprendre ce vaisseau pareil à un couloir, il le faut vider de ses collections, puis lui restituer son aspect et son décor du XVI^e^ siècle. Le long des murs, affichant aujourd'hui les augustes figures de nos ducs, ceux-ci en cuirasse, ceux-là en perruque, des abbés, des magistrats ou des cardinaux, régnaient alors, sur un front de 55 mètres, de grandes fresques, exécutées vers 1530 par Hugues de la Faye, scènes de chasse, scènes de la Passion. Blanchie depuis à la chaux, la voûte représentait, par une réminiscence, empruntée à la nef de certaines églises, un ciel bleu étoilé, épousant la courbure immense du zénith. Signalons, au

(1) Archives M.-et-M., B. 7732, Collonnet, 1^er^ août 1616; B. 7738, Collonnet, 15 mai 1618.

(2) La salle des Cerfs, en hiver, était calfeutrée et surchauffée : douze « brouettes » ou coquilles de fer, brûlant du charbon, ce, écrit Marie Collonnet, « pour resuer la gelées, sortent des muraille ». Archives M.-et-M., B. 7753, Collonnet, 25 mars 1625.

Digitized by Google

fond de cette salle, une haute et belle cheminée du plus pur Renaissance, érigée de nos jours seulement.

Une salle vide, Messieurs, assurerait au rêveur, écoutant le bruit de ses pas, une tranquille et fidèle évocation des temps, comme il faut au parc de Versailles la solitude confidente, dans la mélancolie des feuilles sèches, jonchant de leur or les allées désertes. Les rois ni les ducs ne sont plus. Le musée, avec ses souvenirs confondus dans la mort, habitera les lieux somptueux et délaissés. Ici, dans ce vaste cadre, dont je me plais à souligner la grandeur et le néant, la piété entassa, pour les mélanger et les conserver, les âges et les styles : manuscrits, broderies, médaillier, hallebardes, coulevrines, terres cuites, puis, entre autres meubles, une immense horloge astronomique, exécutée au XVIIIe siècle par Bernard Joyeux, de Pagny-sur-Moselle, et offerte, Messieurs, avec un abandon encombrant, à notre vieille Académie, connaissant, comme les sages, le prix du temps.

La *Pompe funèbre* du duc Charles III, ordonnée et dessinée par Claude de La Ruelle, mérite dans cette salle une mention particulière, par sa reconstitution fidèle et précise du château, extérieur et intérieur, au seuil du XVIIe siècle. Projetées sur un écran, ces douze planches illustreraient et relèveraient, singulièrement, ce discours, en attirant sur son auteur, inquiet de ses périodes oratoires, une indulgente et charitable absolution. On y voit se dérouler de table en table le magnifique mais ordinaire cérémonial, copié — ceci semblerait oublié — sur la cour de France, plus auguste encore. Les rois et les ducs, en ces temps, ne pouvaient mourir, sans traîner à leur suite un immense cortège de *Pleurants*, confondant sous la même robe princes, mendiants et gentilshommes (1).

---

(1) *Pleurants*, retenus par La Ruelle et imagés sur les tombeaux de Brou (Marguerite de Bourbon), de Dijon (Jean sans Peur, Philippe le Hardi) et, au Louvre, de Philippe Pot, seigneur de La Roche-en-Bourgogne, chambellan de Charles le Téméraire, puis de Louis XI, grand sénéchal de Bourgogne (salle de la Renaissance).

Citons, hors du cadre historique, la salle de la Ferronnerie, la salle des Souvenirs napoléoniens, la salle de la Ville de Nancy, enfin, la

Digitized by Google

Tel fut, au XVII^e siècle, le château ducal de Nancy, dont le tronçon resté debout attestera superbement la grandeur, la majesté. Dans ce cadre, nos bons princes, magnifiques sur leur personne, vivaient simplement et dignement, avec un abandon ingénu, celé des panégyristes, mais trahi sur les mémoires de la concierge, des fournisseurs et des artisans. Parfois, les hôtes de Leurs Altesses, éblouis par le décor, les costumes et les réjouissances, souriront à la dérobée des piquants tableaux, offerts à leurs yeux. Il est assez plaisant, en effet, de voir le laisser-aller, contrastant avec la rigoureuse ordonnance, imposée par la mode; la coulisse, démentant follement la scène. La cour, sous certains aspects, rappelait Yvetot, indulgent à de fictifs sujets. Tels quels, ces souverains étonnants, marqués pour la légende, nous auront charmés par leur naturel aimable et facile, comme par leurs manières élégantes et maladroites. En ces princes si raffinés mais si primitifs, nous aurons trouvé des hommes.

---

salle dite de l'*Art populaire lorrain*, aménagée par M. Charles Sadoul avec un soin minutieux et intelligent, par la restitution des intérieurs villageois, lit, taque, berceau, horloge, armoire lorraine, etc.., en regard de ces intérieurs seigneuriaux.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. Léon MALGRAS (René d'AVRIL)

AUX RÉCIPIENDAIRES

MM. le Professeur Pierre PARISOT et Hippolyte ROY

MESSIEURS,

L'auteur de *Candide*, rassemblant, dans une hôtellerie de Venise, un sextuor de rois détrônés, parmi lesquels Auguste II roi des Polaques, ou Polonais, fait ainsi parler son cinquième personnage :

« Je suis aussi roi des Polaques; j'ai perdu mon royaume deux fois, mais la Providence m'a donné un autre État dans lequel j'ai fait plus de bien que tous les rois des Sarmates ensemble n'en ont jamais pu faire sur les bords de la Vistule. »

Ce monarque, vous l'avez deviné, n'est autre que Stanislas Leszinski. Parmi les nombreux bienfaits qui signalent son passage dans son nouvel État (*signant munera cursum*) nous devons compter pour un des plus précieux celui qui nous permet de nous réunir ainsi chaque année, dans un commun amour des Lettres, des Arts et des Sciences.

Digitized by Google

C'est ce seul titre de la confraternité, don d'une munificence royale, qui m'enhardit à prendre la parole après d'aussi doctes discours.

MONSIEUR,

Le soin dont les fonctions présidentielles me chargent aujourd'hui, ce soin de vous répondre, n'est pas sans me jeter dans la confusion et l'embarras. Il me semble que les circonstances aient pris plaisir à embrouiller les choses. Car enfin, n'est-ce pas vous-même qui devriez être à ma place sur cette estrade? Tout au plus, me serait-il permis, à moi, d'occuper la vôtre?

Mais le fait que vous prononcez, seulement cette année, votre discours de réception, montre bien quelle vie absorbante est celle de l'homme de science et de dévouement que nous avons élu membre titulaire en 1912. A quels multiples travaux vous l'avez vouée de bonne heure, quels furent ces travaux, je ne puis, après tant de personnalités dont je n'ai pas la compétence, en informer, par le menu, l'Académie.

Aussi bien, cette dernière s'unit-elle à l'hommage qui vous fut rendu publiquement, en 1913, lorsque vous reçûtes la croix de la Légion d'honneur. Des lettres de votre recteur et de votre doyen, absents de Nancy à cette date du 7 juin, des discours de vos estimés collègues, de vos élèves, forment un ensemble harmonieux d'éloges que réunit une brochure, d'un prix, pour nous, inestimable.

L'excellence de votre enseignement, sa haute probité professionnelle recevaient, avec ce ruban rouge, une consécration approuvée de tous. D'autant que, sur ce champ de bataille du médecin légiste, vous veniez de hasarder votre vie, sérieusement menacée à la suite d'une autopsie dangereuse. Celle qui fut la compagne courageuse de votre existence ainsi exposée, était encore là pour s'associer à votre triomphe.

Entre 1914 et 1918, vous donniez vos soins aux blessés

Digitized by Google

de la guerre dans les hôpitaux militarisés Marin et de l'ancien grand séminaire. Le 23 février 1921, sur la proposition du ministre de la Guerre, vous receviez la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

En 1923 vous étiez élu membre titulaire de la Société de médecine légale de France, et, la même année, vous présidiez à Paris, de la façon la plus remarquable, le VIII[e] Congrès de médecine légale de langue française.

Un peu plus tard, le 7 février 1925, l'Académie de Médecine vous admettait au nombre de ses membres correspondants : distinction enviable entre toutes, et qui vous était accordée par 51 voix sur 68 votants! Si je prends plaisir à rappeler tout d'abord ce qui constitue — pour l'instant du moins — le couronnement de votre carrière, c'est que nous ressentons avec vivacité, Monsieur, l'honneur que vous nous faites, en prenant place dans nos rangs et bientôt à notre bureau. Les distinctions dont vous avez été l'objet, l'hommage qui vous a été rendu, cette haute estime dont on vous entoure, de tout cela rejaillit sur l'Académie, comme une sorte de reflet brillant, de lustre miroitant, dont, en votre personne, elle se pare.

Souffrez, à présent, que je retrace en ses grandes lignes, et la genèse de vos œuvres, et l'évolution qui vous fut particulière, depuis l'instant où vous présentiez avec succès, à Nancy, votre thèse de Doctorat en médecine : « Recherches sur le pouls dans le cours, la convalescence, la rechute de la fièvre typhoïde ». Cette thèse, vous en deviez, sans doute, l'inspiration à votre vénéré père, titulaire par deux fois des grandes médailles — argent et or — des épidémies.

Le D[r] Victor Parisot qui joua jusqu'à sa mort, survenue en 1895, un grand rôle dans la vie de notre cité, avait été l'un des professeurs de l'École préparatoire de médecine de Nancy, lors de la réorganisation de 1842. C'était un esprit fort distingué, imprégné au Collège royal — cet ancêtre du Lycée Poincaré — du suc des poésies grecques et latines, et manifestant ce goût pour les spéculations philosophiques, particulièrement pour la morale, que nous retrouvons chez vous, quand vous nous

Digitized by Google

faites connaître votre sentiment sur la responsabilité humaine. Ainsi que vous-même, il aimait les arts et les lettres. Il insista surtout auprès du Conseil municipal, dont il était un des membres les plus écoutés, pour que fût créé le Conservatoire de musique. Vous m'avez dit vous-même, Monsieur, qu'il aimait à jouer de la flûte et qu'il exécutait volontiers des pièces de Haydn, de Mozart et de Beethoven...

Mais l'harmonie qui vous entoure est, avant tout, scientifique et médicale. Un de vos ancêtres ne fut-il pas professeur à l'antique Université de Pont-à-Mousson? N'êtes-vous pas, vous-même, fils, neveu, frère, par deux fois beau-frère et père de médecins, un père — nous nous plaisons à le reconnaître — très brillamment continué? Vous avez bien voulu rappeler que le Dr Léon Parisot, votre oncle, avait laissé dans notre Compagnie les meilleurs et les plus attachants souvenirs. La tradition — les Académies y sont toujours sensibles — vous a peut-être dirigé vers nous; mais soyez persuadé que la reconnaissance de votre valeur propre l'emporta beaucoup plus encore dans l'expression des suffrages qui vous ont admis parmi les trente-six.

Entouré de praticiens dès votre enfance, comment n'auriez-vous pas aussitôt dirigé vos efforts vers la médecine générale? Mais comment aussi, marchant dans la trace paternelle, n'auriez-vous pas ambitionné le professorat? Vous satisfaisiez bientôt aux difficiles épreuves de l'agrégation et vous entriez, en 1886, à la Faculté de médecine de Nancy, en qualité d'agrégé (section de médecine et de médecine légale). La Faculté vous chargeait, le 15 mars 1895, de l'enseignement des maladies mentales. Vous continuiez, en même temps, à diriger la clinique des maladies des vieillards à l'hospice Saint-Julien, fonction qui vous avait été attribuée en 1883.

Vous ne tardiez pas à obtenir de flatteuses distinctions. En 1898, notamment, vous étiez élu vice-président du Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France (session d'Angers). C'est, en effet, l'étude des maladies mentales qui semble vous avoir particulièrement absorbé, après que la médecine générale vous eut conduit

Digitized by Google

à des observations fort curieuses sur certains cas d'épidémie.

Ce que je retiens des différentes observations de cette époque, c'est qu'elles ont un caractère bien régional. C'est là un des titres que nous pouvons le plus commodément apprécier. Si le professeur Victor Parisot, en effet, n'a jamais quitté son cher Nancy, le professeur Pierre Parisot, lui, a trouvé amplement matière à ses travaux dans notre Lorraine. C'est dire assez, puisque, à la médecine s'ajoute la thérapeutique, qu'il soulagea, du même coup, bien des misères humaines!

Une de celles qui s'offraient le plus souvent à votre vue, Monsieur, était la triste condition des vieillards. N'est-ce pas parmi eux que vous avez trouvé la plupart des cas de maladies mentales que vous analysez avec tant de bon sens et de subtile pénétration? La démence sénile, vous êtes-vous demandé, est-elle une véritable démence? Et vous avez répondu : Ce serait plutôt un affaiblissement du cerveau, incapable d'adaptations nouvelles, mais qui vit, souvent avec intensité, sur les notions préalablement acquises. Qu'il me soit permis de vous emprunter un exemple : Le vieillard dont il s'agit « fit, dites-vous, un congé comme lancier puis quitta la lance pour la hallebarde et devint suisse de cathédrale ». Lorsqu'il s'asseyait au bord de son lit, se croyant à la chambrée, il comptait les jours qui le séparaient de la « classe ». C'était le soldat qui reparaissait. Et lorsqu'il avait en main un balai à long manche, il en frappait glorieusement le sol, en disant : je conduis la mariée. Il se croyait encore un suisse chamarré d'or...

Cette curieuse observation que j'aurais tant voulu pouvoir citer entièrement dans votre texte savoureux, prend ici figure d'anecdote. Il semble que la plume de l'auteur ait réflété un peu du bon, de l'indulgent sourire du professeur, de ce sourire qu'un de vos élèves, poète, certain jour célébra, avec, comme refrain de ballade :

Car toujours et partout vous avez le sourire.

Mais, au fond, quelle poignante mélancolie dans le cas du vieillard dément, et comme on comprend, Monsieur,

Digitized by Google

que vous ayez bientôt, jusque dans les travaux du savant, introduit la note de pitié qui convient tout uniment à l'homme.

De telles pensées, sans doute, ont présidé à ce que je nommerai la troisième série de vos travaux, celle qui a trait aux questions d'assistance et d'hygiène sociale. Vous y avez été amené en découvrant (car on ne s'en était pas beaucoup avisé avant vous) que l'hospitalisation offrait, pour le vieillard, bien des inconvénients : perte de la liberté, changement des habitudes, pour ne citer que les principaux. Vous avez suggéré d'autres méthodes. Vous avez regardé avec douceur, les « vieux de Saint-Julien » et cela au moment où Saint-Julien lui-même était âgé, branlant et fragile..., ces vieux, si pareils parfois aux apôtres chenus de Callot. Vous avez été ému par leur navrante détresse, par leur destinée pitoyable...

... Et vous avez préconisé pour eux un régime mixte, affirmant que rien ne peut remplacer autour du vieillard, — quels que soient les dévouements — la chaleur de l'affection familiale. Ce ne sont pas mes confrères qui décernent, chaque année, tant de prix de piété filiale qui vous contrediront.

Me laisserez-vous citer encore ce trait? Avant vous les vieillards de l'hospice n'avaient qu'une sortie chaque semaine. Vous avez demandé et obtenu qu'ils en aient deux désormais.

Comme hygiéniste, vous avez pu, au sein du Conseil municipal, faire écouter vos avis.

J'arrive enfin, Monsieur, à ce qui constitue le plus beau fleuron de votre gloire scientifique : à vos expertises de médecine légale, à vos rapports, si appréciés dans les retentissantes affaires criminelles. Ici, peut-être, mes auditeurs n'apercevront-ils plus le lien qui unit à ceux-là vos précédents travaux. Il existe cependant. C'est après avoir étudié la psychologie du vieillard, c'est en scrutant ses défaillances de mémoire, que vous avez signalé, troublé, le danger que présente son témoignage en justice. D'autre part, le témoignage des enfants — vous venez de nous le dire — ne peut être souvent retenu. Quant à celui des personne d'un âge moyen, il faut compter chez elles

Digitized by Google

avec la neurasthénie mauvaise conseillère, les suggestibilités possibles, suivant Bernheim et vous-même. A défaut des oreilles, le médecin légiste nous invite à ouvrir les yeux. Les êtres humains sont faillibles. Les choses, elles, ne peuvent ni se tromper ni nous tromper.

Donnons, pour un instant, à l'un des faits justiciables de votre expertise une réalité objective. Le drame sanglant, brutal, est accompli. Le drame judiciaire commence. Il commence par l'examen du corps de la victime. Il commence, Monsieur, dans votre laboratoire.

Ah ! ce laboratoire de médecine légale, quelle sombre anthologie, sous forme d'objets, d'empreintes, de photographies, ne contient-il pas ! Vous, cependant, horrifié à l'idée de l'erreur possible, vous écartez tout signe douteux, vous voulez oublier tout ce que vous savez déjà de l'affaire, tout, sauf ce cadavre lugubrement étendu.

La victime a été frappée dans la région du cœur. Vous prenez ce cœur. Vous examinez ce cœur. Vous interrogez ce cœur. Ce cœur est vraiment horriblement mort. Et c'est pourtant ce cœur qui parlera. C'est lui qui livrera l'assassin à la justice vengeresse. Ce cœur sera le cœur tragique, le « cœur révélateur », tout comme celui du conte d'Edgard Poë.

Car, à la forme de la plaie, à ses dimensions, vous saurez la forme de l'arme meurtrière; vous éprouverez son tranchant et sa pointe. A la façon dont le coup a été porté, vous reconnaîtrez la manière d'agir, soit d'un débutant, soit d'un redoutable professionnel. Vous établirez même, à l'occasion, sa nationalité; les Arabes, les Italiens, ayant une façon bien à eux de manier le couteau. Des inductions que vous faites ainsi, avec votre implacable prudence, vous sortirez bientôt des preuves accablantes. Mais aussi, car vous êtes juste, Monsieur, car jusque dans leur noirceur, vous savez les nuances des âmes, vous remarquerez, avec attention, si le coup porté a été unique : dans ce cas, en effet, la passion, la colère, l'ivresse peuvent apporter au crime des circonstances atténuantes.

Je pourrais trouver dans vos éminents travaux d'autres exemples, montrer alors par quel mécanisme ils

Digitized by Google

s'ajoutent, en l'éclairant, à l'œuvre de la justice, mais cela, Monsieur, vous l'avez dit avant moi, vous l'avez dit beaucoup mieux que moi : c'est la matière même de votre discours. Je n'y ajouterai qu'un mot : C'est qu'en réfléchissant aux difficultés de votre tâche, vous avez compris qu'un lien plus étroit que celui qui existe devait rassembler l'homme de Loi et l'homme de Science. Vous faites des cours dans cet esprit, aux étudiants en Droit. A la Faculté de Médecine vous délivrez un diplôme spécial de médecine légale. Et vous inspirez à vos élèves des thèses inaugurales dont plusieurs sont remarquables.

Est-ce bien là tout? N'avez-vous pas encore quelque occasion de rendre service à la société? Si fait. Vous dirigez, à Nancy, l'École régionale d'infirmières. Son action s'exerce sur quatre départements : l'ancienne Lorraine intégrale. Elle admet des élèves, soit laïques, soit congréganistes, et forme aussi bien des hospitalières que des visiteuses. Vous-même écrivez, dans la brochure dont vous m'avez gracieusement fait hommage : « ... L'École offre à ses élèves le charme et le confort d'un foyer familial, sous la sollicitude éclairée et maternelle de la directrice morale sœur Louise... elle assure une solide instruction à celles qui se préparent, dans un but humanitaire, à prévenir et à combattre les fléaux sociaux. »

... Prévenir et combattre les fléaux sociaux : noble devoir, qui est le vôtre, et que vous accomplissez, Monsieur, dans le calme et la sérénité du sage, tout en prenant sur vos loisirs, pour nous réserver l'accueil de la confraternité la plus agréable.

MONSIEUR,

Lorsque notre Compagnie fit résonner, pour la première fois, votre nom dans ce palais, c'était le lauréat du prix Stanislas de Guaita : un poète, qu'elle célébrait en vous... Et si celui qui faisait connaître aux Nancéiens tout le charme intime du livre : *O mon âme!* et le pittoresque charmant des ***Enluminures*** pouvait avoir quelque droit

Digitized by Google

de traiter confraternellement un porte-lyre, il se reconnaît aujourd'hui bien moins désigné pour s'attaquer à l'œuvre, déjà considérable, d'un historien.

Aussi bien, ne le tenterai-je même pas. Mais, ainsi que j'ai pensé le faire pour M. le Professeur Parisot, je me contenterai d'indiquer, à larges traits, quelle fut l'évolution de votre talent.

Comme notre distingué confrère, M. Edmond Estève, l'observait, lorsqu'il écrivit son rapport sur votre candidature à l'Académie, il entrait à la fois de l'adoration et de la piété dans le titre et dans le contenu de votre premier volume : *O mon âme!* L'objet de votre première découverte, c'était vous-même, poème intérieur, poème d'introspection personnelle et qui présente un si frappant contraste avec le livre qui suivit — des vers aussi, principalement des sonnets — : *Les Enluminures.*

En aiguillant votre esprit sur ces voies du vagabondage artistique et archéologique, vous pensiez simplement faire une sorte de tour de France du bon compagnon rimeur. Votre âme étouffait à ne contempler qu'elle-même. Vous lui ouvriez l'espace, le ciel spirituel de nos provinces. Elle se plaisait aux cathédrales gothiques, aux donjons en ruines, aux remparts, encore intacts, des vieilles cités médiévales. Elle trouvait, pour fleurir sa pensée au pays de Ronsard, une forme, précieuse et fine, bien proche des rinceaux de cette Renaissance que vous avez tant admirée à Chambord et à Chenonceaux.

Mais, insensiblement, elle vous inclinait à rechercher dans le Passé des sources encore vives d'émotion. Vous songiez — je l'ai dit ici-même — à nous donner l'impression d'une belle et grande géographie en images... Et c'était l'Histoire qui vous guettait comme sa proie désignée. On ne fréquente pas impunément les donjons, voire même les cloîtres — tel celui de Robert le Diable — sans en faire surgir des fantômes. Vous pensiez ne camper qu'un décor verbal. Et vous alliez rencontrer les acteurs qui devaient l'animer.

Il semble que la Muse Clio, pour ne pas vous effaroucher, n'ait pas voulu, tout d'abord, vous mettre en contact avec ces seigneurs aux armures damasquinées, ces belles

Digitized by Google

dames dont vous deviez si minutieusement décrire la toilette et dont l'âme apparaissait alors si éloignée de la vôtre. Mais elle usa d'un artifice. Parmi les sites, décrits et parcourus, elle ressuscita pour vous les anciens troubadours. Nous ne trouverons trace de leur passage en votre œuvre, il est vrai, que dans nos « Mémoires » de 1918; mais, pour moi, ils se détachent vraiment sur l'or amorti des *Enluminures*. Vous les avez rencontrés au long des fleuves et des rivières de la vieille France, dans l'ensoleillement des régions méridionales. Nulle évocation de vous n'est plus significative : l'histoire, déjà, vous a séduit; mais la poésie, toujours, vous enchante.

Et je n'en veux pour preuve que ce passage de votre étude dans lequel le troubadour n'est plus Jaufre Rudel, ni Peire d'Auvergne, ni Bernard de Ventadour, mais Hippolyte Roy qui les incarne tous :

« Il faut, dites-vous, pour entendre la voix des aèdes, oublier notre époque, hostile à leurs accents perdus; il faut me situer, loin de ce siècle, au temps des anciens troubadours, parmi les manoirs, les donjons et les tournelles. Avec mes jongleurs comme harmonieux interprètes, je franchis le seuil de la poterne pour lire à la châtelaine dont je suis épris, ... ma tenson dernière; égrener, sous les enluminures de la salle haute, une chanson nouvelle, tremblante du plus profond amour. Le Seigneur, son vaillant époux, se montre flatté, très flatté de cet hommage et, en rien je ne dois craindre ce qui advint un jour à Guillen de Cabestaing, occis, touchante victime, pour avoir, en ses vers, tendrement célébré la belle Seremonde. »

Les délicats vous sauront gré, Monsieur, d'avoir aussi galamment troussé de pareils couplets. Mais la masse la plus importante des lecteurs préfère, au spectacle des « cours d'amour » celui, moins poétique cependant, des cours princières. Vous avez donné de celle du duc Henri II une description dont l'on se plaît à reconnaître le tour piquant et les curieuses recherches de détail. Cette fois, vous n'avez pas revêtu le souple pourpoint du troubadour, afin de pénétrer dans l'intimité de Son Altesse. Mais, avec la complicité des archives lorraines, vous avez

Digitized by Google

interrogé la concierge du palais ducal, cette étonnante Marie Collonet, dont les comptes, aux annotations hardies, ainsi que les mémoires fournis par le bonnetier Henry Philippe, le menuisier Jacques Lallemand, le serrurier Mengin François nous permettent de jeter un regard indiscret sur ce qui se dissimule sous la magnificence souveraine.

Pour se mouvoir avec cette aisance ironique, dans un Passé dont l'éclat paraissait intangible, qu'il fallut dépouiller de liasses difficilement déchiffrables! De quelle documentation inattendue, neuve, singulièrement forte, l'auteur ne s'est-il pas entouré! On applaudit, un peu partout, à la réussite du jeu. Les souris qui mangeaient les miettes dans la grande salle, et auxquelles Henri II faisait libéralement donner des écuelles d'eau fraîche, les tourterelles, oisons, cailles, pigeons que d'autres hôtes du palais nourrissaient dans leur chambres, « que c'était — dit Marie Collonet — une grande puenteur », furent vite populaires parmi ceux que passionnent les curiosités de l'Histoire. Et l'Institut de France se hâtait de couronner l'ouvrage.

Si bien, Monsieur, que le succès de ce livre vous engagea à en donner un autre, sinon plus suggestif, ce n'était guère possible, du moins plus volumineux. Il fait suite au premier, puisqu'il a pour objet : la vie, la mode et le costume au XVII^e siècle et qu'il fut établi d'après les mémoires de fournisseurs et artisans de la cour de Lorraine.

Dans l'ombre fraîche de la salle des archives départementales, que conserve pieusement notre confrère M. Duvernoy, vous avez dépouillé, avec une curiosité patiente, des documents tels que les factures des merciers, des tailleurs, des lingers, des gaufreurs, des bonnetiers, des ceinturiers, des joailliers et des pelletiers.

Ainsi sommes-nous, par vous, dûment avertis des détails les plus intimes des costumes des princes et suivons-nous de près la mode — la mode du temps de Louis XIII —, non point d'après les descriptions plus ou moins alambiquées des littérateurs, mais d'après le témoignage de ceux-là mêmes qui en furent les artisans·

Digitized by Google

Vous voulez dire qu'il pleut, écrivait La Bruyère, dites : il pleut. Vous voulez être renseignés sur un vêtement, sur un bijou? Consultez le tailleur et le joaillier. Comme c'est simple! Il ne fallait qu'y penser.

L'ensemble du livre, avec son glossaire et ses tableaux, représente un travail de dix années. Plus de 15.000 pièces sont passées sous les yeux de l'écrivain.

Nous connaissions, certes, par les gravures de Callot ou les compositions d'Abraham Bosse, l'allure générale des costumes au commencement du XVII^e siècle. Mais ce que ne peut rendre une œuvre d'art, ce sont des détails, plus intimes, de la toilette. La boutique du mercier, Messieurs, est à notre disposition. Notre confrère en a dressé l'inventaire. Aussi, guidés par lui, n'avons-nous plus qu'à choisir pour nous fournir en bas, gants, rubans, miroirs, bonnets, dentelles, écharpes, baudriers, éventails, jarretières.

Au chapitre de la lingerie, nous saurons ce qui se portait comme fraises, rabats, collets ou mouchoirs, et ce que signifient les mots « linceux » et « tavaoles ». Mots techniques, mots rares qui permettent d'élucider des textes et notamment ceux de Molière! Nous nous croyons revenus au temps des Précieuses, avec les appellations des nuances à la mode.

Les unes sont agrestes et même jardinières : sylvie, lavandé, feuille-morte, « febve cuitte »; d'autres, du goût compliqué et puéril des « ruelles »: zinzolin, triste-amie, amourette, temps perdu, ventre de biche... Le duc de Lorraine chargeait son agent à la cour de France de courir les boutiques à la mode, la galerie du Palais, la place royale. Mais toutefois, dans son duché même, se fabriquaient plusieurs étoffes, notamment les toiles d'Épinal et de Châtel-sur-Moselle.

« Il faut, a dit, au *Mercure de France*, M. Émile Magne, accorder grande attention au travail patient, minutieux, de tous points remarquable de M. Hippolyte Roy, qui joint les qualités d'un écrivain de talent à la conscience d'un loyal érudit. » Et, dans une revue américaine, Mrs Éloïse Ellery fait avec raison observer : « A cette époque, la cour de Lorraine était une copie de la cour de

Digitized by Google

France sous la domination de Richelieu. Une étude directe de cette dernière est impossible, du fait que ses archives ont été détruites dans le grand incendie de 1737. Donc cette étude répand la lumière, non seulement sur la vie à la cour de Lorraine, mais aussi sur la vie à la cour de France, à une époque importante de l'histoire. »

Et je m'en voudrais de ne pas clore les citations par ces phrases élogieuses de notre vénéré membre honoraire, M. Christian Pfister, qui fut le préfacier du livre :

« Il lui arrive (à M. Hippolyte Roy), quittant littérature, annales, garde-robe ou technique, d'écrire, de sa bonne plume, de l'histoire tout court : les portraits qu'il trace, entre autres, du duc Charles IV et de sa femme Nicole, de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, sont des pages de « grande histoire ». Ses tableaux, par ailleurs, rappelleront Abraham Bosse avec une pointe de malice à la Callot. »

Monsieur, nous avons eu dans nos séances de quinzaine la primeur de bien des pages de *La Vie, la Mode et le Costume au XVII*e *siècle*. Depuis quelque temps, aussi, nous sommes initiés par vous à l'existence aventureuse de votre grand-oncle Charles Cuny, l'explorateur du Darfour... ce qui me semble être un signe certain de la naissance d'un livre. Enfin, vous venez de nous conduire, agitant vos clefs ingénieuses, au palais ducal et cette visite, historique et archéologique, me fait songer à celle à laquelle le baron Guerrier de Dumast convia ses confrères, lors du centenaire de notre Compagnie.

L'orateur, ou plutôt le poète, car il s'exprimait en alexandrins, vanta les illustrations de l'Académie et bénit le jour de sa fondation :

> Noble jour que le jour où, dans des lieux fameux,
> Naquirent des travaux, respectables comme eux
> Où la salle des cerfs, un moment consolée,
> S'ouvrit : superbe encor, pour superbe assemblée.

Par ailleurs, il s'écria, vibrant d'enthousiasme :

> Salut, princes lorrains, mémorables figures,
> Colosses trop longtemps noircis par les injures.

Digitized by Google

Autre époque, autre langage. La nôtre ne vous semble-t-elle pas bien éloignée du lyrisme? N'en soyons pas, cependant, les contempteurs irréfléchis, car elle nous marque à son insu et nous fait subir son influence.

Je me suis efforcé de montrer quelle place vous y occupiez, vous, Monsieur, avec votre recherche émouvante de la vérité, et vous aussi, Monsieur, par ce que vous devez aux méthodes modernes en modelant le visage du Passé.

Quant à l'avenir, il dira sans doute, avec plus de richesse, si mon humble et double crayon d'aujourd'hui fut fidèle.

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

LA

MONTAGNE AU SOLEIL

Par M. l'abbé Edmond RENARD

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

I

Voilà Saint-Bon, la montagne et l'air frais du soir.
Demain, je reprendrai la tranquille habitude
Du lever matinal, alors que tout est noir
Encore et que le monde est une solitude.

Mais ici, maintenant, mon plaisir est de voir
La nuit partout semer sa lente incertitude,
Envelopper les monts, sur les faîtes s'asseoir
Et réduire la terre heureuse en servitude.

Un chien jappe. Une cloche épèle doucement
Un lointain angelus. L'ombre obscure s'étend,
Déjà je ne vois plus les villages d'en face.

Un souffle, un air léger vient me baiser au front,
C'est fini. Plus rien. Dans le calme profond
Je n'entends plus que la fontaine sur la place.

Digitized by Google

II

Ah! qu'il faut vous aimer, montagnes admirables,
Déserts de long silence au bas d'arides murs,
Confus jaillissements de rochers dans l'azur,
Abîmes, froids ravins et sommets impalpables,

Lieux stériles, chaos aux lignes immuables!
Quand le soleil n'est pas entré dans le ciel pur,
La marmotte, troublant vos lents matins obscurs
De ses appels, s'enfuit dans l'ombre insaisissable,

Dès qu'au loin a jailli la première clarté
Des hautes pierres d'or et des brillants névés,
Le troupeau qui vous paît fait trembler ses sonnailles.

Ainsi vous composez un chant où tout est beau,
Qu'accompagne en mineur le bruit changeant des eaux,
Un chant grave et serein dont mon âme tressaille.

III

La nuit repose au fond de la vallée et dort.
Sous elle, le torrent gémit sans violence.
Sur les pentes la lune à l'ombre mêle encor
Sa lumière éclatante et sa pâle indolence.

Il est tôt. Les maisons dont personne ne sort
Sont pleines de sommeil, le hameau de silence.
J'ai la rosée aux pieds, sur le front un ciel d'or,
Mon pas d'un rythme égal lourdement me balance.

D'une intime douceur je me sens imprégné :
Mon cœur porte l'espoir de la cime à gagner.
Et cependant, ô nuit, j'avance taciturne.

Le froid, si je m'arrête, aussitôt me saisit
Sur la pierre incertaine où je me suis assis
Et j'éprouve l'effroi du mystère nocturne.

Digitized by Google

IV

C'est un homme rugueux au visage pensif :
Sa main est une poigne épaisse et bienfaisante.
Il a le verbe grave et la démarche lente
Et ses yeux ont pour tout des regards attentifs.

Quand, aux flancs du rocher, un voyageur poussif
S'attarde sur la corde, il l'encourage, il chante,
Puis, en s'abandonnant à son humeur patiente,
Il jette à l'horizon plus d'un coup d'œil furtif.

Il goûte, dans son âme obscure, le mystère
De ces lieux familiers et de cette humble terre
Où s'accomplit sa vie, où ses parents sont morts.

La montagne est pour lui comme un vivant qu'il aime :
La roche qu'il gravit, le pauvre champ qu'il sème,
Il a tout mesuré de ses constants efforts.

V

Il pleut. La route est vide. Il ne passe personne.
Au ras des toits mouillés les brouillards vont courant;
Ils embrument les monts et les rochers luisants
Et, dans leur voile épais, la terre s'emprisonne.

Le jour, d'un rythme lent, s'écoule monotone.
On ne sait rien du monde. On ne sait rien du temps.
A la tour de l'église, où n'est aucun cadran,
Étrangère à nos vœux, l'heure jamais ne sonne.

Seuls, le déclin de l'ombre ou les bruits familiers
Qui montent du village annoncent les progrès
Du jour, qui va mourant, et de la nuit prochaine.

Il pleut. Décolorée, au creux des horizons,
La nue, amoncelée, obscurcit ses flocons.
Il semble qu'à mes mains pèsent de lourdes chaînes.

Digitized by Google

VI

Juillet. Déjà, partout, les fraises mûrissantes
Font autour des rochers des gouttes de sang frais.
C'est le moment choisi des récoltes gourmandes
Sur les prés et dans l'ombre heureuse des forêts.

Rôder avec lenteur sur le déclin des pentes,
Chercher parmi la ronce et les buissons épais,
Remuer l'herbe courte où parfume la menthe,
Écraser dans ses doigts surpris le serpolet,

Déchirer ses poignets aux épines cachées,
Atteindre ainsi la fin d'une chaude journée
Et sentir, sur ses mains, l'arome des beaux fruits,

Tel est l'humble plaisir de ces longues cueillettes :
Il suffit à chasser les ombres de l'esprit
Et laisse un rayon d'or dans l'âme satisfaite.

VII

Il s'en allait, le soir, de son long pas pesant,
Sonner les angelus, inquiet et sombre,
Et lent, depuis la guerre, et le cœur noyé d'ombre,
Car ses trois fils, tués, hélas! marchaient devant.

Le jour, sur les sentiers, on le voyait poussant
Son vieux mulet bâté, comptant toujours leur nombre,
Comme après l'incendie, errant dans les décombres,
On cherche ce qui reste encor dans le néant.

Aigri, jugeant sa femme indolente et mauvaise,
Seul et loin dans les prés, pour pleurer à son aise,
Il se sauvait la nuit sous le ciel amical.

Le dimanche, il chantait au lutrin paroissial :
Aujourd'hui, comme un homme hagard et sans pensée,
Chassant la taupe, il va, fuyant sa destinée.

Digitized by Google

VIII

C'est l'heure chaude. L'air, comme une forge ardente
Où rougit, dans le feu, l'acier des fusions,
Brûlant comme une flamme, embrasant chaque pente,
Accable la montagne et flambe aux horizons.

C'est l'heure lourde. On sent que le sommeil tourmente
Les yeux pesants, l'oiseau, les fleurs, le papillon.
On cherche pour dormir la terre nonchalante,
Un coin d'ombre et la paix sur un lit de gazon.

C'est l'heure douce où je me livre à mon caprice,
Lisant, rêvant sans règle, auprès de l'eau qui glisse,
Et mesurant du pré la longueur de mon corps.

Je m'abandonne alors à la molle indolence.
Je subis du torrent l'uniforme cadence
Et, me laissant bercer à son bruit, je m'endors.

IX

Déjà le soir penchait lentement vers la terre,
Universel et doux, et, dans sa majesté,
Les sommets, pleins de feu dans leur masse légère,
Paraissaient agrandis sur le ciel velouté.

Une ombre maternelle enveloppait l'austère
Et vaste solitude, où notre pas réglé
Était l'unique bruit. Et, courte, au gris des pierres
La campanule bleue emmêlait sa beauté.

Tandis que nous montions au plein de cette fête.
Un rayon attardé courait sur quelque crête
Et mourait, tout d'un coup, dans le ciel infini.

Le refuge était proche, et rien ne l'annonçait.
Dans ce désert, comblé de silence et de paix,
Nous nous sentions heureux et le cœur attendri.

Digitized by Google

X

Vêtant l'énorme mont d'une robe mouvante,
Le brouillard accourait, rapide, dans le vent,
Portant l'ombre et le froid, s'accrochant à la pente,
Se coupant aux rochers, sombre, immense, effrayant.

La montagne, aussitôt, se couvrit d'épouvante :
Ce fut comme un sépulcre où nous étions vivants!
Humant, dans l'air, l'effroi de la tourmente,
Effrayés du silence et tout le corps tremblant,

Suspendus sur l'abîme à la pierre incertaine,
Las de sentir sur nous passer la froide haleine,
Nous nous hâtions de fuir enfin vers la clarté.

Mais, ainsi qu'un jaloux, nous pressant sur sa face,
Le mont nous contraignait d'aimer sous sa menace
L'horreur de sa sublime et farouche beauté.

XI

Sur ses bords incliné, j'entendis dans son eau
Son soupir éternel et sa chanson divine :
« O jour harmonieux, disait en son berceau
La source qui naissait à l'aurore opaline,

O jour harmonieux, viens colorer mon flot;
Jour qui fleuris la terre et, le long des ravines,
Descends pour te baigner en l'onde du ruisseau,
Je t'aime, époux sacré que le ciel me destine.

Accours, maître puissant que chaque homme bénit,
Viens disperser le mal qu'abrite toute nuit;
C'est pour toi que je sors des entrailles obscures.

Répandant sur mon lit ta sublime clarté,
Tu mêleras ta gloire à mon activité. »
Et le jour surgissant baisa la source pure.

Digitized by Google

XII

L'air est comme une forge et tremble avec outrance.
Je m'assoupis. C'est l'heure où, sur les horizons,
Le lent soleil a mis la terre en fusion :
Tout le ciel, vaste et vide, est en incandescence.

Rien que de la chaleur, partout, dans le silence;
Un parfum capiteux, qui monte des gazons
Et des saules amers piqués de séneçons,
A rempli, pour moi seul, la solitude immense.

Mais il me semble entendre, au loin, un faible bruit,
Un long bourdonnement sourd et qui s'agrandit,
Et qui devient sonore, et qui comble la nue.

Il n'y a plus que lui. Soudain, au creux du ciel,
Petit, rapide, un trait noir sur l'azur vermeil :
C'est un homme qui passe au fond des plaines nues.

XIII

L'univers est gonflé de chaleur. Nulle brise
N'étreint l'immensité du lourd firmament bleu.
Sur la roche embrasée, où ses rayons se brisent,
L'ardent soleil me vêt d'un vêtement de feu.

Étendu sur la cime immobile et soumise,
Les yeux dans l'infini, mon âme adorant Dieu,
Je laisse, satisfait, couler l'heure indécise
Autour du socle dur où m'appelait mon vœu.

Je mesure le roc de mes deux mains tendues :
L'abîme, autour de moi, presse la pierre nue
Que la lumière d'or pénètre de clarté.

Fleuve insensible et lent, un flot de quiétude
M'envahit et me berce, en cette solitude,
Avec une indicible et molle volupté.

Digitized by Google

XIV

Au fond du ciel, au fond du cœur, au fond du monde,
Immobile et secret, éternel et vivant,
Voilé par le silence et sans cesse présent
Dans l'air et dans le feu, dans la fleur et dans l'onde,

Dans la pierre et le sol que la lumière inonde,
Dans le soleil qui luit, dans le soupir du vent,
Dans le cœur du héros, dans l'âme de l'enfant,
Dans le sillon sacré que sa bonté féconde,

Étant tout par lui-même et réglant au dehors
La lente succession des immense efforts
Par lesquels l'univers se change à chaque aurore,

Loin de l'espace et loin du temps, subtil esprit,
Etre suprême, Amour, Dieu règne et nous régit.
Et c'est sur ton sommet, ô mont, que je l'adore.

XV

Le jour est mort, et dans le ciel partout éteint
Seule une lueur pâle, imprécise et diffuse,
Surmonte encore au loin le profil incertain,
Sur le couchant, d'un mont à la masse confuse.

Dans l'ombre amie on n'entend plus que le refrain
Du grillon satisfait qui sous l'herbe s'amuse :
A peine si l'on voit les fantasques dessins
D'une chauve-souris à la face camuse.

Le silence est tombé sur nous avec la nuit :
De chaque maison close il ne sort aucun bruit.
Mais écoutez, là-bas, cette cloche qui tinte.

Écoutez l'angélus qui sonne lentement :
Dans l'air obscur, comme un cantique il se répand.
Ouvrons nos cœurs pour recueillir sa douce plainte.

Digitized by Google

XVI

La nuit est toute pleine, au fond de son mystère,
De bruits soudains et doux. C'est un vol d'oiseau lourd,
C'est un meuble qui craque ou c'est un appel sourd,
Incertain et plaintif, où frissonne la terre.

C'est le torrent lointain ou la brise éphémère.
C'est un soupir, un rien. C'est un furet qui court.
C'est un coq qui confond la lune avec le jour,
Un chien qui veut poursuivre une ombre mensongère.

Puis le silence obscur, comme un ample manteau,
Semble tout recouvrir. Mais non, presqu'aussitôt
Reprend l'universelle et brève symphonie,

Où la vie assoupie éclate à tout moment,
Car le matin, qui naît aux bords des orients,
Ne la trouve jamais tout à fait assoupie.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UN SÉJOUR EN AMÉRIQUE

LA
VIE UNIVERSITAIRE
AUX ÉTATS-UNIS

Par M. Edmond ESTÈVE

MEMBRE TITULAIRE

Il faudrait être dénué de toute faculté d'observation et de toute curiosité d'esprit, sans yeux vraiment et sans oreilles, pour n'avoir rapporté d'un séjour de six mois en Amérique aucune remarque qu'il pût être bon de méditer à part soi ou de communiquer aux autres. Mais il faudrait être bien présomptueux, ou bien naïf, pour s'imaginer qu'en un temps si court on ait pu pénétrer jusqu'au fond l'âme d'un peuple ou recueillir les éléments d'un tableau complet de la vie et des mœurs aux États-Unis. Sans parler des autres raisons qu'on pourrait alléguer, l'immensité de ce pays s'y oppose. Les quarante-cinq États unis égalent en superficie les quatre cinquièmes de l'Europe. Un d'entre eux, le Texas, est à lui seul aussi grand que la France. De New-York à San Francisco, il y a un bon millier de lieues. Il y en a moitié autant, ou même davantage, de la frontière canadienne au rivage de la Louisiane. On m'a vanté bien des fois, pendant que j'étais là-bas, le pittoresque grandiose des Montagnes Rocheuses, le climat enchanteur de la Californie, la végétation luxuriante des régions du Sud. Il me sem-

Digitized by Google

blait, sur la carte, que ces merveilles fussent à portée de ma main. Dans la réalité, elles étaient terriblement éloignées de moi. La longueur des chemins, la cherté des voyages, et aussi le collier dont j'étais attaché, collier très doux, mais qui ne m'en retenait pas moins au logis une bonne moitié de la semaine, ne m'ont pas permis de voir tout ce que j'aurais voulu. Des quarante-cinq États américains je n'ai visité ou traversé qu'une dizaine, et non les plus vastes. Les termes extrêmes de mes courses ont été au nord Montréal, au sud Philadelphie, à l'ouest Buffalo et les chutes de Niagara. Je n'ai pas vu Detroit, je n'ai pas vu Chicago, je n'ai pas vu San Francisco, je n'ai pas vu la Nouvelle-Orléans... Cette énumération, que je pourrais prolonger sans peine, m'avertit d'être circonspect, d'éviter les aphorismes ambitieux et les généralisations imprudentes. Je parlerai seulement de ce que j'ai vu. Je dirai, comme le pigeon de La Fontaine : « J'étais là : telle chose m'avint », sans me flatter que ceux qui m'entendront s'y croient trouver eux-mêmes. Je m'exprimerai le plus souvent à la première personne. Ce ne sera pas orgueil; ce sera modestie, sentiment de la juste mesure. Par un renversement moins paradoxal qu'il ne le paraît à l'abord, ce moi, d'ordinaire haïssable, cessera d'être un signe d'infatuation pour devenir une marque d'humilité.

***

Le champ d'observation qui m'a été ouvert, c'est à peu près ce qu'on appelle la Nouvelle-Angleterre, berceau de la colonisation et de la civilisation américaines. Dans ces États de l'Est, la brise de mer apporte encore quelques effluves de l'ancien monde. On s'y souvient qu'il y a là-bas, très loin, de l'autre côté de l'Océan, un petit continent qui s'appelle l'Europe, et au bout de ce petit continent, un petit pays, petit par l'étendue, grand par son histoire et par sa pensée, qui s'appelle la France. Un peu plus à l'ouest, je ne sais si on s'en doute beaucoup. Encore, de cette Nouvelle-Angleterre,

Digitized by Google

n'ai-je pris qu'une vue sommaire et rapide. J'ai fixé dans ma mémoire les traits essentiels de sa physionomie terrestre. Je n'ai pas eu l'occasion ni le loisir d'étudier de près le caractère de ses habitants. Je ne suis pas entré en rapports avec ses industriels, ses agriculteurs, ses négociants, ses banquiers, avec ces chefs d'entreprise, avec ces businessmen dont l'activité, le sang-froid et l'audace créent chaque jour de nouvelles richesses. J'ai admiré de loin leurs chantiers, leurs bureaux, leurs usines. Je n'ai point causé avec eux. Le monde où j'ai vécu, c'est le monde intellectuel; plus exactement, le monde universitaire. Envoyé par le Gouvernement français comme professeur d'échange à l'Université Harvard, la plus ancienne et la plus illustre des universités américaines (sa fondation remonte à 1636), j'ai séjourné pendant quatre mois à Cambridge, près de Boston, au siège de cette université. Le reste du temps j'ai enseigné à l'Université d'État de Pensylvanie, Pennsylvania State College, dans un pays perdu, au milieu de montagnes ou tout au moins de hautes collines boisées qui dressent autour du sanctuaire des Muses comme un rempart de verdure au pied duquel expirent tous les bruits du dehors. J'ai visité en curieux, en conférencier, en hôte toujours gracieusement accueilli, amicalement reçu, d'autres universités encore : des universités féminines, la gothique Bryn Mawr, Wellesley, qui mire une forêt dans son lac, Smith, que trois mille étudiantes égaient de leurs jeux et de leurs rires; de grandes universités, comme Columbia, qui compte en chiffres ronds trente mille élèves; de petites universités, comme Bowdoin, qui n'en a que cinq cents, mais qui s'enorgueillit de plus de cent trente années d'existence (aux États-Unis, c'est un passé) et qui, en 1925 justement, célébrait le centenaire de deux d'entre ses plus glorieux fils, le romancier Hawthorne et le poète Longfellow. J'ai partagé la vie de ces collèges, j'ai causé avec leurs professeurs, j'ai parlé devant leurs étudiants, j'ai parcouru leur domaine, j'ai admiré leurs édifices, j'ai assisté à leurs fêtes... Si je me pique d'information et

Digitized by Google

d'exactitude, c'est de la vie universitaire aux États-Unis que je puis et que je dois parler.

***

Il n'est pas impossible, mais il est difficile de faire comprendre en quelques mots ce qu'est cette vie universitaire américaine, qui ressemble si peu à la nôtre. Il faudrait tout d'abord en esquisser le cadre. A la lisière d'une cité populeuse, ou au cœur d'une petite ville, parfois en rase campagne, un parc aux magnifiques ombrages, qu'un lac baigne ou qu'une rivière côtoie, tout au moins un immense terrain tendu de pelouses et planté de grands arbres, que l'on appelle le *campus*, ou, plus familièrement, le *yard ;* dispersés à la surface de ce terrain, tantôt selon une élégante symétrie, tantôt dans un pittoresque désordre, des constructions de tout style et de toute sorte, une chapelle, une salle des fêtes, une bibliothèque, des musées, des salles de cours, des salles de travail, des laboratoires, un gymnase, une piscine, des courts de tennis, des *dormitories*, vastes pavillons ou coquettes villas où les étudiants ont leur gîte : c'est la cité universitaire, qui n'est pas en général enclose de murs ni de grilles, dont les portes, quand elle en a, surmontées de ses armes et de sa devise, sont grandes ouvertes à tout venant. L'hiver, quand pour des mois entiers la neige couvre le sol, quand le ciel est clair, balayé sans relâche par le vent glacial du nord-ouest, qui souffle de la région des grands lacs et des solitudes du Canada, il fait bon, chaudement vêtu, bien emmitouflé, de presser le pas à travers ces larges espaces. Mais quand revient le printemps, quand resplendit l'été, quel plaisir de s'attarder, de flâner le long des allées, de s'asseoir sur les gazons! Que de fois il m'a été donné de voir, nonchalamment étendus à l'ombre d'un hêtre pourpre, d'un orme ou d'un érable, des étudiants en flanelle blanche, nouveaux Tityres, non pas le roseau, mais la pipe à la bouche, lisant un livre ou repassant leurs notes de cours! Je me croyais transporté pour

Digitized by Google

tout de bon au sein de cette abbaye de Thélème, bâtie par l'imagination de Rabelais et la munificence du bon géant Gargantua pour abriter les études sereines, les nobles divertissements et les longs loisirs, séjour idéal, où chacun travaillait à son gré et vivait à sa guise, où la seule clause inscrite en la règle était : Fais ce que voudras. Je ne pouvais m'empêcher de faire une comparaison entre ces aspects plaisants, ces profondes perspectives, ce décor champêtre, et les hautes murailles, les façades mornes, les préaux étroits de nos édifices universitaires. La différence est frappante, et elle va loin. Car elle ne tient pas seulement à la richesse prodigieuse des Américains, à leur prédilection pour le grand, ou encore au goût des Anglo-Saxons pour tout ce qui ressemble à la nature. Elle a sa raison d'être dans une conception tout autre que la nôtre de la vie universitaire et de l'Université elle-même.

***

Nos universités françaises sont avant tout, sont exclusivement des lieux où l'on travaille. Elles ouvrent à leurs maîtres des bibliothèques, des laboratoires, où ils peuvent se livrer à des recherches approfondies : c'est là que se fait la science. Pour leurs étudiants, elles sont en même temps des écoles qui les préparent directement, pour la plupart, à l'exercice d'une profession. Ils y entrent pourvus de ce rudiment de culture générale que distribue chez nous l'enseignement secondaire. Ils en sortent professeurs, avocats, médecins, ingénieurs. Ils ont conscience, pendant le temps qu'ils y passent, qu'ils ne sont pas là pour s'amuser. Ils pensent à l'examen ou au concours qui leur ouvrira une carrière. Ils savent que s'ils veulent réussir, ils n'ont pas beaucoup d'instants à perdre. La flânerie ne leur est pas permise. Les divertissements leur sont parcimonieusement mesurés. S'ils en prennent, c'est en dehors et à l'écart des bâtiments universitaires, dont la vue n'éveille en eux que des idées de labeur.

Digitized by Google

Le jeune Américain qui vient à dix-huit ans — c'est l'âge moyen — s'asseoir pour quatre années sur les bancs des universités, ne leur demande pas, en général, une formation professionnelle que la plupart d'entre elles ne sont pas, du reste, organisées pour lui donner, mais une éducation supérieure, plus large, plus élevée, plus variée, plus complète que celle qu'il a reçue jusque-là dans les *high schools* qui correspondent à nos écoles primaires supérieures et aux classes moyennes de nos lycées. Il choisit lui-même, pour chaque semestre, en toute liberté, sous réserve d'observer quelques règles de principe, les cours qu'il entend suivre. A la fin de chaque semestre, il est invité à faire, par écrit, la preuve de ce qu'il en a retenu. On lui pose des questions qui n'exigent guère, pour y répondre, qu'un effort de mémoire. S'il est assidu (ils le sont d'ordinaire et on y veille), il n'y a pas de raison pour que d'année en année il ne devienne, cet étudiant, de *freshman sophomore*, de *sophomore junior*, de *junior senior*, pour qu'à la fin de ses quatre années d'études il n'obtienne ce grade de bachelier — *bachelor of arts* ou *bachelor of sciences* — qui lui permettra de revêtir désormais dans les cérémonies universitaires la robe noire et le bonnet carré, et de faire suivre son nom de ces initiales cabalistiques, B. A., B. S., par lesquelles il sera signifié à tous qu'il a reçu un enseignement libéral et qu'il est un *educated man*.

***

Une conception aussi différente des études universitaires entraîne naturellement un genre de vie tout différent. La vie de nos étudiants français — je parle, bien entendu, de ceux, et c'est le plus grand nombre, qui prennent leurs études au sérieux — est une vie retirée et solitaire, vie de bureau, vie de bibliothèque, où les cours interviennent presque comme une récréation; récréation austère, sans doute, mais qui, pour une heure, arrache le jeune homme à l'isolement laborieux où il retombe l'heure d'après. La vie des étudiants

Digitized by Google

américains, perpétuellement en contact les uns avec les autres, non seulement dans les salles de cours, mais dans leurs dormitories, sur leurs terrains de jeux et dans leurs clubs, est essentiellement une vie sociale. C'est non moins essentiellement, au point de vue physique, une vie active, on pourrait même dire une vie de plein air. Dans les universités des États-Unis, la pratique des sports n'est pas moins en honneur que le travail intellectuel. L'hiver, la rigueur du climat, du moins dans la Nouvelle-Angleterre, ne permet pas de s'adonner aux exercices du corps ailleurs que dans les spacieux gymnases, admirablement construits et aménagés, que tout collège possède. L'été, tout se passe au dehors. Tennis, base-ball, foot-ball, basket-ball, course à pied, natation, canotage, tous les jeux qui aiguisent le coup d'œil, développent les muscles, disciplinent l'effort y sont pratiqués à toute heure du jour. Le matin, en me rendant à mon bureau, niché dans une des alvéoles de cette immense ruche qu'est, à Harvard, la Widener Library, je longeais les courts de tennis où deux par deux, quatre par quatre, d'innombrables partenaires faisaient voler les balles sur les raquettes comme une nuée d'oiseaux. Le soir, quand je m'en retournais chez moi, j'apercevais dans le crépuscule de grandes formes blanches qui, à la cadence du pas gymnastique, tournaient sans répit autour du *yard*. Ou bien si, désireux de goûter un peu de fraîcheur, j'allais flâner sur le bord de la Charles River, qui sépare Cambridge de Boston, je voyais filer sur l'eau calme, sous la poussée des avirons maniés par seize bras robustes, les fins canots de course, allongés comme des aiguilles, tandis que l'entraîneur, le *coach*, debout dans un bateau à pétrole qui se tenait constamment à leur hauteur, hurlait sans arrêt dans son porte-voix, rythmant les mouvements de l'équipe, encourageant les faibles et gourmandant les négligents. Il s'agissait d'être en forme pour les grandes joûtes qui, au mois de juin de chaque année, mettent aux prises les champions — choisis avec un soin minutieux, après des épreuves préparatoires sans nombre — des deux éternelles rivales, Yale, l'Université de New Haven, et Har-

Digitized by Google

vard, l'Université de Cambridge. Quelle couleur l'emportera? Est-ce le bleu de Yale, ou le cramoisi de Harvard? Victoire ou défaite sont saluées de part et d'autre par des cris de triomphe ou des explosions de rage, et prennent les proportions d'un événement national.

Pour soutenir de si grands intérêts, il faut évidemment des sujets d'élite. Chaque université a les siens, qui sont environnés d'égards, honorés d'une considération particulière, logés quelquefois — c'est le cas à Pennsylvania State College — dans un bâtiment particulier, une sorte de Prytanée. Mais ne croyez pas que les exercices les plus difficiles et les plus violents soient réservés à des spécialistes. Chacun y prend part, et se pique d'exceller au moins dans un d'entre eux. Le goût en est inné chez ces jeunes gens. Il apparaît dès l'enfance. Il est à son point culminant pendant les années d'université. Il persistera toute la vie. Il n'est pas d'homme d'affaires à Boston, qui, enchaîné à son office pendant tous les jours de la semaine, ne consacre son samedi à une grande partie de golf sur le terrain du Country Club auquel il est immanquablement affilié. De l'automobile qui vous emporte à toute vitesse le long des routes asphaltées ou cimentées, — les merveilleuses routes sans poussière, — il vous arrive maintes fois d'apercevoir de loin, marchant à travers la campagne, escorté de son porteur de crosses, un gentleman d'âge respectable et d'allures débonnaires, vêtu de gris de la tête aux pieds, casquette, culotte courte et bas de laine. Il poursuit la balle que tout à l'heure il a lancée d'un bras sûr vers le trou minuscule dont l'emplacement est marqué, à quelque cent mètres de là, par un drapeau qui flotte au vent. Cet entraînement aux exercices du corps a d'excellents effets sur le développement de la race. Les étudiants américains sont en général très grands, — une taille d'un mètre quatre-vingts est parmi eux chose courante, — bien plantés, larges d'épaules. Ils sont forts, et ils se font gloire de leur force. « Nous autres Américains, me disait avec fierté un de mes meilleurs élèves, nous sommes des athlètes. » Celui qui parlait ainsi n'était pas, tant s'en faut, un sportsman fanatique. C'était un bachelier de 1924, aspirant au grade de *master*,

Digitized by Google

qu'il a conquis cette année même, futur professeur d'université, et pour le moment préparant, en vue du doctorat, une thèse de littérature française sur Alexandre Soumet. Tous ces jeunes gens sont soucieux de maintenir un juste équilibre entre l'activité des muscles et l'activité de l'esprit. A Harvard, les cours se font de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, interrompus seulement de 1 heure à 2 heures pour un rapide luncheon. A partir de 3 heures jusqu'au soir, on ne songe plus qu'aux sports. Je m'en aperçus dès le premier jour. Pour des motifs personnels, j'aurais désiré placer mes conférences de 3 à 4, et non de 2 à 3, comme il avait été annoncé. Je demandai si quelqu'un y voyait un inconvénient. J'escomptais une adhésion unanime et immédiate. Il y eut une minute de silence, pendant laquelle les assistants se regardaient entre eux d'un air visiblement embarrassé. Je posai la question de nouveau. L'un d'eux finit par me répondre : « Oh! Monsieur, c'est qu'après 3 heures, il n'y a plus de cours; il n'y a plus que les sports. » Je sentis que, dans le milieu où je me trouvais, l'argument était sans réplique, et je ne me risquai pas à contrarier un usage qui avait la force d'une loi.

***

La vie d'étudiant ainsi comprise, avec ses matinées studieuses sans excès, avec ses après-midi de détente et de jeu, réalise pour les jeunes Américains qui la mènent l'image du parfait bonheur. Aussi gardent-ils tous, sans exception, de leur temps d'université, de leur *College life*, le plus délicieux souvenir. Quand ils sont entrés dans la vie véritable, cette vie affairée, fiévreuse, haletante, qui est la vie des hommes aux États-Unis, ils se reportent souvent en pensée vers ces quatre années de libre développement et d'insouciante gaîté. Ils les regardent comme les plus belles de leur existence. Ils saisissent avec empressement toutes les occasions qui se présentent à eux de les faire revivre, ne fût-ce que pour quelques heures. Ils ne manquent pas de se faire inscrire à un de ces *Alumni Clubs* qui se fondent partout où il y a un groupe suffi-

Digitized by Google

samment nombreux d'anciens élèves d'une même université. Chaque année, ils s'y rassemblent en un banquet, où ils convient leurs anciens maîtres. Ils écoutent avec une attention passionnée les orateurs qui exaltent la gloire, le passé et l'avenir de leur collège. Ils vident en son honneur et à sa prospérité, non pas la coupe de champagne que proscrit une loi inexorable, mais leur verre de *ginger ale*. Ils ne se séparent pas sans avoir entonné, debout, tous en chœur, les refrains de leur université : « *Fair Harvard, thy sons to thy jubilee throng...* Belle Harvard, tes fils se pressent à ta fête joyeuse... » ou la solennelle hymne latine :

Deus omnium creator,
Rerum mundi moderator,
Crescat, cujus es fundator,
Nostra universitas...

Chaque année aussi, malgré la dispersion, malgré les distances, et Dieu sait si elles sont grandes aux États-Unis, malgré les affaires, et Dieu sait si elles sont absorbantes, tous ceux qui ne sont pas absolument empêchés de le faire reviennent au siège de l'Université pour la célébration du *Class Day*. Le *Class Day*, c'est la fête des anciens élèves. Chacun arbore fièrement à son chapeau, sur une large pancarte, le millésime de l'année où il a quitté le Collège, et se joint à ceux qui portent le même chiffre que lui. Les classes sorties il y a cinq ans, dix ans, vingt ans et cinquante ans sont particulièrement à l'honneur. Les membres de certaines de ces classes revêtent pour la circonstance un uniforme comique. Des hommes qui ont dépassé la quarantaine s'affublent d'un costume mi-parti vert et blanc, avec un minuscule chapeau vert retenu par un élastique sous le menton. D'autres fois, ils s'habillent en toréadors, boléro noir, ceinture orange, ou en membres du Ku-Klux-Klan, avec de longues robes blanches où le millésime de leur classe est inscrit en larges chiffres dans le dos. Et tout le jour ces hommes graves défilent, ainsi travestis, en public, enchantés de cette mascarade. Ils courent, gambadent, chantent à tue-tête, rient comme des enfants et s'amusent comme des fous.

Digitized by Google

La réunion peut avoir lieu aussi le jour du Commencement, *Commencement Day*, qui est, en dépit de son nom, le jour de la clôture solennelle des travaux de l'année et de la collation des grades. Séance de sortie, qui équivaut à nos séances de rentrée. J'ai assisté, d'un bout à l'autre, au *Commencement Day* de Bowdoin. J'y étais non pas simple spectateur, mais partie prenante. Le président et le Conseil de l'Université, le *Board of Trustees*, m'avaient invité à venir recevoir, en compagnie de quelques notabilités de la Nouvelle Angleterre, dont Miss Alice Longfellow, la fille du poète, les insignes de docteur *honoris causa*. La cérémonie eut lieu dans la chapelle du Collège, où nous nous rendîmes processionnellement. Elle s'ouvrit par une prière, et s'acheva par une bénédiction. Elle dura deux bonnes heures, au cours desquelles nous ouïmes une demi-douzaine de discours. Puis on s'achemina vers la salle du banquet. La table d'honneur était dressée sur une haute estrade. A nos pieds s'allongeaient perpendiculairement d'immenses tablées d'anciens élèves. Ils étaient là environ neuf cents, de vingt-cinq à soixante-dix ans et plus, groupés par promotions. De cinq minutes en cinq minutes, un de ces groupes se dressait comme par l'effet d'un ressort, entonnait à pleine gorge le chant de sa promotion, entrecoupé de rauques onomatopées et de bruyants hurrahs, puis se rasseyait. Quand on eut expédié la *lobster salad*, la *chicken salad* et l'*ice cream* qui tiennent lieu, dans ces agapes, de notre filet sauce madère ou de notre turbot mayonnaise, la série des discours recommença. Il y en eut sept ou huit qui furent tous longuement applaudis. A deux moments, l'enthousiasme toucha au délire. L'un, ce fut quand l'explorateur Mac Millan, *alumnus* de la classe 1898, exposa à ses camarades le but et les moyens de l'expédition au pôle nord, pour laquelle il se proposait de partir, et partit en effet, le surlendemain. L'autre, quand le président Sills, rendant compte de la situation morale et financière de l'Université, annonça que la classe 1875, en l'honneur du cinquantième anniversaire de sa sortie, faisait don au Collège d'une somme de 50.000 dollars. Pour bien comprendre toute l'éloquence de ce chiffre, il faut savoir

Digitized by Google

que Bowdoin est une université qui limite rigoureusement à 500, choisis avec soin, le nombre de ses élèves; que chaque classe, par conséquent, ne représente que 125 individus; que, parmi ces 125 individus, l'absence et la mort ont dû, en cinquante ans, creuser bien des vides. Jugez par là de ce qu'une université populeuse, comme Harvard, avec ses 7.000 étudiants, peut voir tomber dans sa caisse en ces jours de libéralité. Ajoutez-y les donations individuelles, qui se chiffrent par milliers ou même par millions de dollars. Vous ne vous étonnerez pas, après cela, que sans compter la valeur inestimable des immenses terrains qu'elle occupe et des bâtiments dont elle est sans cesse en voie d'augmenter le nombre, l'Université Harvard possède un capital productif de 60 à 70 millions de dollars, dont les revenus lui permettent de subvenir largement à ses dépenses. L'Université Columbia, de New-York, dispose de ressources encore plus importantes. Elle a en chiffres ronds, je le rappelle, 30.000 étudiants. Elle se vante d'être la plus grande Université des États-Unis, peut être même la plus grande Université du monde, *the biggest University in the world.* Ses recettes pour l'année scolaire 1925-1926 sont évaluées à plus de 10 millions de dollars (exactement $ 10.177.860,06). Sur les quarante-cinq États confédérés, il y en a douze qui n'ont qu'un budget inférieur au sien.

On croit rêver, en lisant ces chiffres fantastiques. On reste ébloui devant cette pluie d'or, — ou de papier, mais de papier qui, lui, vaut de l'or. On se demande comment peut faire l'Université Columbia pour épuiser un trésor pareil. Elle l'épuise, et au delà. Le président Butler, après avoir énoncé ces mirobolantes recettes, déclarait tout aussitôt qu'il prévoyait pour cette même année 1925-1926 un déficit de 200.000 dollars. Mais il n'en paraissait pas autrement ému, parce qu'il prévoyait aussi que la totalité de ce déficit serait comblée par le moyen de l'*Alumni Fund.* L'*Alumni Fund*, c'est la bourse des anciens élèves. A Columbia, comme à Harvard, comme dans toutes les Universités américaines, dans celles tout au moins qui vivent de leur patrimoine et n'ont à compter que sur elles-mêmes, — je ne parle pas ici des Univer-

Digitized by Google

sités d'État qui, là-bas comme chez nous, sont réduites à la portion congrue, — on peut aller de l'avant. Il y a dans la générosité de leurs anciens étudiants assez de ressources pour faire face à tous les besoins.

A la condition toutefois que ces besoins paraissent justifiés à ceux que l'on sollicite d'y pourvoir. Qui commande paie, dit un proverbe. Retournez-le : qui paie, commande. Pour être soutenues par leurs anciens élèves, les Universités libres d'Amérique doivent se tenir sans cesse en rapports avec eux, leur faire approuver leur orientation et leurs projets. D'eux à elles, la liaison est assurée par le président de l'Université. Maître quasi absolu à l'intérieur, il est obligé, au dehors, pour obtenir des *Alumni* ce qu'il lui faut, de négocier, de discuter, de persuader ou de convaincre. Continuellement, il est en route. Il visite les groupes d'anciens élèves qui se sont constitués ici ou là; il les réunit, les harangue, les éclaire, et à son tour il est éclairé par eux. Quand ces anciens élèves sont représentés par des dizaines de milliers d'hommes, répartis sur l'immensité des États-Unis, ce n'est pas une petite besogne. Pendant les quatre mois que j'ai passés à Cambridge, j'entendais dire à tout instant : « Le président Lowell est à Chicago... Le président Lowell est à San Francisco, à Cincinnati, à Saint-Louis... » Qu'y faisait-il? Il attestait par sa présence, il entretenait par sa parole, entre l'*Alma Mater* et ses nourrissons de jadis, aujourd'hui ses soutiens, cette communauté d'aspirations et d'idées qui est pour les Universités américaines une nécessité vitale.

On voit par ce seul détail quel rôle les grandes institutions d'enseignement supérieur jouent, de l'autre côté de l'Atlantique, dans la vie de leur pays. Elles la dirigent, mais elles la dirigent dans le sens où une opinion éclairée veut qu'elle soit dirigée. Elles préparent à la nation une élite formée selon l'idéal que la société du temps se fait d'un gentleman américain, selon la conscience aussi qu'elle a de ses besoins actuels. L'orientation générale de l'éducation (il n'est pas, en ce moment, question d'autre chose, l'Université ayant ses organes propres pour assurer l'application dans le détail) n'est pas donnée par

Digitized by Google

une commission parlementaire, par des bureaucrates ou par des réformateurs systématiques. Elle est donnée par des hommes d'affaires, des hommes d'action, imbus eux-mêmes de la tradition universitaire, mais qui la soumettent au contrôle de l'expérience, qui la rejeunissent et la vivifient par un contact permanent avec la réalité.

***

En arrivant au terme de cette rapide — trop rapide — esquisse de la vie universitaire aux États-Unis, on se demandera peut-être si je ne me suis pas laissé entraîner, avec l'enthousiasme d'un néophyte, à peindre les choses sous de trop belles couleurs. Tout serait-il donc parfait dans les Universités d'outre-Atlantique? Non certes, tout n'y est pas parfait à mon gré, et au tableau que je viens de tracer, je ne serais pas en peine d'ajouter quelques ombres, si je ne craignais d'abuser de l'attention du lecteur, et si je n'avais la volonté bien arrêtée de le laisser sous l'impression de ce que j'ai vu là-bas de beau et de bon. Il serait inutile de sortir de chez soi, même en idée, si on n'y devait rentrer qu'avec la conviction bien affermie que tout y est mieux qu'ailleurs, et qu'on appartient décidément au premier peuple du monde. Je préférerais, pour ma part, que cette conviction fût jusqu'à un certain point ébranlée dans l'esprit de ceux qui me liront. Loin de moi la pensée de dénigrer et de déprécier nos Universités françaises, que j'aime pour tant de raisons, et qui, avec de petits moyens, font de si grandes choses. Mais serait-ce ne pas les aimer, que de regretter qu'aux avantages qui leur sont propres, elles ne joignent pas quelques-uns de ceux qui semblent réservés à leurs sœurs américaines, que de souhaiter qu'elles fussent plus indépendantes, plus riches, plus souplement organisées, plus agréables même d'aspect et plus riantes, plus largement ouvertes sur la vie et plus agissantes encore sur la vie de la nation?

Digitized by Google

LES
PROVINCES DE FRANCE
ET LA
PROTECTION DU SOL NATIONAL

Par M. Charles BERLET

ASSOCIÉ CORRESPONDANT

A Monsieur le Maréchal Lyautey,
Franc-comtois et Lorrain.

Pour refouler l'invasion germanique de 1914-1918, les Français de toutes les provinces sont venus à la rescousse des Français des Marches de l'Est et du Nord-Est foulées par l'envahisseur. Provençaux, Languedociens, Gascons, Poitevins, Tourangeaux, Bretons, ont uni leurs efforts à ceux des Lorrains, des Flamands, des Artésiens, des Picards, des Champenois et des fils de l'Ile de France.

Dans cet enfer que fut la bataille de la Grande Guerre, la vaillance de tous s'est affirmée éclatante; celle des enfants des pays de Marches s'est révélée plus émouvante.

La valeur d'un homme se mesure à sa tenue devant la mort; dans le fracas des obus et sous le sifflement des balles, celui qui maîtrise son émotion et garde énergique sa volonté et lucide son jugement est un brave; parfois cette bravoure atteint au sublime.

Ceux qui se sont battus dans les jardins où, enfants, ils jouaient, dans les champs et les bois où, jeunes hommes, joyeux et confiants, ils portaient leurs rêves; ceux qui ont vu flamber comme une torche la vieille demeure dont ils connaissaient tous les secrets et qui ont tremblé pour les êtres très chers qu'ils y avaient laissés; ceux-là ont gravi le douloureux calvaire qui exige un effort surhu-

Digitized by Google

main : ce calvaire les Français des Marches de l'Est et du Nord-Est l'ont gravi sans défaillir.

Ils ont fait le coup de feu à la lisière de leurs bois, derrière la haie de leurs jardins, dans le sillon de leurs champs ; ils ont vu brûler leur ville et leur village ; ils ont dû parfois, la rage au cœur, battre en retraite et rester dans le rang, sans pouvoir courir jusqu'à la maison toute proche où les vieux parents étaient encore ; puis, cramponnés au sol natal, pendant quatre années, ils ont fait face à l'assaut avec une énergie désespérée ; ils ont brisé l'effort germanique, reconquis leurs maisons en ruine, leurs champs dévastés — les tombes des ancêtres — et délivré les parents demeurés au pays envahi.

Depuis des siècles, pour remplir son devoir de soldat, le Français des Marches de l'Est et du Nord-Est doit faire, — en un acte d'offrande sans cesse renouvelé, — outre le sacrifice de sa vie, celui de ses biens et celui des êtres qu'il aime. Un tel sacrifice exige la force d'âme des héros.

Dix années ne sont pas encore révolus depuis la libération du territoire et, déjà, la grandeur et la misère des régions dévastées par la guerre sont méconnues ; ce qu'il y a de sublime dans l'héroïsme de celui qui se bat sur le sol natal est contesté et la légitimité de cette loi de solidarité nationale qu'est la loi des dommages de guerre est discutée ; c'est pourquoi il a paru équitable de rappeler quel fut, à travers les siècles, le rôle des provinces françaises dans la défense du sol national et de mettre à l'honneur celles dont on peut dire qu'elles forment le rempart de la France.

***

La France est faite de la réunion de pays dont l'origine remonte, dans un lointain passé, jusqu'aux états de la Gaule indépendante, jusqu'aux cités de la période gallo-romaine, jusqu'aux duchés et comtés de l'époque féodale. Ces pays, dont les particularités historiques, géographiques et sociales déterminent des mœurs et des intérêts divers, des manières de vivre et de penser diffé-

Digitized by Google

rentes, des « nuances d'âme » particulières, ce sont nos provinces.

Elles sont le résultat d'un long développement historique, le produit d'une race qui s'est adaptée au sol. Elles sont d'anciennes patries. A travers les siècles elles ont, avec plus ou moins de vigueur, affirmé leur puissance, avec plus ou moins d'énergie, préservé leurs vertus originales; mais chacune d'elles apporte dans l'unité française ses tendances propres, chacune d'elle a son rôle dans la formation de cet ensemble harmonieux qu'est la France, chacune d'elles a sa mission à remplir pour la défense de la patrie.

L'inégalité des conditions est une des lois qui règle l'évolution de l'humanité. Parmi nos provinces, il en est dont le sol est plus riche, la vie plus paisible, la sécurité mieux assurée; il en est d'autres dont la terre exige un effort plus rude, la sécurité, une vigilance toujours en éveil, et dont la vie est sans cesse troublée par le fracas des batailles.

Dans certaines provinces, les complaintes populaires, les noms des villages et des lieux dits, les ruines disparaissant sous les ronces et la poussière, les toits neufs des maisons — rouges commes les gouttes de sang d'une blessure qui n'est pas encore fermée, — rappellent les ravages des guerres; dans d'autres provinces, les demeures semblent défier les siècles et méritent leur beau nom qui renferme une idée de permanence et de durée, car ces vieilles demeures, chargées de souvenir, passent d'une génération à l'autre, avec tous ces objets parfois bien modestes qui n'ont d'autre prix que celui d'avoir été maniés par des mains très chères, sans que vienne à l'esprit la pensée que la torche de l'envahisseur puisse faire flamber le dépôt légué par les ancêtres.

***

Dans le monde entier, il n'est pas de pays, — la Pologne exceptée, — plus dangereusement placé que la France; il n'est pas de nation dont l'existence ait été et soit plus directement et plus continuellement me-

Digitized by Google

nacée : par ses rivages, la France tient aux mers, là elle se heurte à une race entreprenante et réaliste, la race anglo-saxonne; par ses frontières terrestres, elle tient aux pays de race germanique et doit s'arc-bouter sur son propre sol pour résister à la poussée de cette race prolifique et guerrière.

Depuis des siècles, notre patrie vit sous la menace, alternée et parfois combinée, de ces deux races.

Pendant quatre siècles, du XI^e^ au XV^e^, on a pu se demander si la France resterait française ou deviendrait anglaise. Ducs de Normandie, ducs d'Aquitaine, comtes d'Anjou et de Touraine, les rois d'Angleterre dominaient des rivages normands aux monts de Gascogne.

Jeanne d'Arc a bouté l'Anglais hors de France, mais la menace anglo-saxonne depuis le XV^e^ siècle persiste; ce n'est plus une menace d'annexion, c'est une menace qui tend, — avec une persévérance qui ne s'est pas lassée, quels que soient les partis politiques au pouvoir, — à brider l'essor de la force française et à le contenir dans d'étroites limites.

Si, après quatre siècles de luttes, la menace d'invasion anglaise s'est transformée en menace de contrainte, après deux mille ans, au cours desquels ont alterné les périodes de guerre et les périodes de paix, la menace d'agression et d'invasion germanique n'a pu être écartée.

Durant quatre siècles et demi, Rome gouverna la Gaule. Aussi longtemps que la force politique de l'Empire eut la vigueur qui vient d'un pouvoir solidement établi, c'est-à-dire pendant deux siècles, la paix romaine s'étendit jusqu'au Rhin. Les peuples gaulois connurent la vie heureuse des peuples qui n'ont pas d'histoire. Mais au milieu du III^e^ siècle, la force de l'Empire est ébranlée par l'anarchie. Les légions sont plus préoccupées par le souci de fixer sur les épaules de leurs chefs le manteau impérial que par celui de tenir la garde du Rhin. L'Empire est aux enchères. L'instabilité du pouvoir central s'oppose à la direction d'une politique extérieure suivie et à l'organisation de la défense du territoire. Sur toutes les frontières les Barbares exercent leur poussée. Les Francs et les Alamans pénètrent dans la Gaule et la

Digitized by Google

dévastent. Constance Chlore, Constantin, Julien l'Apostat parviennent cependant à refouler les Barbares sur la rive droite du Rhin, mais en l'an 400 les légions rhénanes sont rappelées en Italie et depuis cette époque l'effort des peuples de l'ancienne Gaule s'est épuisé à vouloir reporter sur le Rhin la barrière qui est la seule sur laquelle ils puissent arrêter l'envahisseur avant qu'il n'ait foulé le sol de la patrie.

Au VIIIe siècle la dynastie mosellane des Pépin fonde en plein cœur de l'Austrasie un pouvoir politique qui s'étend sur tous les peuples de la Gaule et assure leur sécurité en maintenant les Sarrasins au delà des Pyrénées et les Germains au delà du Rhin. En rétablissant l'Empire d'Occident (800), Charlemagne crut avoir restauré pour de longs siècles l'antique paix romaine. Mais la loi du partage égal des patrimoines ne permet pas les longs espoirs : elle limite à une ou deux générations l'effort des fondateurs d'Empire comme celui des fondateurs de famille. Louis le Débonnaire, le seul des fils de Charlemagne qui lui survécut, se conformant à la coutume germanique du partage successoral, divise l'Empire entre ses trois fils et après sa mort, le néfaste traité de Verdun (843) brise l'Empire en trois tronçons, crée la Germanie et la Francie et, entre elles, la Lotharingie qui, au lieu d'être la région où se combineraient les influences germaniques et françaises pour rayonner ensuite sur leur pays d'origine, devint une sorte de proie que se disputeront les empereurs d'Allemagne et les rois de France.

C'est la tragique destinée des provinces de l'ancienne Lotharingie de servir de champ de bataille à des luttes dont il faut redouter que le terme ne soit pas atteint.

Pour couvrir la France face à l'Est il faut une barrière; la barrière du Rhin faisant défaut, c'est le sol même de ces provinces qui la remplace. Pendant la guerre de 1914-1918, tout le long de cette bande de territoire qui des bords de la mer du Nord s'étend jusqu'à la trouée de Belfort, — de la mer du Nord aux Vosges, disait le communiqué, — s'est fixée, entre les tranchées où se tenaient toujours en alerte les soldats des deux armées, cette

Digitized by Google

frontière sanglante, zone désertique, bande de terre qui n'appartenait à personne, couverte de fils de fer enchevêtrés, labourée par les obus, zone de mort où, chaque fois qu'un être vivant s'y hasardait, éclataient les grenades et sifflaient les balles et dans laquelle, le soir venu, le jaillissement des fusées éclairantes illuminait d'une lueur blafarde les corps des héros tombés n'ayant d'autre linceul que le voile des nuits qui tombe des étoiles.

C'est un frappant contraste que celui qui existe entre ces provinces depuis dix-sept cents ans toujours alertées, à intervalles presque réguliers, ravagées par les gens de guerre, et ces autres provinces dont la vie — au cours des siècles — s'écoule paisible, à peine troublée par le fracas des batailles.

***

La *Bourgogne* est une terre qui incline son peuple au particularisme et lui inspire des idées de grandeur et d'impérialisme.

La vallée de la Saône est le lieu d'où s'épanouissent en tous sens les routes venues de Marseille, de Provence et d'Italie par l'étroit couloir du Rhône. Vers le Rhin, la Moselle, la Meuse, la Seine et la Loire s'ouvrent la porte de Bourgogne, les seuils de Lorraine et de Languedoc, les passages de l'Auxois, le sillon de la Dheune. C'est par cette plaine que de Lyon, l'influence latine a rayonné sur la Gaule.

Cette vallée, au carrefour du monde méditerranéen, des pays rhénans, des bassins de la Seine et de la Loire paraissait appelée à former le berceau d'un État puissant. Une telle position inspirait au peuple qui la tenait l'ambition de dominer les pays du Centre, du Nord et de l'Est. Mais un point d'appui solide manquait à son élan vers la conquête; il n'y avait pas de centre autour duquel coordonner les efforts.

La Saône, paisible et lente, est un chemin qui passe au milieu des peuples riverains sans les unir. Dans les temps celtiques, les marais et les forêts humides enveloppaient ses bords; les tribus se disputaient les points où

Digitized by Google

étaient établis les ports et les passages. Entre les Éduens et les Séquanes, elle fut une cause de conflits comme au Moyen Age entre les seigneurs bourguignons et les seigneurs francs-comtois. Le sillon qu'elle trace fut une limite sur laquelle tendait à se fixer une frontière politique : Francie et royaume de France à l'ouest, Lotharingie et Saint-Empire à l'est. Les efforts tentés pour fonder sur les bords de la Saône un État puissant mirent parfois en péril l'unité nationale, mais toujours ils ont échoué.

A l'époque celtique, les Éduens, maîtres des rives de la Saône, retranchés dans le massif du Morvan, formidable redoute que dominait Bibracte, maîtrisaient les tribus qui l'entouraient et surveillaient les principales routes de la Gaule; mais ils ne purent donner à leur empire l'unité et la cohésion nécessaires pour résister au choc des nations rivales. Ils durent se soumettre à la volonté des Arvernes, fortement installés dans les monts d'Auvergne, réduit central de la Gaule. Ils entrèrent dans leur fédération. Alliés infidèles, ils tentèrent de ressaisir la suprématie par l'amitié de César. Mais leur force d'expansion était rompue. A Bibracte détruite succéda Autun, et leur cité devint une simple division de la province lyonnaise.

A l'époque franque, les rois de Bourgogne rétablissent la prospérité de la région dévastée par les invasions, rédigent un code de lois, organisent un État en s'inspirant des institutions romaines; soutenus par leurs guerriers, ils rêvent de reconstituer à leur profit l'unité gauloise. Mais Clovis et ses fils arrêtent l'essor de cet empire naissant et le royaume de Bourgogne n'est plus avec la Neustrie et l'Austrasie qu'une grande région de la France administrée par les princes mérovingiens.

Sous les Carolingiens, la *Burgundie* est brisée en deux par le traité de Verdun : le duché à l'ouest de la Saône, dans les états de Charles le Chauve et le diocèse de Besançon, la future Comté, à l'est, dans les domaines de Lothaire. Le duché de Bourgogne devint alors un pays frontière face à la Lotharingie d'abord, face au Saint-Empire romain ensuite.

Digitized by Google

Sous les Capétiens, les ducs de Bourgogne sont de hauts et puissants barons, vassaux du roi; jusqu'au XVe siècle ils sont fidèles au pacte féodal, mais celui-ci rempli, ils veulent rester libres dans leur seigneurie et en 1315 Louis X reconnaît les droits de la nation bourguignonne.

Au XVe siècle, ils ont réuni le duché et la Comté de Bourgogne; ils tiennent la vallée de la Saône et ses débouchés; ils s'appuient sur la Loire et le Jura; ils sont maîtres de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre, du Hainaut, du Brabant, de la Hollande, du Luxembourg. En face de la puissance des rois de France, ébranlée par la guerre de Cent Ans, ils dressent un État féodal redoutable. Ils arrêtent la marche des Capétiens vers le Rhin; ils menacent de rompre l'unité française et de reconstituer, entre France et Allemagne, une Lotharingie s'appuyant aux Alpes, et tenant les côtes de la mer du Nord.

Philippe le Bon (1419-1467) tente de réaliser la grandeur des destinées bourguignonnes. Il croit le moment propice : le dauphin Charles s'est réfugié à Bourges, les Anglais sont maîtres de la Normandie, de l'Ile-de-France, de la Champagne, de l'Aquitaine. Entre ces deux forces rivales, Angleterre et France, le grand-duc d'Occident poursuit l'exécution de son dessein. Il est l'arbitre entre ces deux puissances. Il utilise leur antagonisme pour se grandir. Il veut maintenir les rois capétiens au delà de la Loire et recevoir des Anglais toute autorité sur les territoires conquis.

Nommé régent du royaume par Henri VI d'Angleterre, il obtient les comtés de Champagne et de Brie. Il est près d'atteindre le but. Seule une frêle barrière de forteresses françaises sur l'Oise et sur l'Aisne lui ferme la route de Paris, siège de son gouvernement. Il porte son effort contre elle. A Compiègne, Jeanne d'Arc arrête son élan. Elle succombe sous les murs de la petite place forte. Mais elle a relevé le courage des défenseurs. Son geste a indiqué le point où était le péril. La ville tient bon et une armée de secours commandée par le comte d'Alençon, La Hire et Xaintrailles la délivre. Philippe le Bon recule.

Charles le Téméraire (1467-1477), héros hardi et ambitieux, reprend le dessein de son père. Mais il calcule mal son élan. Il ne peut ramasser dans une volonté com-

Digitized by Google

mune et entraîner vers son but la nation bourguignonne; celle-ci comprend mal son rêve de restauration d'un royaume d'Austrasie dont Nancy serait la capitale. Il est impuissant à lui communiquer l'impulsion nécessaire, et en 1477 il tombe sous les coups des soldats de René II, duc de Lorraine. Le péril bourguignon est écarté, la Bourgogne devient une province française.

Dans le royaume elle vécut calme et prospère, couverte à l'est par la Franche-Comté, au nord par la Champagne.

De toutes les provinces de France, la *Franche-Comté* est celle qui a éprouvé le plus durement les misères d'une position frontière. La vallée du Doubs unit la plaine d'Alsace au sillon de la Saône et à celui du Rhône. C'est une grande voie commerciale; c'est aussi un chemin qui s'ouvre aux invasions. Le peuple placé à la garde de ce défilé a la plus douloureuse des histoires. Il a toujours cherché, mais en vain, à tenir les points nécessaires à la protection de son sol : face à l'est les rives du Rhin; face à l'ouest les rives de la Saône; repoussé des deux côtés, il dut lâcher prise, se cantonner dans les vallées étroites et profondes du Jura et dans la plaine du Doubs que domine Besançon.

Gardant une des marches militaires les plus importantes de l'Empire romain, il est attaqué au IIe siècle par les Cattes, au IIIe violenté par les Alamans, aux IVe et Ve bousculé par la ruée des Barbares; rattaché en 843 au royaume de Lothaire, il partage avec le peuple lorrain la tragique destinée des pays de l'ancienne Lotharingie; placé entre la France et l'Allemagne il subit le choc de tous les assauts que se livrent les rois et les empereurs; pendant quatre siècles, du XIVe au XVIIe, la Franche-Comté est ravagée par les guerres; meurtrie et brutalisée, elle aspire au repos; elle sollicite la neutralisation de son territoire; son histoire n'est qu'une lutte désespérée, traversée çà et là par de courtes trêves, sous le règne de princesses bienfaisantes. En 1678, elle devient une province française. La politique séculaire des Capétiens a atteint son but. Louis XIV tient une des portes qui s'ouvrent sur l'Allemagne.

Dans le royaume de France la Franche-Comté trouve

Digitized by Google

le repos, la halte définitive. Elle perd ses libertés, mais elle connaît l'ordre et la sécurité. La monarchie aide au développement économique du pays; l'agriculture, l'industrie, le commerce prennent un splendide essor; le long des cours d'eau les forges à fer, les scieries, les papeteries, les moulins se multiplient; de nombreuses routes facilitent les voyages et les transports; les villages se repeuplent, les villes s'agrandissent. Au XIX^e siècle elle subit le contre-coup des invasions de 1814 et de 1870-1871 sans que sa prospérité matérielle en soit profondément atteinte.

Le *Dauphiné* n'a pas, comme la Bourgogne, été entraîné vers la conquête et l'impérialisme; il n'a pas, comme la Franche-Comté, été broyé entre la France et le Saint-Empire. Appuyé sur la haute muraille des Alpes, protégé par le fossé du Rhône, il s'est isolé dans ses montagnes et dans ses plaines qu'encadrait le cours rapide du fleuve. Province autonome dans le royaume de France en 1349, il rompit facilement les liens qui le rattachaient au Saint-Empire romain, fournit à la monarchie les ressources en hommes et en argent nécessaires à son œuvre nationale et soutint fidèlement son effort pour fonder l'unité française.

***

Le ciel bleu de la lumineuse *Provence*, marche de la France face à l'Italie, n'a éclairé qu'à de rares intervalles les misères de la guerre, tribut habituel des pays frontières. Depuis le passage des Barbares au V^e siècle, les Sarrazins au VIII^e, les Impériaux au XVI^e et au XVIII^e foulèrent son sol sans que les dévastations y aient laissé des traces profondes.

C'est la contrée française qui reçut la première les rayons de la civilisation venue d'Orient. Sur cette terre qu'illumine un clair soleil et que baignent les flots bleus de la Méditerranée, la Grèce et l'Italie se sont prolongées; elles y ont fondé de florissantes colonies et d'opulentes cités, elles y ont apporté leurs dieux, leurs arts, leur langue, leurs institutions, leur commerce, leur industrie.

Digitized by Google

Dans cette région, la vie méditerranéenne s'est épanouie sous sa forme hellénique et sa forme latine. Les côtes échancrées du golfe de Ligurie offraient un abri sûr aux navires de Phocée ou d'Ostie; par là ont pénétré dans la Gaule druidique, mystérieuse et redoutable, les hommes et le génie de l'antiquité; et pendant six cents ans la civilisation latine s'épanouit dans cette province lumineuse et féconde, où les Romains retrouvaient le ciel de l'Italie, les mœurs de ses habitants, la beauté de ses villes et le charme de ses campagnes.

Cette civilisation meurtrie par le passage des peuples barbares ne fut pas détruite; dès le IX^e^ siècle la nation provençale retrouve la sérénité favorable à l'éclosion de cette langue harmonieuse et sonore en laquelle les poètes aiment fixer leurs rêves; et tandis que les chevaliers des provinces du Nord et de l'Est doivent lutter sur leur propre sol contre les Germains, les Normands et les Anglais, c'est vers l'Italie, vers l'Espagne, vers les pays du Levant dont les Croisés ont ouvert les portes, c'est vers la Palestine et la Tripolitaine que les comtes de Provence tournent leur ardeur guerrière.

Comme la Provence, le *Languedoc* est une terre que Rome marqua de son empreinte et dans laquelle la civilisation latine, profondément enracinée, se maintint malgré le passage des Barbares.

Au Moyen Age la pensée latine s'épanouit dans une floraison d'idées philosophiques et religieuses où se mêlaient les souvenirs de l'antiquité et les influences venues d'Orient. Tandis que sur les bords de la Seine s'élaborait une civilisation plus austère et plus rude, la civilisation douce et raffinée de l'Occitanie brillait d'un vif éclat. La langue d'oc en traduisait les aspirations et les troubadours s'en allaient de château en château semant par les routes leurs poésies légères et passionnées. Toulouse rayonnait à la fois sur l'Aquitaine et la Provence. C'était, avec ses légistes, ses philosophes et ses poètes, une métropole intellectuelle, la rivale de Paris.

C'était aussi la capitale d'une France méridionale qui se dérobait aux directions politiques de la monarchie capétienne.

Digitized by Google

Les comtes de Toulouse, marquis de Gothie, ducs de Narbonne, échappaient à l'autorité du roi. C'étaient de puissants seigneurs trop éloignés de Paris pour être contraints à l'observation du pacte féodal.

A la fin du XII^e siècle ces tendances particularistes prirent une vigueur nouvelle; en se jetant dans l'hérésie albigeoise, les populations de l'ancienne Narbonnaise se détachaient des autres peuples de France; elles se constituaient en nationalité distincte, ayant sa doctrine politique et religieuse. C'est alors que les Croisés de Simon de Montfort firent la conquête de cette contrée qui se séparait. L'évolution qui entraînait les peuples du Languedoc vers une destinée particulière était arrêtée.

Cette nation languedocienne qu'avait bercé le rêve d'un royaume d'Occitanie demeura longtemps réfractaire aux influences du Nord. Elle aida vaillamment les rois de France dans leur lutte contre les Anglais, mais affirma toujours sa volonté de former un État dans l'État : à la fin du XVI^e siècle elle montre encore sa volonté autonomiste avec Henri I^er, duc de Montmorency; au XVII^e siècle elle soutient Gaston d'Orléans dans sa révolte; après la révocation de l'Édit de Nantes elle offre aux calvinistes l'appui de ses forteresses et le refuge des monts boisés de ses Cévennes. Mais ce particularisme finit par s'émousser et, au XVIII^e siècle, la province disciplinée accepte les directions françaises.

La *Guyenne* et la *Gascogne* constituent le fragment principal de cette Aquitaine dont l'effort particulariste à plusieurs reprises menaça de rompre l'unité française.

A de certains moments la rupture avec le Nord parut définitive. Au V^e siècle les Visigoths d'Espagne occupaient tout le midi de la Gaule; leur empire se dressait face au royaume des Francs. Toulouse était sa capitale, la Loire sa frontière. A la bataille de Vouillé (506), Clovis brisa cette puissance, mais l'autorité des rois demeura toujours mal assurée sur ces provinces qui s'appuyaient aux Pyrénées. Au XI^e siècle, Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, est l'égal en puissance de son suzerain. Il semble le véritable roi de France; c'est à lui que s'adresse le pape Grégoire VII lorsqu'il voulut lancer les chevaliers

Digitized by Google

chrétiens à la défense de Byzance menacée par les Turcs.

En 1154, Henri Plantagenet, duc de Normandie, et par sa femme Aliénor, duc d'Aquitaine, monta sur le trône d'Angleterre; la Guyenne et la Gascogne furent alors prises dans le mouvement de la politique anglaise. Pour retenir dans l'unité française ce midi aquitain qui s'échappait vers d'autres destinées, il fallut attaquer et vaincre la nation étrangère qui le tenait en son pouvoir. Bien qu'elles fussent l'enjeu de la lutte, c'est le sol d'autres provinces qui servit de champ de bataille. Pendant la guerre de Cent Ans, elles subirent les dures réquisitions des soldats du Prince Noir et des soldats de du Guesclin, mais restèrent en dehors de la tourmente qui désolait les provinces de la Loire et de la Seine.

L'*Auvergne*, le *Limousin*, la *Marche*, le *Bourbonnais*, provinces groupées sur le Massif Central et sur ses bastions avancés, — réduit des guerres de l'indépendance, — abritent sur leurs plateaux et dans leurs vallées des populations qui n'éprouvèrent des grandes luttes nationales que les derniers contre-coups. Pays de marche pendant quatre siècles, entre les domaines du roi de France et ceux du roi d'Angleterre, elles subirent le passage des hommes de guerre, les escarmouches des troupes se disputant le butin, les combats pour l'attaque ou la délivrance des châteaux forts, mais échappèrent aux ravages systématiques qui dévastaient les pays voisins.

Depuis l'invasion arabe du VIII^e^ siècle, ces provinces du Centre et du Midi, couvertes par les provinces du Nord et de l'Est, n'ont pas connu le bouleversement des invasions qui emportent tout sur leur passage. Le visage de la terre et des choses s'y transforme plus lentement que dans les pays de marche sans cesse ravagés. Depuis des siècles, les mêmes chemins conduisent au village et à la ville nichés au même creux du plateau ou au même coin de la vallée; l'appel de la cloche qui sonne à l'église romane est celui qu'entendaient les ancêtres et le seuil usé de la vieille maison demeure, gardant la trace séculaire des générations qui ont passé.

Le *Poitou* est une terre ouverte; aucun obstacle ne

Digitized by Google

protège ses frontières. C'est un lieu de passage, un seuil entre la Loire que tenaient les rois de France et la Garonne que dominaient les ducs d'Aquitaine, rois d'Angleterre.

Pendant les quatre siècles que dura la lutte contre les Anglais, le Poitou fut une *marche* foulée et dévastée par les soldats de France et les soldats d'Angleterre. Avec le *Berry*, l'*Orléanais* et la *Touraine*, elle devint l'une de ces provinces hérissées de châteaux forts à l'abri desquels le roi de Bourges cherchait un refuge. Orléans, Bourges, Tours et Poitiers, voilà les quatre forteresses d'angle du camp retranché où se concentraient les derniers soldats du roi du France.

La *Bretagne* s'élance dans l'Océan, offrant à l'assaut des vagues ses falaises et ses rochers. C'est le pays de la mer, l'Armorique. Dès la fin du IIIe siècle les pirates saxons menacent ses côtes. Rome organise la défense. Les villes s'enferment dans une ceinture de remparts et le long du littoral s'élève une ligne de forteresses. Mais au IVe et au Ve siècles, l'Empire romain ne peut plus assurer la défense de ses provinces lointaines. Sa puissance est ébranlée par le choc des peuples barbares qui ont franchi le Rhin et le Danube. En vain les peuples de l'ancienne confédération armoricaine se groupent pour résister. L'unité de commandement fait défaut. Les Alains envahissent le pays, détruisent les villes et dévastent les champs. Les Saxons ravagent le littoral, remontent le cours des rivières et refoulent les populations dans les forêts.

C'est sur ces rivages déserts qu'au milieu du Ve siècle les Bretons, chassés de leur île par les Angles et les Saxons, cherchent un refuge. C'était un peuple fier, énergique, indépendant. Il avait longtemps résisté aux invasions des Anglo-Saxons. Vaincu, il préférait l'exil à l'esclavage. Il apportait dans la péninsule armoricaine son particularisme farouche. C'était une véritable nation qui s'installait à l'extrémité de la Gaule. Mais cette nation, au lieu de se concentrer, cédait aux tendances particularistes de la race et se divisait en clans.

Au IXe siècle, quand les Normands attaquent les rivages

Digitized by Google

bretons, ils trouvent un peuple désuni, incapable de résister. Ils s'installent sur les côtes et de là ils s'en vont dans l'intérieur des terres, portant la désolation et la ruine. Accablés par ces malheurs, les Bretons se rassemblent sous l'autorité d'un chef unique, Alain Barbetorte, et délivrent leur patrie (936-940). L'unité bretonne est fondée.

Le régime quasi patriarcal du clan disparaît; le système de la féodalité lui succède; sur cette terre si souvent ravagée se dressent les forteresses des barons féodaux; groupés autour de leur suzerain ils assurent la protection du territoire. Toutefois la Bretagne n'est plus une nation isolée; elle s'appuie sur les autres États féodaux du royaume de France, c'est un duché, un grand fief mouvant de la couronne, qu'un lien de simple hommage rattache au roi.

Mais le duché se heurte à deux États puissants dont les chefs ont rassemblé toutes les forces : le royaume de France et le royaume d'Angleterre. La Bretagne est prise entre ces deux adversaires redoutables; elle devient un champ de bataille, les influences et les armées des deux nations se heurtent sur son sol; au milieu de ces périls, elle s'efforce de maintenir son indépendance. La Bretagne aux Bretons est le mot d'ordre qui refait l'unité de la patrie menacée.

Au XIII^e^ siècle, avec l'appui de Philippe-Auguste, la Bretagne échappe à la domination anglaise; au XIV^e^ siècle, elle se tourne vers l'Angleterre pour se dégager de l'étreinte française. Pendant la guerre de Cent ans, elle est un champ de bataille. L'influence du parti français, tout-puissant dans les pays de Rennes et de Nantes, pénètre dans la Bretagne bretonnante de la Cornouaille, du Broerec, du Léon et du Tréguer, et lorsque, le 6 décembre 1491, Charles VIII épouse la princesse Anne, héritière du duché, c'est avec joie que le peuple breton salue le roi de France qui doit lui donner la paix et la sécurité.

La *Normandie*, orientée vers le nord, présentait ses côtes à l'atterrissage des barques rapides venues des contrées septentrionales; c'était, pour les aventuriers

Digitized by Google

saxons et scandinaves, le rivage naturellement rencontré dans leurs courses maritimes; c'était l'un des buts habituels de leurs expéditions. Le large estuaire de la Seine et le cours des rivières que remonte au loin le flot des marées, leur offraient des voies de pénétration faciles dans l'intérieur du pays.

Dès le IIIe siècle, Rome dut protéger les bords de l'*Océan britannique* contre les incursions des pirates. Ceux-ci descendaient la Baltique et la mer du Nord en quête de terres à piller, et dévastaient les côtes. La défense du *littoral saxon* fut organisée; les légions romaines tinrent garnison à Rouen, Coutances, Avranches, Bayeux.

Au IXe siècle, les Normands, navigateurs hardis et rudes conquérants, s'abattent sur la contrée et la ravagent. Ils sont attirés par la douceur du climat, la fécondité du sol, la richesse des villes, des églises, des abbayes. C'est un flot qu'aucune digue ne peut contenir. En vain Charles le Chauve tente de barrer les vallées qui mènent vers Paris. Toutes les barrières sont emportées. Les hommes du Nord mettent le siège devant Paris (885); ils se répandent en Anjou, en Touraine, en Bourgogne.

Pour fixer des limites à ces invasions et localiser le champ de la dévastation, Charles le Simple conclut un accord avec Rollon, chef des envahisseurs. Par la convention de Saint-Clair-sur-Epte (911), le roi de France abandonne aux Scandinaves les territoires situés entre la Bresle, l'Épte, l'Avre et la Dives. Mais, peu à peu, par vagues successives, du IXe au XIe siècle, les Normands s'étendent au delà des frontières fixées et remplissent tout le cadre de la province ecclésiastique de Rouen.

Les Normands trouvaient sur les bords de la Seine une société qui s'organisait. Sous l'influence de l'Église et sous l'administration de la monarchie franque, elle élaborait ses institutions politiques, sociales, économiques et juridiques.

Cette société, bien que fortement ébranlée par le choc brutal des invasions, se maintint et absorba les pirates farouches qui s'abattaient sur elle. Il semble que, parmi ces émigrants, les femmes aient été en petit nombre. Les Scandinaves païens prirent des épouses chrétiennes

Digitized by Google

nées dans le pays; sous leur influence, le présent se lia sans effort au passé; dans la famille nouvelle les mœurs des rudes envahisseurs s'adoucirent; les conquérants cédèrent à l'action des vaincus; l'Église, par l'enseignement de sa foi et de sa morale, contribua puissamment à l'assimilation spirituelle des vainqueurs.

Ainsi se forma cette race normande où s'allient l'esprit laborieux et prudent des Gallo-Romains terriens et la rude énergie des aventuriers scandinaves. Fortement attachée au sol par ses racines franques et gallo-romaines, elle est emportée vers la conquête des terres lointaines par son hérédité scandinave. Ses marins sont toujours prêts à tendre la voile vers les régions inconnues; ses guerriers toujours en quête d'aventures. Ils se jettent sur les pays bons à prendre. Ils les colonisent et fondent des empires. Ils conquièrent l'Angleterre et créent le royaume des Deux-Siciles. Mais la race demeure liée à la terre qui fut son berceau. La population normande se détache des empires qu'elle a fondés, lorsqu'ils tournent leur force contre la France.

Les ducs de Normandie furent des vassaux plus turbulents que rebelles; ils mettaient volontiers leurs forces au service du suzerain, mais supportaient malaisément une contrainte imposée. En eux persévérait la fierté ombrageuse des conquérants barbares. Or voici que l'un d'eux veut être roi : en 1066, Guillaume le Conquérant entraîne son peuple à la conquête de l'Angleterre.

Dans le vaste empire anglais, la Normandie demeure une province autonome; elle conserve ses lois et ses institutions; bien loin d'être absorbée par la civilisation anglo-saxonne, c'est elle qui rayonne sur les terres conquises. En 1204, Philippe-Auguste réunit le duché à la couronne. Mais le respect des droits et coutumes de la nation normande est la condition de sa fidélité. Recevant « la griève complainte des prélats, personnes d'églises, des barons, des chevaliers et de tous autres nobles et submis, et du même peuple » le roi de France Louis X reconnaît que « moult de griefs avaient été faits à iceux, de nouvelletés, tailles, subventions et diverses impositions contre la coutume du pays et contre les droits

Digitized by Google

et franchises d'icelles, des quelles choses, griefs et périls à eux et à leurs successeurs étaient engendrez dommages et préjudices infinis (1) ». Cédant à ces justes prières, il donne une charte aux Normands.

Pendant la guerre de Cent Ans, la Normandie prouve sa fidélité à la France par une résistance héroïque. Elle devient l'arsenal maritime du royaume; elle fournit ses navires, ses marins, ses soldats, son argent; elle veut conquérir une seconde fois l'Angleterre. Mais le traité de Troyes (1420) la livre à l'étranger.

La Normandie refuse de s'incliner, elle s'obstine dans une lutte désespérée. C'est une guerre de partisans, une guerre de chouans. Des bandes s'organisent; elles sont composées de moines, de paysans, d'artisans, conduites par des gentilshommes dont les châteaux sont aux mains des Anglais. Elles ont leur point d'appui dans les forteresses encore soumises au roi, leur refuge dans les bois. Elles harcèlent les soldats de Bedford, enlèvent les convois, tentent des coups de main hardis contre les garnisons isolées. Dans les cités, les bourgeois fomentent des complots. Si quelques prélats, quelques seigneurs, quelques bourgeois, flétris par le nom de « Français reniés », se sont ralliés à l'Anglais, le peuple des villes et des campagnes reste fidèle au roi de France.

En vain le roi d'Angleterre s'efforce de gagner par des faveurs cette province qui fut le berceau de ses ancêtres, la Normandie se dérobe; elle trouve la noble formule des peuples vaincus qui espèrent quand même : « La terre prise, les cœurs sont imprenables. »

***

Et voici maintenant celles de nos provinces qui, — pour la France, — depuis dix-sept cents ans offrent, dans un admirable élan d'héroïsme, tout ce qu'elles pos-

(1) *Ordonnance dite Seconde Charte aux Normands fixant les franchises et libertés du pays.* Vincennes, juillet 1315. ISAMBERT, *Recueil général des anciennes lois françaises depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*, t. III, p. 107.

Digitized by Google

sèdent : la vie de leurs enfants, les pierres de leurs demeures, les récoltes de leurs champs et le sol lui-même qu'a pétri leur labeur.

La plaine ondulée qui, des bords de la Seine, s'étend vers l'Ardenne et les collines d'Artois fut, à toutes les époques, un champ de manœuvres militaires et une terre de batailles. Celtes, Gallo-Romains, Francs et Français, s'y rassemblèrent pour tenir tête aux Barbares d'outre-Rhin, venus parfois des profondeurs de l'Asie, aux Normands, aux Germains, aux Anglais, aux Espagnols, aux Autrichiens, aux Russes, aux Allemands.

Sur les autres frontières de France, au Midi, au Sud-Est, à l'Est, les montagnes dressent la muraille de leur chaîne, les fleuves opposent le fossé de leur cours. Ici s'ouvre la trouée des invasions. Le Rhin franchi, il n'est pas d'obstacle qui arrête l'envahisseur. Les vallées de la Lys, de l'Escaut, de la Sambre, conduisent à celles de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, chemins naturels vers Paris. Contre l'avalanche des peuples venus de l'Est, il n'est d'autre rempart que la masse armée des défenseurs. Sur ce sol piétiné sans cesse par les troupes en marche vers Châlons et Tolbiac, vers Bouvines et Crécy, vers Rocroy et Denain, vers Fleurus et Waterloo, vers Sedan et Charleroi, les traces de la guerre n'ont pas le temps de s'effacer.

Dans cette région, sous la menace des invasions, la France prit conscience d'elle-même; le sentiment national y naquit plus tôt et s'y fortifia plus vite. La nécessité de résister aux agressions germaniques et aux agressions normandes entretint la vigueur et l'esprit militaire des populations; elle imposa à leurs chefs le rôle de protecteurs de tous les anciens Gallo-Romains; c'est dans ces plaines que les rois de France prirent leur appui pour s'élancer vers le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, refouler l'envahisseur et rassembler en une même nation tous les peuples gaulois; c'est dans cette contrée, la plus exposée de France, qu'ils fondèrent un État.

Dès les premiers siècles de l'époque mérovingienne, de cette région du Nord-Est part la direction imposée aux forces françaises. Installés à Lutèce, Soissons, Amiens,

Digitized by Google

les rois francs font face de tous côtés : vers le Rhin contre les Saxons et les Allemands, vers les Pyrénées contre les Sarrasins. Après l'écroulement de l'Empire carolingien, l'unité du pouvoir central est brisée. Les barons féodaux tiennent leur suzerain enfermé dans le cercle étroit de ses domaines. Mais les Capétiens, hantés par le souvenir de Charlemagne et soutenus par le sentiment populaire, reprennent la marche vers l'Est. Postés à Paris, au croisement des vallées qui s'ouvrent en éventail vers l'Orient, ils débloquent leur capitale, rétablissent une libre circulation entre leurs villes et, remontant la vallée de l'Oise, installent solidement leur pouvoir dans les plaines d'Ile de France et de Picardie et reculent lentement les frontières du royaume vers le Rhin.

L'*Ile-de-France* et la *Picardie* sont les provinces les plus anciennement françaises ; elles constituèrent en quelque sorte le fondement du royaume de France, le noyau autour duquel vinrent se grouper les autres provinces. Sur leur sol aucune puissance féodale ne put se développer ; à peine née elle était absorbée dans la masse du royaume. D'autre part, l'uniformité du sol, le loyalisme des populations rapprochées par la menace d'un péril commun s'opposaient à la formation de seigneuries indépendantes. Dans cette région menacée sans cesse, seule l'autorité des rois, défenseurs d'une civilisation nationale et protecteurs de toutes les provinces, devait s'implanter et grandir.

Attachés à leurs libertés locales et fidèles au Roi, les Picards restaient isolés dans leurs vieilles cités sans que leur esprit s'élevât à la conception d'une province homogène et autonome comme la Bretagne ou la Provence ; leurs villes ramassées dans l'étroite ceinture des remparts, formaient de petites républiques très particularistes ; chacune d'elles possédait ses privilèges, chacune d'elles avait une histoire militaire héroïque. L'esprit communal y était vivace et le souvenir des sièges soutenus avec vaillance y entretenait une fierté un peu exclusive. Leurs habitants s'enfermaient ainsi dans la contemplation d'un passé glorieux ; ils limitaient leur souci de l'intérêt collectif à la défense de leurs franchises et à la

Digitized by Google

gestion de leurs intérêts municipaux. Lorsqu'ils montaient sur leurs bastions pour défendre la plaine menacée, ils prenaient seulement conscience d'être les soldats de la France; leur loyalisme allait au Roi directement sans avoir jamais subi l'épreuve d'un patriotisme provincial.

Depuis des siècles, la plaine de l'Ile de France et de la Picardie forme le glacis sur lequel l'effort des empereurs d'Allemagne et celui des rois d'Angleterre, groupant parfois en une même coalition tous les peuples d'Europe, s'est heurté à la résistance des soldats de France. Il n'est pas un village, pas un boqueteau, pas un pli de terrain qui n'ait été disputé pied à pied. Là se trouvent les pays conquis et reconquis, les villes prises et reprises, les places fortifiées à la hâte puis démantelées, la ligne irrégulière des frontières instables tracées par les traités successifs.

Sous Louis XIV, cette plaine, à l'abri des forteresses de Vauban, fut le vaste camp retranché où les armées françaises se tenaient prêtes à la riposte; pendant la grande guerre de 1914-1918, elle fut le lieu où pesa le plus fortement la poussée des armées allemandes pour rompre le front qui couvrait Paris.

Les *Flandres* constituent avec l'*Artois*, étroitement uni à ses destinées, une des *Marches* de la France vers l'Est. C'est un pays de transition entre deux races. Les influences germaniques et les influences françaises s'y combinent pour former un peuple particulier. Les idées de deux civilisations s'y rencontrent pour créer une mentalité originale. Disputés par des nations rivales, de tels pays s'efforcent de préserver leur génie propre et de le maintenir sous une armure de privilèges et de franchises.

Pendant tout le Moyen Age la Flandre fut dans la mouvance de la couronne de France. C'était l'un des grands fiefs du royaume. Ses comtes devaient défendre leur *marche* contre les Germains et les Normands. Ils avaient la garde d'une terre toujours menacée. « Le comte de Flandre était pair de France. Il avait sa place marquée dans les séances du Parlement. Dans la cérémonie du sacre, il marchait au premier rang, il y remplis-

Digitized by Google

sait les fonctions de connétable et portait l'épée de Charlemagne (1). »

Sous la domination des ducs de Bourgogne, des empereurs d'Autriche et des rois d'Espagne, la Flandre fut le poste avancé d'où l'étranger menaçait Paris. Mais les Flamands, soucieux avant tout de maintenir leurs libertés locales, demeuraient réfractaires à toute tentative d'assimilation. Enfermés derrière les remparts de leurs villes, ou marchant hardiment dans la plaine, groupés en milices communales, ils luttaient pour le maintien de leurs privilèges. Le respect des droits des cités flamandes était la condition de leur loyalisme.

Les traités des Pyrénées (1659), d'Aix-la-Chapelle (1668) et de Nimègue (1678) donnèrent à la France l'Artois, le *Cambrésis*, une partie du *Hainaut* et détachèrent, morceau par morceau, de la Flandre maritime et de la Wallonie les territoires qui formèrent les Flandres françaises. Là s'élevaient ces citadelles dont Vauban disait qu'elles étaient un peu trop « pêle-mêlées » avec celles de l'ennemi. Une ligne de forteresses de Dunkerque à Sedan par Bergues, Lille, Tournay, le Quesnoy, Philippeville, ferma cette frontière aux invasions.

Avec les places fortes de Picardie, les places de Flandre et d'Artois furent, jusqu'en 1815, les points de résistance qui accrochèrent les forces des peuples coalisés contre la France et qui en 1712, 1792 et 1793 leur barrèrent le chemin de Paris.

Pendant la guerre de 1914-1918 l'héroïque résistance de la Belgique préserva de l'invasion la plus grande partie des Flandres et de l'Artois.

La *Champagne* est une plaine sèche et crayeuse qu'enveloppent des terrains semés d'étangs, sillonnés de ruisseaux, couverts de prés, de bois, de vergers; elle se distingue des contrées voisines sans être séparée d'aucune par une barrière naturelle; c'est un lieu de passage, un croisement de routes. Dans ce pays de transition, au relief effacé, se rencontraient les chaussées romaines qui,

(1) Funk-Brentano. *Les Origines de la guerre de Cent ans. Philippe le Bel en Flandre*, p. 14. Paris 1897, in-8.

Digitized by Google

de Lyon et Besançon s'en allaient vers Orléans, Lutèce, Cologne, Trèves, Metz; au Moyen Age c'était la grande artère du commerce international; là passaient les chemins qui unissaient les cités commerçantes des Flandres aux républiques marchandes d'Italie; au carrefour de ces grandes routes, Sens, Troyes, Châlons, Reims étaient d'importantes cités.

En même temps qu'elle attirait les grands courants de circulation commerciale, cette plaine facilement pénétrable aspirait les peuples qui se jetaient sur la Gaule. Les Vandales, les Suèves, les Alains, les Huns s'y sont arrêtés. Les Normands, détournés de Paris par l'héroïque résistance de ses défenseurs, y ont campé. Pendant la guerre de Cent Ans, les troupes des ducs de Bourgogne, les armées anglaises venues de Picardie et de Guyenne y fixèrent leurs points de concentration. Au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles, placée entre la Franche-Comté et les Pays-Bas espagnols, la Champagne couvrait Paris contre les Impériaux. Au XIX^e^ siècle, elle fut le théâtre des plus héroïques combats de l'immortelle campagne de France; au XX^e^ siècle, pendant la Grande Guerre, sur son sol dévasté se livrèrent six grandes batailles et s'affrontèrent en des centaines de combats les défenseurs des tranchées.

La Champagne a produit une race et un État féodal. Mais, ravagée par la guerre, menacée pendant des siècles par l'étranger, cette province s'appuya toujours sur la force du roi de France.

***

Au sud des Flandres, le bastion lorrain couvre, face à l'est, le glacis des plaines d'Ile-de-France, de Picardie et de Champagne.

Ce bastion est tenu par une race dont il semble que la vertu essentielle soit l'énergie. Le sol lorrain exige un dur labeur, la restauration des ruines qui le couvrent à chaque guerre une ténacité héroïque, la menace d'un péril jamais écarté une vigilance toujours alertée. Cette énergie, — burinée dans la race par un effort séculaire, — la nation lorraine l'a toujours mise au service de la France.

Digitized by Google

Tandis que, sous les influences méditerranéennes, la Provence, le Languedoc, l'Aquitaine échappaient à l'attraction française, tandis que la Bourgogne, le Dauphiné, la Bretagne produisaient des races nettement particularistes et des dynasties de barons dont la préoccupation principale était de dresser à l'éperon de leurs plateaux et au seuil de leurs vallées des châteaux forts prêts à résister au choc des troupes royales, la *Lorraine*, État souverain, l'un des derniers réunis à la Couronne, placé entre la France et l'Allemagne, comme entre « l'enclume et le marteau », maintint la direction de ses destinées dans le sens que lui imposaient ses traditions carolingiennes et gallo-romaines.

Membre de l'Empire romain reconstitué, elle conserva son individualité dans cette fédération d'États sans cohésion réelle. Placée en bordure du cadre fédéral, elle s'en détachait pour suivre les tendances qui la portaient vers les autres provinces de l'ancienne Gaule. La volonté de ses ducs s'accordait avec la volonté des rois de France chaque fois que le patrimoine commun était en danger.

Comme les plus anciennes et fidèles provinces françaises, telles que la Champagne et la Picardie, la Lorraine a fait le sacrifice de ses enfants, de ses maisons, de ses récoltes, de ses richesses artistiques. De l'an 253 à 1918, il n'est pas de siècle où la race qui vit entre Meuse et Moselle ne dût se dresser contre une menace. Marche foulée par la ruée des Barbares, champ de bataille toujours ouvert, lieu de passage ravagé par les troupes dirigées vers d'autres conquêtes, son territoire meurtri porte les marques de dévastations que les siècles n'ont pu effacer.

Bouleversée par les guerres aussi profondément que la Franche-Comté, la Lorraine n'a jamais demandé que son territoire fût neutralisé. Des *oppida* gaulois dressés au sommet des monts, aux forts d'arrêt modernes tapis dans le sol, l'histoire des forteresses lorraines atteste la ténacité d'une résistance qui n'a jamais faibli.

Mais il ne suffit pas au Lorrain de monter la garde face à l'est, il ne lui suffit pas d'arrêter l'envahisseur et d'accepter la ruine de ses biens et le sacrifice de ses

Digitized by Google

soldats; lorsque la France est menacée sur l'une ou l'autre de ses frontières, la clairvoyance lorraine discerne le péril, — et c'est du sol lorrain que part l'élan qui brise l'effort de l'étranger. Partout où la France est attaquée il y a un Lorrain; chaque fois que dans la tourmente la France chancelle, c'est un Lorrain qui la redresse.

Au milieu du VIII^e siècle la France et la civilisation chrétienne sont menacées d'une totale destruction, c'est de la Mosellane que vint le salut. Les Arabes ont conquis l'Espagne, franchi les Pyrénées, vaincu les peuples de Provence et d'Aquitaine. Partout le massacre et la ruine. En Bourgogne, en Neustrie, les cœurs tremblent d'épouvante. Mais, dans son palais de Metz, le grand-duc d'Austrasie, Charles Martel, a entendu le cri d'alarme. Il rassemble ses preux, ranime la confiance des Aquitains, s'élance au-devant des Sarrasins, et les met en déroute dans les plaines de Poitiers (732).

Pendant un siècle, les ducs d'Austrasie, avec Charles Martel, Pépin le Bref et Charlemagne, rudes guerriers, fondateurs d'empire, tiennent les Germains au delà du Rhin et les Sarrasins au delà des Pyrénées, et Charlemagne en l'an 800 fonde cet empire, — dont l'Austrasie avec Metz est le cœur, et dont la force assure aux peuples de l'ancienne Gaule la sécurité et à la civilisation chrétienne un libre épanouissement.

Mais cet empire s'écroula lorsque la coutume germanique eut imposé le partage de l'Empire entre les fils de Louis le Débonnaire. La Mosellane, qui avait été le cœur de l'Austrasie et le berceau de la dynastie carolingienne, n'était plus au X^e siècle qu'un des débris de l'empire dont elle avait été le centre. « De son glorieux passé, il ne lui reste plus qu'un souvenir (1). » Pendant quatre siècles, elle fut ballottée entre les influences allemandes et les influences françaises; ce ne fut qu'après qu'une dynastie de ducs héréditaires se fût enracinée dans son sol que la Lorraine reprit la claire conscience de ses destinées. Dès le XIII^e siècle, le contact est rétabli avec les

(1) Robert PARISOT, *Histoire de Lorraine*, 3 vol. in-8, Paris 1919-1922-1924, t. I, p. 179.

Digitized by Google

forces françaises. Depuis cette époque, ses ducs, ses chevaliers, ses soldats furent de toutes les grandes batailles nationales.

A Bouvines (1214), c'est un chevalier lorrain, Gérard la Truie, qui décide la victoire. Il est l'un des cinq plus vaillants auxquels le roi de France Philippe-Auguste donne le « baiser de foi » avant la bataille. Ayant observé que l'armée formidable de l'empereur Othon s'abrite derrière une ligne de marécages, il conseille le simulacre d'une retraite pour entraîner l'ennemi hors de sa position et par un énergique retour offensif de la cavalerie le bousculer ensuite. Le stratagème réussit. Dans le combat il attaque l'empereur allemand avec une telle ardeur qu'il brise sa lance en treize morceaux et blesse à l'œil le cheval d'Othon qui emporte son cavalier en tournant le dos à l'armée française (1).

A Courtrai (1302), à Mons-en-Puelle (1304), le duc Thibaud II combat aux côtés de Philippe IV. A Cassel (1328), le duc Ferry IV, le lutteur, ramène au combat les troupes françaises qui cédaient et, en poursuivant les Flamands, reçoit la blessure dont il devait mourir. A Crécy (1346), le duc Raoul et ses trois cents chevaliers pénètrent profondément dans le corps de bataille anglais, et, malgré le désastre, s'obstinent à lutter sans céder un pouce de terrain. Le corps du duc de Lorraine fut retrouvé au milieu des bataillons ennemis; il n'en était pas, disent les vieilles chroniques, qui fût « plus approuché des Anglais ».

Pendant la guerre de Cent Ans, la bannière ducale flotte à côté de la bannière aux fleurs de lys, à Poitiers (1356), à Roosebeck (1382), à Azincourt (1415); les princes lorrains vont guerroyer en Bretagne avec du Guesclin et, aux obsèques du héros breton, connétable au service de France, c'est le duc Jean de Lorraine, qui, avec Philippe de Bar, a l'honneur de tenir la bride de son quatrième cheval de bataille.

Au début du XV^e^ siècle c'est la grande pitié du royaume

(1) Comte Maurice DE PANGE, *Les Lorrains et la France au Moyen Age*, 1 vol. in-8, p. 19-20.

Digitized by Google

de France. Le pays est ravagé par la guerre, le vieux roi Charles VI est fou, Henri V d'Angleterre attend sa mort pour mettre sur sa tête la couronne que lui donne le traité de Troyes. Les intellectuels du temps, les docteurs de l'Université de Paris, une partie de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple tiennent pour les Anglais: le dauphin Charles, incertain de ses droits s'est réfugié à Bourges. Comme au temps de l'invasion arabe du VIIIe siècle, le sol de la France est envahi, et le désespoir a détendu le ressort de la volonté de vaincre.

Une fois encore, c'est de Lorraine que partira l'élan qui « boutera » l'ennemi hors de France. C'est une voix lorraine qui calmera les cœurs, redressera les fronts et dans les mains raffermira les armes prêtes à tomber.

Jeanne d'Arc aime son village de Domremy, ses vieilles maisons basses, ses prés verts où serpente la Meuse, son bois « chesnu » calme et mystérieux, son église où elle vient prier et dont les cloches bercent son âme d'une musique céleste.

Elle aime ses parents, ses voisins, les émigrants chassés par la guerre, qui passent sur la grand'route à la recherche d'un logis et les hommes d'armes, pourvu qu'ils soient du parti de France, — et son amour s'étend plus loin toujours, vers Orléans qui est au « pays de Loire », vers Bourges où réside le vrai roi et vers tous ces pays dont les moissons sont foulées par les chevauchées et dont les demeures sont pillées et brûlées. Elle souffre de toute la souffrance de la France. Elle sait que Dieu n'abandonne que ceux qui s'abandonnent, elle sait qu'il faut crier confiance à ceux dont le courage défaille et que, pour saisir la victoire, il faut, avant tout, croire que l'on sera vainqueur.

« Je ne suis qu'une pauvre fille qui ne sait ni monter à cheval, ni conduire une guerre! » songe-t-elle. Et son trouble s'accroît. Elle se réfugie dans la prière et ses « Voix » se font plus pressantes. Elle comprend qu'elle est choisie par Dieu, — et voilà que, à la voix d'une jeune paysanne lorraine que Dieu inspire, la France qui chancelle, se redresse.

A tous Jeanne crie confiance! Au dauphin Charles, et

Digitized by Google

à ses capitaines, La Hire, Dunois, Xaintrailles : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. » Orléans est délivré (8 mai 1429) — et son clair génie découvre l'essentiel. Ce qu'il faut, c'est avant tout rétablir l'ordre et restaurer l'autorité. Ce qu'il faut, c'est un chef. Elle résiste à ceux qui d'Orléans veulent l'entraîner sur Paris; elle fait sacrer le Roi à Reims et, ce faisant, elle arrête l'anarchie dans laquelle sombrait le royaume et sauve la France.

Les Anglais refoulés, la puissance de leurs alliés les ducs de Bourgogne demeurait menaçante.

Charles le Téméraire a rompu ses liens de vassalité à l'égard du roi de France. Il affirme tenir sa couronne de Dieu seul. Il veut fonder un empire réunissant les plaines de l'Escaut à celles de la Bourgogne. Il discerne que le centre de cet empire est sur les rives de la Meurthe et de la Moselle. Il trouvera là, avec les traditions lotharingiennes, un peuple capable de soutenir son effort et de comprendre son rêve de grandeur. Mais il se heurte au patriotisme des Lorrains. En 1477 Nancy résiste à ses assauts. René II, avec l'aide des bataillons suisses, bouscule son armée. Charles le Téméraire tombe devant la cité dont il voulait faire la capitale de ses États.

Au XV^e^ siècle, le royaume de France, pris entre l'Angleterre et la Bourgogne comme dans un étau, succombait. C'est la Lorraine, avec Jeanne d'Arc et René II, qui desserra l'étreinte et rendit à la France le libre essor de ses destinées.

Au XVI^e^ siècle, les princes de Lorraine sont les compagnons de guerre des rois de France, et la tradition rapporte que, le soir de Marignan (1515), alors que tous reposaient accablés par les fatigues de la journée, seul le duc Antoine de Lorraine resta debout, veillant sur le repos du roi de France. Symbole de la vigilance lorraine toujours en éveil devant le péril qui menace l'unité française!

En 1525 une menace germanique se dresse. Des bandes de paysans allemands — les Rustauds — assez semblables par leurs doctrines et leurs méthodes d'action aux bolchevistes modernes, s'avancent à travers les Vosges

Digitized by Google

massacrant les populations, brûlant les châteaux et ravageant les villes. Le duc Antoine s'élance au-devant d'eux et les taille en pièces près de Saverne. En 1552, un prince de la Maison de Lorraine, François de Guise, arrête Charles-Quint devant Metz; en 1558, il enlève aux Anglais leur dernière citadelle en terre française : Calais.

Mais, à servir la France, la Lorraine risquait son indépendance.

Au XVI^e^ siècle, les Valois entretiennent d'étroites relations avec les princes lorrains; ils les reçoivent magnifiquement à la Cour, s'attachent à eux par les liens du sang, sollicitent leur arbitrage avec l'Empereur. Ils poursuivent avec ténacité la politique qui doit réunir sous une même autorité tous les anciens pays gaulois et faire la France.

La volonté d'atteindre le Rhin emporte les forces françaises vers Metz, Toul et Verdun (1552). Par ces trois points solidement tenus, la France a prise sur la Lorraine. Celle-ci se débat sous l'étreinte.

Le XVII^e^ siècle fut pour la Lorraine un temps de misères et de souffrances. Une nation agonisait qui voulait vivre libre. Les armées royales pénètrent dans les duchés, tiennent garnison dans les villes, font le siège des places fortes, détruisent les remparts : les pierres de la vieille forteresse lorraine de Vaudrevange servent à construire les fortifications de Sarrelouis. Les rois de France veulent faire de cette province la marche frontière du royaume, le bastion d'où il serait aisé de surveiller les peuples d'outre-Rhin. Ils sont hantés par les grands souvenirs de l'Austrasie carolingienne. Ils veulent imposer aux Lorrains la mission d'avant-garde que depuis des siècles ils remplissent librement. Mais les Lorrains hésitent à reconnaître en eux les héritiers de la tradition austrasienne. Ils refusent à la contrainte ce qu'ils accordaient jadis de plein gré. Ils ressentent d'autant plus la tristesse de l'abdication présente que, dans le passé, plus de gloire rayonnait.

Broyé par Richelieu, solidement maintenu par Mazarin, le peuple lorrain résiste. Ses ducs, Charles IV et Charles V, refusent d'exécuter les traités qui mutilent

Digitized by Google

leur patrie. Plutôt que d'accepter une paix humiliante ils préfèrent la lutte et l'exil. Contraint à vivre hors de son duché, le noble Charles V, — dont Louis XIV disait qu'il était le plus grand, le plus sage, le plus généreux de ses ennemis, — continue la mission séculaire de la Lorraine. La dernière croisade, comme la première, a un chef lorrain. Il refoule l'invasion musulmane qui s'était avancée jusque sous les murs de Vienne (1683) et brise définitivement le rêve d'expansion islamique à la bataille de Mohacz (1687). Il servait la France menacée comme Charles Martel l'avait servie à Poitiers.

Au XVIII^e siècle, les destinées de la Lorraine s'unissent étroitement à celles de la France. Les derniers ducs, Léopold et François III, limitent leur effort à la réparation des dommages de guerre; sous l'autorité nominale de Stanislas (1737-1766), le chancelier de La Galaizière, représentant du Roi, gouverne. En 1766 le duché est réuni au royaume.

Couverte à l'est par l'Alsace, protégée au nord par les forteresses que Vauban, de Mézières à Lauterbourg par Sierck, Sarrelouis et Landau, a dressées entre la Meuse et le Rhin, la Lorraine restaure ses ruines et rétablit sa prospérité. Mais à la fin du siècle, les armées prussiennes du duc de Brunswick ouvrent l'ère de nouvelles invasions. En 1792, en 1814, en 1815, en 1870-1871, en 1914-1918, les peuples d'outre-Rhin déferlent sur le territoire lorrain. Au XX^e siècle, après le traité de Versailles, rien n'est changé dans les destinées qui pèsent sur le peuple lorrain depuis dix-sept cents ans.

Il y a des provinces qui ont donné à la France des poètes plus harmonieux, des artistes plus habiles, des philosophes plus profonds, des historiens plus érudits, des savants plus ingénieux, il n'en est pas qui lui aient donné des soldats plus vaillants et plus nombreux.

A elle seule, la Lorraine a donné à l'épopée napoléonienne autant de maréchaux, de généraux et de colonels que toutes les autres provinces réunies. En 1814, alors que les armées prussienne, russe et autrichienne ont submergé le territoire, les forteresses lorraines tiennent bon, les paysans s'arment et l'Empereur songe à prendre

Digitized by Google

appui sur ces îlots de résistance pour attaquer l'ennemi à revers. En 1914, dans l'offensive sur Morhange, c'est le corps d'armée lorrain, le 20e, qui pénètre le plus avant sur le glacis de la position allemande; pendant la Grande Guerre, il est lancé dans toutes les attaques où sont nécessaires l'élan qui force la victoire ou la ténacité qui répare les désastres.

Plus profondément que tout autre, le Lorrain a le sens des réalités françaises, plus clairement que tout autre il a le sentiment de ce que la France doit exiger pour son salut. C'est pourquoi, à travers les siècles, chaque fois que la France fut en danger, c'est en acceptant les directions lorraines qu'elle fut sauvée.

La mission séculaire de la Lorraine n'est pas terminée, car la sécurité de la France n'est pas assurée.

***

L'Alsace est le champ de bataille où, depuis des siècles, se rencontrent les peuples d'outre-Rhin et les peuples celto-latins. Arioviste, chef des Suèves, et Jules César, proconsul des Gaules, le duc de Bournonville, généralissime des Impériaux, et Turenne, commandant des armées royales, se heurtèrent dans cette plaine, entre Vosges et Rhin.

Réunie, au XVIIe siècle, en vertu du traité de Munster (1648), ville par ville, seigneurie par seigneurie, l'Alsace forma dans le royaume une province très particulariste. Sur le vieux fond celtique de la race, les couches germaniques s'étaient superposées; sous le choc des peuples venus de l'Est, les institutions gallo-romaines s'étaient effondrées, et la faiblesse des derniers rois carolingiens avait laissé tomber ce fragment de l'Austrasie dans le royaume de Germanie; pendant huit siècles, ses destinées furent enchaînées à celles des pays d'outre-Rhin.

Mais dans le cadre du Saint-Empire romain, fédération sans unité matérielle ni morale, l'Alsace conservait les affinités spirituelles qui l'unissaient aux autres peuples de la Gaule. Sous l'administration française, elle reprit conscience de son génie et fortifia les éléments que la culture latine y avait déposés.

Digitized by Google

Les agents du Roi s'inclinent devant les usages et les traditions; ils interviennent le moins possible dans les affaires locales; ils se bornent à contrôler leur gestion. C'est un régime de tutelle bienveillante plutôt que de domination.

Les privilèges des bourgeois et des seigneurs ecclésiastiques ou laïcs, les franchises de la République de Strasbourg et des villes de la Décapole, sont maintenus; l'allemand reste la langue administrative et judiciaire; les tribunaux suivent les coutumes et le droit en vigueur; le Conseil royal et souverain de Colmar constitue une juridiction d'appel provinciale. Sous la protection de la France, l'Alsace affirme sa personnalité, reprend son antique prospérité. Elle est mise à l'abri des invasions venues de l'Est. De Haguenau à Neuf-Brisach, Vauban dresse une ligne de forteresses. Leurs bastions ferment la Gaule aux nations germaniques, comme jadis les camps retranchés des légions romaines. Il suffit aux rois de France de donner la paix et la sécurité au peuple alsacien. Il n'entra jamais dans leur dessein de violenter les consciences et d'imposer le loyalisme par la force. L'Alsace s'attacha à la France par des liens qui n'ont pas été rompus depuis.

Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, c'est par milliers que l'Alsace fournit à la France ces soldats dont Napoléon disait : « Qu'importe qu'ils parlent allemand pourvu qu'ils chargent en français. » De 1870 à 1914, alors que l'armée de la France et celle de l'Allemagne tenaient « leur poudre sèche et leur épée aiguisée », c'est par milliers que les Alsaciens et les Lorrains du pays messin s'enrôlaient dans la légion étrangère et combattaient sous des climats meurtriers pour la France plus grande, tandis que ceux restés au pays annexé luttaient pour maintenir dans les cœurs la flamme du souvenir français.

Certes, cette résistance à la germanisation, ce fut une lutte « sans coups de fusil (1) », mais d'autant plus héroï-

(1) Maurice Toussaint, *Les Étapes de l'Est*, 1 vol. in-8, p. 34. Paris 1910.

Digitized by Google

que qu'elle exigeait plus de méthode réfléchie et plus de confiance dans l'avenir. Pendant quarante-quatre ans, sous la menace de l'amende et de la prison, les vaincus ont refusé de courber la tête sous le joug des vainqueurs, et, le soir venu, après leur journée de travail, ils défaisaient patiemment l'œuvre du maître d'école prussien et apprenaient à leurs enfants à aimer la France et à chanter la *Marseillaise*. Si l'Alsace et la Lorraine du pays messin sont redevenues françaises, c'est à ces milliers de héros que nous le devons.

***

En maintenant ses légions sur le Rhin, Rome, du Ier au Ve siècle, assura la sécurité des peuples de la Gaule, d'une main plus ou moins ferme, suivant que l'autorité de l'Empereur était plus ou moins stable.

Aux VIIIe et IXe siècles, en dominant les barbares d'outre-Rhin, les Carolingiens continrent les invasions toujours menaçantes. Après l'effondrement de l'Empire de Charlemagne, la Gaule, devenue la Francie, laissait s'effriter et tomber les institutions que le génie latin lui avait léguées, elle risquait de disparaître dans l'anarchie et la désunion de ses forces, sa force de résistance était brisée.

Il fallait rassembler ces parties d'un tout jadis organisé, rétablir entre elles une libre et facile circulation, réparer les ruines des invasions, grouper les peuples jadis disciplinés par Rome et affermir la pouvoir central. Ce fut l'œuvre à laquelle s'appliqua la dynastie capétienne. Pendant huit siècles, avec une admirable persévérance, elle poursuivit son dessein : élargir la France jusqu'à ses limites naturelles : le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, et mettre à l'abri des Barbares la civilisation qui naissait sur cette terre dont les poètes chantaient le charme et la fécondité.

Au XVIIe siècle, les traités de Munster (1648), des Pyrénées (1659), d'Aix-la-Chapelle (1668), de Nimègue (1678), consacrent le glorieux résultat d'un effort séculaire. Par la guerre, par la diplomatie, par l'utilisation

Digitized by Google

des principes du droit féodal et du droit romain, les rois de France sont parvenus à grouper la plupart des pays que Rome avait marqués de son empreinte. Ils ont atteint les Alpes et les Pyrénées, la Méditerranée et l'Océan; vers le Rhin, ils ont poussé, pied à pied, la frontière et conquis, ville par ville, les places qui doivent la garder.

Se heurtant à la croyance européenne en une France « impérialiste », alors que ses rois et son peuple luttaient seulement pour sa sauvegarde, Louis XIV détourne son esprit du Rhin, et s'occupe à fortifier cette frontière qui jusqu'en 1792 fermera le chemin des invasions.

Secondé par Vauban, Turenne et Louvois, le Grand Roi fixe les limites de « son pré carré » et s'y retranche. Il le veut imprenable. De Dunkerque maintenu démantelé par la volonté anglaise, à Lauterbourg, par Lille, Condé, le Quesnoy, Maubeuge, Philippeville, Marienbourg, Givet, Sedan, Longwy, Sierck, Sarrelouis, Landau, il barre la plaine flamande, les vallées de la Lys, de l'Escaut, de la Meuse, de la Moselle, de la Sarre, et domine les débouchés du Rhin.

Cette « barrière de fer » est couverte par une zone soumise à l'influence française. Les princes des pays rhénans, sont sous la protection de la France. Pensionnés par le Roi ils acceptent le passage des troupes et l'occupation de leurs forteresses. Sur leur territoire se recrutent les régiments allemands au service de France : Royal Allemand, Royal Deux-Ponts, Royal Bavière, Salm-Salm, Nassau, Hesse-Darmstadt, Furstemberg. La sympathie des princes rhénans assure l'occupation future de la rive gauche du Rhin.

Les rois de France tombèrent avant que leur grand œuvre fût terminé. Mais recueillant leur tradition, les soldats de la Révolution reprirent la marche vers l'Est et relevèrent le long du Rhin les postes établis par Rome pour la protection de la pensée latine.

La ruée des peuples en 1814 et en 1815 a enlevé ces postes et ébréché la « barrière de fer ». La victoire de 1918 a porté la France sur le Rhin, mais le traité de Versailles lui interdit d'y rester au nord de l'Alsace.

La frontière du traité de Versailles n'a pas la force

Digitized by Google

de la frontière de Louis XIV. Le bastion belge la couvre au nord-est, mais Landau et Sarrelouis n'ont pas été rendues; les brèches par où passèrent les armées allemandes en 1870 ne sont pas fermées, et les pays rhénans, dans le rayonnement de l'influence française au XVII^e siècle, sont, au XX^e siècle, maintenus dans les serres du Reich.

Certains estiment la ligne du Rhin inutile depuis que l'aviation, dédaigneuse des obstacles terrestres, porte par la voie des airs ses obus, ses fléchettes, ses gaz et ses balles sur les territoires qu'elle domine. Mais ce n'est pas l'avion, c'est le char d'assaut qui a modifié les conditions de la guerre moderne. Quelle que soit l'intensité du bombardement ou la profondeur de la nappe de gaz, il reste toujours, accrochés au sol, quelques héros dont les mitrailleuses fauchent les troupes lancées à l'attaque. Seuls les chars d'assaut peuvent réduire leur résistance. Contre les chars d'assaut venus de l'Est il n'est qu'un obstacle infranchissable : le Rhin.

Si la France renonce au Rhin, c'est à Bordeaux et non pas à Paris que doit être fixée sa capitale.

Digitized by Google

EN RELISANT LUCRÈCE

Par M. Édouard IMBEAUX

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT
ANCIEN MEMBRE TITULAIRE

PROLOGUE

Pour me distraire de mes études scientifiques, je relis quelquefois Lucrèce. J'aime beaucoup ce poète, et si je devais le comparer à Virgile, je lui donnerais sans hésitation le prix. C'est que s'il était relativement facile au Cygne de Mantoue de chanter un homme et ses exploits (*Arma virumque cano*), il était plus difficile de chanter l'Homme lui-même, la Nature des choses (*Natura rerum*), l'origine et le but de la Vie, etc. Il fallait pour cela être non seulement un grand poète, mais encore un grand savant et un grand philosophe, et c'est ce que fut Lucrèce.

Certes, la Science moderne en sait beaucoup plus que lui, la philosophie s'approche beaucoup plus près de la Vérité, et je reconnais même que Lucrèce s'est grossièrement trompé en suivant Épicure, au lieu de se laisser guider par les lumières de Socrate et du divin Platon : (Oh, que ce serait beau s'il en eût été ainsi!) Mais, de même que l'éloquence d'un avocat défendant une mauvaise cause peut n'en être pas moins admirable, de même devons-nous admirer l'œuvre de Lucrèce, qui, quoique erronée, n'en est pas moins grandiose, et si haute que c'est déjà un grand mérite de l'avoir tentée. Au point de vue poétique, elle est émaillée à chaque pas des fleurs d'une poésie intense et vraiment splendide..., et je voudrais seulement ici en montrer quelques-unes, en les rafraîchissant d'après nos connaissances scientifiques et philosophiques actuelles.

Je suis tombé, il y a quarante ans, et je reste toujours

Digitized by Google

depuis lors, en admiration devant la machine merveilleuse qu'est l'organisme humain. Ingénieur, j'admire certes les machines faites par les hommes, une locomotive, un moteur d'avion, un appareil télégraphique, fût-il sans fil; mais ces machines ne sont-elles pas bien imparfaites auprès de la complexité de la rétine, des arcades de Corti, de la matière cérébrale, de tout ce que nous montrent l'anatomie et le microscope?

Oui, la machine humaine est admirable, et tout ce qui est admirable doit prêter à la poésie, puisque celle-ci exprime le Beau, lequel n'est que la splendeur du Vrai. C'est donc en premier lieu un peu de la poésie qui provient de cette admiration que j'ai voulu dégager.

Mais je n'ai pu m'arrêter là : en examinant la machine, me rappelant les leçons du professeur Bernheim, je n'ai pu m'empêcher de penser au mécanicien qui la met en action, disons le mot, à l'Ame, la ψυχὴ antique, et aussi à l'Intelligence suprême qui a conçu ce mécanisme et qui crée son animateur. Et alors, nous voici entraînés dans l'un des problèmes les plus graves de la philosophie : Qu'est-ce que l'Ame? existe-t-elle indépendamment du corps? d'où vient-elle? où ira-t-elle?

Il faut choisir ici entre les doctrines spiritualiste et matérialiste : Lucrèce, mal éclairé, avait choisi celle-ci; moi, je n'hésite pas pour la première, car, comme mes maîtres de l'École de Nancy, je ne crois pas qu'on puisse expliquer les phénomènes de la psychologie, y compris ceux de la suggestion et de l'hypnotisme, sans admettre la présence d'un *Moi* immatériel, lié pendant cette vie au cerveau. Ce *Moi*, sensible, intelligent et volontaire, je ne puis vraiment bien dire ce qu'il est, ni ce qu'il deviendra, et force me sera d'abandonner là mon sujet; mais non sans l'avoir haussé jusqu'à l'y perdre dans ces régions sereines où se rencontrent la Science, la Philosophie et la Poésie, et où, comme dit notre Lucrèce :

Mœnia mundi discedunt

les barrières du monde disparaissent dans l'Infini...

Digitized by Google

LA FONTAINE DE DODONE

Frigidus est etiam fons, supra quem sita sæpe
Stupa iacit flammas concepto protinus igni.
(LUCRÈCE, livre VI) (1).

Sous les chênes touffus aux fatidiques voix
De Dodone épirote, il est une fontaine :
Tarie ou bouillonnante, à chaque heure incertaine,
Glacée ou rallumant et l'étoupe et la poix,

Intermittente enfin, cette source des bois,
Que n'expliqua jamais aucun sage d'Athène,
Prend du sein de la terre une chaleur lointaine
Et s'écoule frigide et brûlante à la fois.....

O ma Muse, es-tu pas comme la source antique
Qui déverse à l'entour l'alternante liqueur?
Tantôt, après l'effort, tu restes apathique

Comme morte; tantôt ta verve poétique
Jaillit, et lave ardente épand son flot vainqueur :
Mais la flamme toujours vient du fond de mon cœur.

(1) Pline décrit aussi cette fontaine (livre II, chap. CIII).

Digitized by Google

AMARI ALIQUID.....

Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat.
(LUCRÈCE, livre IV, 1127.)

Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.
(A. DE MUSSET : *L'espoir en Dieu.*)

I

J'ai voulu vivre emmi les jasmins et les roses :
Dans un Éden fragrant des plus suaves fleurs,
Je m'assoupis un jour en nonchalantes poses
Et d'aromes grisé. Mais avec les senteurs
Je ne sais quel poison m'entra par la narine :
Je m'éveillai tout pâle, étouffant, manquant d'air.....
Depuis que cette angoisse étreignit ma poitrine,
Je trouve en tout parfum quelque chose d'amer.

II

J'ai cultivé longtemps l'arbre de la Science,
Et j'ai pu mordre à même à son fruit le plus mûr;
La Nature et la Vie à mon expérience
Ont livré leurs secrets, et plus rien n'est obscur
Pour mon œil agrandi..... Mais malgré telle étude
En mon esprit la paix de l'immuable éther
Ne descend pas : le doute, avec l'inquiétude,
Y gite; il reste au fruit quelque chose d'amer.

Digitized by Google

III

J'ai largement joui des biens de la fortune,
Et tout l'or du Pactole a passé par mes mains;
A mes désirs sans cesse une bourse opportune
S'offre..... Hélas, tous ces biens, tous ces bonheurs humains
Ne me satisfont point : je voudrais autre chose.....
Quoi? Je ne sais : peut-être une étoile, un éclair,
L'auréole d'un Saint à son apothéose.....
Tout bien autre a pour moi quelque chose d'amer.

IV

Nouveau Napoléon, j'enchaîne la Victoire
A mon char, et l'Europe est soumise à mes lois;
Mon génie est puissant; j'ai l'empire et la gloire;
Je triomphe à mon gré des peuples et des rois.....
Eh, qu'importe! Je sais que je suis faible en somme
Devant le tonnerre..... Ah, si j'étais Jupiter!.....
Mais humilions-nous : je ne suis qu'un pauvre homme;
Il reste en mon orgueil quelque chose d'amer.

V

D'un amour partagé j'ai goûté le délice,
Et ma belle maîtresse a pâmé sur mon cœur.
Mais, tel qu'en un doux fruit le ver rongeur se glisse,
Telle à la volupté se mêle une rancœur,
Telle au sein du plaisir naît la mélancolie.....
O saveur du baiser, ivresse de la chair,
Ta coupe dans le fond cache donc de la lie,
Puisque j'y sens toujours quelque chose d'amer.

— Envoi —

Tout ce que j'ai dit là, Prince, n'est que délire.
Imagination, fumée ou rêve en l'air :
Pour seul bien le Poète a le chant de sa lyre,
Et ce chant a toujours quelque chose d'amer.....

Digitized by Google

LES DEUX CŒURS

(SONNETS JUMEAUX)

I. — LE CŒUR PHYSIQUE

Le cœur, ce viscère puissant.
Le réservoir, la source et le ressort du sang,
(DELILLE.)

Anima carnis in sanguine est.
(LÉVITIQUE, ch. XVII, 11.)

Au physique, le cœur c'est le moteur central;
C'est le muscle puissant qui du creux pectoral
Chaque seconde impulse à la périphérie
Le sang, la *chair coulante* (1), et tout ce qu'il charrie :

Globules imprégnés d'oxygène vital,
Leucocytes, fibrine, et le chyle total,
Ce suc qui par le foie en passant se dévie
Et porte sa substance à tout organe en vie.....

Sans le cœur le poumon ne respirerait plus;
Car il faut que la pompe, aspirante et foulante,
Soit double, et que le sang veineux y fasse afflux.

Nos membres sans le cœur resteraient tous perclus;
Et si l'onde sanguine au cerveau bat trop lente,
Notre pauvre raison vacille, chancelante.....

(1) Expression de Bordeu.

Digitized by Google

II. — LE CŒUR MORAL

Savez-vous ce que c'est qu'un cœur de jeune fille?
(A. DE MUSSET.)

Oh, l'amour d'une mère, amour que nul n'oublie,
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie!
(Victor HUGO.)

Le cœur, c'est au moral bien autre chose encor :
C'est le centre invisible où s'assemblent d'accord
Passions et vertus; le siège du courage,
D'une juste fierté, de l'ardeur à l'ouvrage;

L'antre où tout sentiment naît, grandit et s'endort.....
Un ami chez l'ami sait trouver un cœur d'or,
Lui donne entier le sien et prend l'autre en otage :
Tel se multipliant un bon cœur se partage.....

Enfin, c'est le foyer où l'amour s'allumant
En un creuset profond nous brûle de sa flamme.
Cœur d'enfant, cœur de mère, et d'épouse et d'amant,

Ah, Dieu doit vous tailler dans le pur diamant
Quand il vous fixe au sein d'un homme ou d'une femme;
Car en nous tous le cœur c'est le meilleur de l'âme.....

Digitized by Google

LES SENS, LE CERVEAU ET L'AME

DIALOGUE PHYSIO-PSYCHOLOGIQUE

(En souvenir des leçons du professeur Bernheim.)

..... Sensus quo pacto quisque suam rem Sentiat.

(LUCRÈCE, livre IV, 525.)

I. — LE TOUCHER

Articulée au bout du grand levier d'un bras,
Avec mes cinq doigts longs et tous mes ongles ras.
Posant sur tous objets ma paume promeneuse,
Moi, la Main, droite ou gauche, attouchante ou preneuse.
Je t'apprends, ô Cerveau, par mon tact assidu
Ce qui se passe autour de notre individu.
Je suis telle qu'un poulpe emmi ses tentacules :
Aux papilles du derme en mille corpuscules,
Jusqu'au bulbe allongeant leurs filaments ténus,
S'épandent par bouquets mes cylindraxes nus (1).
Je sens des corps palpés la forme et la nature,
La dureté, le poids et la température,
Toutes impressions du monde extérieur.
Puis recevant de toi, Centre supérieur,
L'ordre des mouvements venu par voie inverse,
J'exécute à plaisir ma besogne diverse :
Contractant tour à tour mes muscles assagis,
J'écris, je peins, je couds, je rabote, j'agis
De cent mille façons. Bref, le pain de tout homme
C'est la Main qui le sème ou qui le gagne, en somme.....

---

(1) On sait que dans les corpuscules du tact (ou de Meissner) les tubes nerveux afférents se terminent par les bouquets de cylindraxes nus, c'est-à-dire dépouillés de myéline.

Digitized by Google

II. — LE GOUT

Et moi je suis la Langue, et je préside au goût.....
L'aliment, sucre ou sel, se fond et se dissout
Sur ma muqueuse humide, au milieu de papilles
Sans nombre, finissant les unes en aiguilles,
D'autres en champignon, d'autres comme un pavé,
En corolle, en calice, et formant le grand V (1).
Mes nerfs, pelotonnés en bourgeons très sensibles (2),
S'imprègnent là des sucs, isolés ou miscibles
Qu'apporte chaque mets : alors toute saveur
Jusqu'à toi se transmute, ô Cerveau receveur;
Et lorsque tu jouis l'eau m'en vient à la bouche;
Je claque entre mes dents devant ce qui te touche,
La cuisine parfaite et les vins des grands crûs,
Et les liqueurs sortant de maints flacons ventrus.....
Puis notre nourrisseur, l'estomac, s'en excite,
Et la digestion, ce chimisme implicite,
Commence et s'accomplit. C'est ainsi grâce à moi
Que ta substance grise, ô Chef, entre en émoi,
Et que, toujours exquis, le plaisir de la table
Survit aux autres sens et reste le plus stable.

(1) Le V lingual, dessiné par les papilles caliciformes.
(2) Les bourgeons du goût.

Digitized by Google

III. — L'ODORAT

Oui....., mais qu'en serait-il du goût sans l'odorat?...
Dis-nous, Langue, ma sœur, dis si mon rôle ingrat
Se pourrait supprimer..... C'est ma pituitaire
Qui, plongeant aux sinus sa trame cavitaire,
Reçoit, trie et concentre aromes et fumets,
Fragrances et senteurs, odeurs montant des mets
Et des fleurs. — Vous, parfums des lilas et des roses,
Des jasmins et des lys, vous, essences des choses,
Que seriez-vous sans moi? Parfums, esprits subtils,
Que seriez-vous, dans l'air flottant, sans mes longs cils,
Sans mes cornets, mes nerfs et leurs fines cellules (1)
Se prolongeant jusqu'aux noyaux des glomérules
Olfactifs? O parfums que n'aspire aucun nez,
Parfums que rien ne fixe, êtes-vous pas mort-nés?
Non, ne vous perdez pas sans but dans l'atmosphère :
Ne vous échappez pas, parfums, pour ne rien faire!.....

(1) Les cellules olfactives, dites cellules de Schultze, qui communiquent avec les glomérules des bulbes olfactifs, à la base du cerveau.

Digitized by Google

IV. — L'OUÏE

Silence! — Qui dira la complication
Qu'en l'oreille subit toute vibration
Acoustique? — Bruits, sons, harmonie ou musique,
Murmures ou grands cris, l'air en onde rythmique
Se met en mouvement et par son tourbillon
Ébranle la membrane au fond du pavillon,
Si bien que mon tympan agit par intervalle
En poussant l'étrier dans la fenêtre ovale
Sous les chocs que l'enclume a reçus du marteau.
Chaine des osselets, forge où manque l'étau,
Baguettes qui battez au centre de la caisse,
O leviers délicats qui remuez sans cesse,
C'est par vos sauts légers et vos tressaillements
Que s'émeuvent mes nerfs et leurs prolongements,
Mes cellules, ma lymphe et mes dents auditives (1),
Merveilleux râtelier aux touches attentives
Que précèdent l'arcade avec ses deux piliers,
Le tunnel et la rampe aux contours réguliers
Le long du limaçon et de sa triple spire!
A chaque note ainsi qui chante ou qui soupire
Une dent du clavier s'accorde à l'unisson;
Et comme au moindre vent ondule la moisson,
Tel constamment frémit ce pavement sonore
En qui l'audition finale s'élabore :
Et c'est par mon rocher, Cerveau, que tu perçois
Toute hauteur des sons et tout timbre des voix.....

(1) On appelle ainsi les cellules nerveuses réceptrices rangées derrière le tunnel (arcade de Corti) : le nerf cochléen vient s'y ramifier à l'infini.

Digitized by Google

V. — LA VUE

Il me faut transformer, moi, le globe oculaire,
Chambre noire faisant suite à la chambre claire,
Les trilles de l'éther, ces ondulations
Dont le nombre se compte à six cents trillions (1)
Par seconde..... Lumière, ô toi qui cours si vite
Et qui mets le soleil au fond de mon orbite,
Blanc rayon, composé pourtant des sept couleurs
Ainsi que l'arc-en-ciel dans sa nuée en pleurs,
Viens, pénètre-moi par l'iris et la pupille,
Diaphragme vivant! Derrière ma lentille
Concentre tes filets convergents sur l'écran,
L'écran que tend avec les dix couches en rang
De ses nerfs emmêlés mon ardente rétine!
Tel au milieu des fleurs un essaim qui butine,
Tels se jouant parmi cônes et bâtonnets (2),
Tes rais font trembloter les filaments fluets
De mes cellules..... Viens, et les éblouis toutes,
Lumière qui descends par les célestes routes
Des astres enflammés! Viens, je veux par les yeux
Que le cerveau soit plein d'éclairs mystérieux,
Que l'image du Beau s'imprime dans ses moelles,
Et qu'il garde à jamais le reflet des étoiles!.....

(1) On sait que les rayons rouges correspondent à 435 trillions et les rayons violets à 764 trillions de vibrations par seconde.

(2) La rétine est une membrane faite de fibres nerveuses réparties en dix couches; dans la dernière (membrane de Jacob), faite des cônes et des bâtonnets, s'opère la transformation de la lumière en excitation nerveuse.

Digitized by Google

VI. — LE CERVEAU

Oui, mes sens, oui, mes cinq excellents serviteurs,
Grâce à vous, grâce aux nerfs sensitifs et moteurs,
Je sens, j'entends, je vois, je parle et je commande;
Le muscle obéissant répond à ma demande;
C'est à moi que tout vient et de moi que tout part.
Sous tant d'influx divers vibrant de part en part,
Mon écorce travaille, et ma substance grise
En centres spéciaux sans fin se subdivise,
Et ceux-ci connectés par d'innombrables fils
Mêlent de cent façons leurs réflexes subtils.
Ainsi, toujours en jeu, moi je suis la Centrale,
Qui murée en son crâne a pour nom l'Encéphale.....
Mais je suis la Matière, et seul je ne puis rien :
Il est sur la machine un mécanicien,
Quelqu'un qui réfléchit et qui prend conscience,
Qui pense, et qui décide en toute clairvoyance.....
J'obéis à mon tour à ce Maître inconnu :
Qui donc es-tu, mon Maître, et d'où m'es-tu venu?.....

Digitized by Google

VII. — L'AME

Je suis l'Ame immortelle! — Hier du ciel ravie,
Je fus liée à toi, Matière, pour la vie
Sur la terre. C'est moi qui souffre ou qui jouis.
Et qui par le moyen des sens épanouis
Fais le bien ou le mal..... Et j'en suis responsable
Pour jamais!..... O Cerveau, machine périssable,
De fibres et de nerfs simple enchevêtrement,
Lyre qui vibre toute à mon commandement
Et par qui les échos du terrestre tumulte
Me parviennent, écoute : une Puissance occulte
Vers toi m'a fait descendre au jour qu'un homme est né;
Du corps et de l'esprit duo momentané,
Nous devons vivre ensemble, et notre déchirure
Sera pour toi la mort, et puis la pourriture.....
Mais moi, lorsque demain viendra nous désunir,
N'emportant d'ici-bas qu'un lointain souvenir,
Je rentrerai là-haut dans la Vie éternelle, —
Pauvre Ame, qui ne suis qu'une infime parcelle
De l'Essence divine épandue en tout lieu,
Pour quelques jours faite Homme, à l'image de Dieu!

Prière

Source de toute Vie, Infinité suprême,
Que mes sens n'ont pu voir, que je conçois quand même,
Créateur dont j'émane, à qui je m'unirai
Lorsque de cet exil trop long je m'enfuirai,
Épargne-moi l'horreur d'autre métempsycose!...
Ouvre-moi ton ciel bleu pour que je m'y repose
Au sortir de ce corps, car le poids de la chair
Me pèse lourd et fait de la terre un enfer...
Que ta miséricorde, ô mon Maître, ô mon Juge,
O Père qui seras mon ultime refuge,
Me reçoive en ton sein! Seigneur, Dieu de bonté,
Laisse-moi m'y blottir pour ton éternité!
Moi, qui n'ai vu d'ici que l'Univers, ton temple,
Il faut que face à face enfin je Te contemple!...

Digitized by Google

A PROPOS
D'UN OUVRAGE RÉCENT
SUR LA
BIENHEUREUSE MARGUERITE DE LORRAINE

LES ARMOIRIES
DE LA MAISON DE LORRAINE

Par M. Edmond des ROBERT
MEMBRE TITULAIRE

M. le chanoine Martin, membre de l'Académie de Stanislas, en terminant la lecture, à cette Compagnie, d'une étude consacrée par lui, avec soin pieux, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul* (1), à la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, présenta l'important volume (2), richement illustré, récemment publié sur la sainte fille de Gérard d'Alsace par M. le chanoine R. Guérin, aumônier des Clarisses d'Alençon.

Un appendice, rédigé par M. Boulard, administrateur de l'École dentellière d'Alençon (3), est relatif à la dentelle,

---

(1) 13 février 1926 et numéros suivants.

(2) GUÉRIN (Chanoine R.) *La Bienheureuse Marguerite de Lorraine*, La Chapelle-Montligeon (Orne). 1924. 4e édition, gr.-in-8 de XXXI-358 p. avec nombreuses illustrations.

(3) Même ouvrage p. 328. M. Félix BOULARD est l'auteur d'une étude intitulée : *La Bienheureuse Marguerite de Lorraine et les dentelles d'Alençon*, paru à Alençon en 1921.

Digitized by Google

point dit d'Alençon, que Marguerite de Lorraine aurait introduite et propagée dans le duché de son époux.

« Ce ne sont plus seulement, dit-il, des chroniques, plus ou moins explicites, qui nous transmettent le renom de notre laborieuse duchesse d'Alençon : un document positif, signé de ses armes, met directement sous nos yeux l'ouvrage de ses mains.

« Nous voulons parler des broderies conservées jusqu'à ces derniers temps au monastère des Clarisses d'Alençon dans le secret du cloître et révélées au monde extérieur par l'exposition publique des objets ayant appartenu à la Bienheureuse, lors des fêtes qui ont suivi la reconnaissance de son culte (novembre 1921).

« ... Les précieux morceaux, deux bandes de broderie, probablement à l'usage de garnitures d'autel, que la tradition du monastère des Clarisses d'Alençon présente comme étant l'ouvrage personnel de la Bienheureuse, sont conservées dans ce monastère.

« La première de ces bandes, d'une longueur totale de 2^m 33, se compose de deux morceaux, de 1^m 15 environ chacun, assemblés par une couture. Le dessin, très riche, reproduit alternativement le monogramme du Christ (1), dans un médaillon oblong, entouré de rayons, et le chiffre de la Sainte-Vierge, encadré plus simplement d'une guirlande circulaire. Aux deux extrémités sont finement brodées les armes de Lorraine » (c. à. d. aux 4 royaumes et aux 4 duchés, avec LORRAINE simple sur le tout).

« La seconde bande se compose de deux morceaux de 75 centimètres assemblés par une couture. On y retrouve le même dessin, les mêmes monogrammes du Christ et de la Vierge, mais non les armoiries.

« Il est à remarquer que ces bandes ne sont pas des dentelles, ainsi qu'on le dit parfois improprement. Ce sont des broderies sur toile, avec découpures. Or ce fait vient à l'appui de la tradition. Beaucoup plus ancienne que la dentelle, qui ne se vulgarisa guère, dans notre

(1) Il est probable que l'auteur veut parler du monogramme du Saint nom de Jésus JHS.

Digitized by Google

région, qu'au XVII^e siècle (1), la broderie sur toile et sur étoffe était en usage à l'époque de Marguerite de Lorraine et c'était alors un des genres préférés des nobles dames.

« Il est fort vraisemblable que la duchesse d'Alençon s'y soit appliquée pendant sa vie dans le monde et que sa grande piété l'ait poussée à utiliser son talent de brodeuse pour la décoration des autels.

« Ainsi s'explique M. Robert Triger (2). »

Que l'une de ces broderies soit, à la rigueur, l'œuvre de la bonne duchesse, nous n'aurons garde de nous élever contre une vénérable tradition, mais il n'est pas possible que la première, celle qui porte les armes complètes de Lorraine, soit sortie de ses mains, car la maison ducale de Lorraine n'adopta telles armoiries qu'au moins vingt ans après le décès de la duchesse devenue clarisse!

D'ailleurs un document fait connaître les armoiries portées par Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon. Ce document, qui est de taille, puisque c'est une cloche, la grosse cloche de l'hôtel de ville d'Alençon dite du « Tocsin » ou « Anne ». Une copieuse description, avec illustrations, s'en trouve dans une monographie de M. l'abbé Legros (3) que nous a signalée notre vénéré et obligeant confrère M. Léon Germain de Maidy.

Parmi le décor de cette cloche figurent le blason de René d'Alençon, *aux trois fleurs de lys avec bordure besantée* (4) et celui de Marguerite de Lorraine, son

---

(1) Bien que tout à fait ignorant en l'art de broderie, nous estimons que l'aspect général et le style du bandeau aux armes de Lorraine, reproduit hors texte au regard de la page 324 n'indiquent pas un travail du premier quart du XVI^e siècle.

(2) Ce texte, reproduit par M. Boulard, est tiré du rapport de M. Robert Triger, président de la Société historique et archéologique du Maine, p. 348, paragraphe 33 du *Sommaire de la Cause de Marguerite de Lorraine.*

(3) Legros (Abbé) : *Les cloches et horloges de l'hôtel de ville et de l'hospice d'Alençon.* Alençon, 1913. 10 gravures dans le texte de M. Paul de Farcy, au nombre desquelles, sous le n° 3, le blason *parti* Alençon-Lorraine.

(4) Alençon : *D'azur à trois fleurs de lys d'or, deux et une, à la bordure de gueules chargée de huit besants d'argent.* D'ailleurs le P. An-

Digitized by Google

épouse : *parti, à dextre* ALENÇON; à *sénestre*, LORRAINE simple, c'est-à-dire *la bande aux trois alérions.*

Ce blason est fidèlement reproduit au centre de la planche qui illustre cette étude.

Bien qu'il soit peu vraisemblable qu'après son veuvage (René d'Alençon mourut le 1er novembre 1492), Marguerite ait modifié ses armoiries, il est évident qu'elle n'aurait pas introduit, dans son blason personnel, les deux quartiers de GUELDRES (1) et de JULIERS (2) apportés à la maison de Lorraine par sa belle-sœur, Philippe de Gueldres (3) morte également sous le voile des religieuses de Sainte-Claire à Pont-à-Mousson, en 1547.

Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, mourut à Argentan le 2 novembre 1521 et les armes complètes de Lorraine (c. à. d. aux 4 royaumes en chef, aux 4 duchés en pointe avec LORRAINE simple sur le tout) comme nous les allons décrire plus loin, ne furent pas même portées par ses neveux : le duc Antoine et Claude de Lorraine, premier duc de Guise, mais seulement par ses petits-neveux, vers 1545, comme nous allons l'établir.

Il en résulte que les armoiries accolées à celles d'Alençon qui figurent sur les portraits peints ou gravés se trouvant hors texte au regard des pages 80, 92 et 268, sur le vitrail dont reproduction se trouve en face de la page 96, sont toutes inexactes! par suite de la présence

---

SELME, au T. I, page 275 de son *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France* ...3e édit., 1726-1733, donne à noter duchesse un écu : *écartelé, aux 1 et 4* Lorraine *simple*; au *2*, Alençon; *au 3, de gueules à deux faces d'or, qui est* Harcourt.

(1) GUELDRES : *D'azur au lion couronné d'or, à queue fourchue et passée en sautoir, armé et lampassé de gueules.* Certains le disent *couronné de gueules.* Quand les armoiries de GUELDRES et de JULIERS sont accolées, il est d'usage par symétrie, de représenter le premier lion *contourné*, c'est ce qu'on nomme : la courtoisie héraldique.

(2) JULIERS : *D'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.*

(3) René II avait épousé, en premières noces, le 10 juin 1471, Jeanne d'Harcourt. En 1485, il obtint, de l'officialité de Toul, déclaration de nullité de mariage pour cause de stérilité, sentence confirmée par la Cour de Rome, quelques années plus tard. Le 1er septembre 1485, il épousa, en secondes noces, Philippe de Gueldres, fille d'Adolphe d'Egmont, duc de Gueldres, et de Catherine de Bourbon.

Digitized by Google

injustifiable des quartiers Gueldres et Juliers, apportés à la maison de Lorraine par le mariage de Philippe de Gueldres avec René II, frère de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon.

L'explication concise, mais cependant détaillée, des modifications ou plutôt des adjonctions successives apportées aux armes de Lorraine au cours du XV^e siècle et dans la première moitié du XVI^e fournit la preuve annoncée.

La descendance directe de Gérard d'Alsace, par ordre de primogéniture, s'éteignit avec le duc Charles II, mort en 1431. La maison de Lorraine portait depuis l'origine des armoiries : *d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent* (type 1).

En 1419, Isabelle de Lorraine, fille aînée et héritière de Charles II, duc de Lorraine, épousa René d'Anjou (1), comte de Guise, fils de Louis II d'Anjou, duc d'Anjou, comte de Provence et du Maine, et de Yolande d'Aragon, petit-fils de Yolande de Bar, reine d'Aragon. René, d'autre part, avait déjà été choisi, comme héritier, par Louis, cardinal-duc de Bar (2), dernier mâle de sa maison.

René d'Anjou, qui prit, en 1421, le titre de duc de Bar, du consentement de son oncle, le cardinal-duc, ne devint réellement souverain qu'à la mort de celui-ci en 1430.

Il le resta jusqu'à son décès en 1480, c'est-à-dire un demi-siècle.

En 1431, son beau-père Charles II décéda; il devint alors, du chef de sa femme, duc de Lorraine.

Il en avait déjà placé les armes sur son écu, écartelé d'ANJOU et de BAR au moins depuis 1424 (type 2) (Voir un sceau conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle, H 1661).

En vertu de la loi salique, Antoine de Lorraine, comte de Vaudémont, neveu du duc défunt, revendiqua la succession du duché de Lorraine. Nous passons sur les

---

(1) ANJOU : *Semé de France ancien, à la bordure de gueules.* Ce sont là les armes de la seconde maison d'Anjou, dite Anjou moderne.

(2) BAR : *D'azur à deux bars adossés d'or, l'écu semé de croix recroisetées au pied fiché aussi d'or.*

Digitized by Google

péripéties de la lutte avec la fameuse bataille de Bulgnéville (2 juillet 1431). Le différend ne s'accomoda que par les fiançailles de Ferry de Lorraine, fils d'Antoine, comte de Vaudémont, avec Yolande d'Anjou, fille aînée de René, en 1445.

Le 12 novembre 1434, le frère aîné de René, Louis III, duc d'Anjou, comte de Provence et du Maine, mourut, sans postérité, en lui laissant tous ses états, sauf le comté du Maine, légué à son autre frère. Le 12 novembre 1435, Jeanne II, reine de Naples, de la première maison d'Anjou, suivit au tombeau Louis III d'Anjou qu'elle avait adopté; le double héritage échut à René; il comprenait plusieurs souverainetés importantes, très réelles et des prétentions sur des États plus importants encore, mais dont la possession n'était que virtuelle. Nous ne retiendrons ici que celles de ces prétentions ayant laissé traces dans les armoiries de Lorraine : trois royaumes, ceux de HONGRIE (1), de SICILE (2) et de JÉRUSALEM (3). Dès lors l'écu de René Ier porte, en chef, les armoiries de ces trois royaumes (type 3).

En 1453, à la mort de sa femme, Isabelle de Lorraine, René d'Anjou qui ne tenait le duché de Lorraine que du chef de cette dernière, le remit à son fils, Jean, duc de Calabre et conserva le duché de Bar qui lui appartenait personnellement comme héritier du cardinal Louis de Bar, son oncle.

René d'Anjou enleva alors, de son blason, le quartier de LORRAINE.

Nous ne nous occuperons plus des armoiries de René d'Anjou, bien que leur étude soit particulièrement intéressante. Un travail de M. le comte Durrieu (4), lu jadis à l'Institut, montrait qu'on peut arriver à établir les

(1) HONGRIE : *Fascé d'argent et de gueules de huit pièces.*

(2) SICILE : *Semé de France ancien au lambel à trois pendants de gueules brochant en chef.* Le royaume de Sicile fut possédé par la première maison d'Anjou. Ces armes sont dites aussi Anjou ancien.

(3) JÉRUSALEM : *D'argent à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même.*

(4) Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Comptes rendus des séances de l'année 1908*, page 102.

Digitized by Google

cadres d'un classement chronologique de toute une série d'importantes œuvres d'art du XVe siècle en s'aidant des armoiries qui ont été portées par le fameux et presque légendaire roi René d'Anjou.

Bien qu'ayant cherché, dès 1442, date du décès de sa mère, Yolande d'Aragon, à faire valoir les droits sur ce royaume qu'il tenait d'elle et aussi comme héritier de la première maison d'Anjou, il ne fit apparaître le blason d'ARAGON que vers 1466 quand les Catalans révoltés lui en offrirent la couronne. Jean II (1453-1470), mort en Catalogne, marié à Marie de Bourbon, porta les mêmes armes que son père, bien entendu en y conservant le quartier de LORRAINE, mais *brisées d'un lambel à trois pendants de gueules brochant en chef* (type 4).

Son fils unique, à la naissance duquel Marie de Bourbon mourut : Nicolas, marquis du Pont, lui succéda (1470-1473). Le lambel disparut du blason, mais c'est alors que commença à être porté le quartier d'ARAGON, sous la forme d'un écu sur le tout (type 5), type d'armoiries que ne semble pas avoir employé Jean II.

Nicolas, duc de Lorraine (1470-1473), mourut sans avoir été marié, après ses fiançailles successives avec Anne de France, fille de Louis XI, et Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire. Le duché revenait à Yolande, fille aînée de René Ier et d'Isabelle de Lorraine, veuve de Ferry de Lorraine, comte de Vaudémont. Mais Yolande céda de suite ses droits à son fils, qui portait, comme son grand-père maternel, le prénom de René. Avec le nouveau duc René II, c'était une branche cadette de l'antique maison d'Alsace qui montait sur le trône de Lorraine.

René II (1473-1508), écartela d'abord les armes simples de Lorraine avec celles de sa mère Yolande d'Anjou (type 6), laquelle portait les mêmes que son père René Ier roi de Sicile et de Jérusalem. C'est-à-dire les armes du type 5, moins le quartier de LORRAINE. Ce sont en effet celles qui se voient au côté des prie-Dieu devant lesquels sont agenouillés le bon roi René et Jeanne de Laval, sa seconde femme, sur le célèbre trypique du Buisson ardent.

Digitized by Google

Après la mort de son aïeul (1480), René II adopta l'écu : *coupé de un, parti de trois traits en chef et de un en pointe, ce qui fait six quartiers :* au 1 HONGRIE; au 2 SICILE, au 3 JÉRUSALEM, au 4 ARAGON, au 5 ANJOU, au 6 BAR; *sur le tout*, LORRAINE (type 7).

En 1485, René II avait épousé Philippe de Gueldres mais n'ayant ni droit, ni prétention, sur les duchés de Gueldres et de Juliers, ni lui, ni ses fils, pas plus le duc Antoine que Claude de Lorraine, premier duc de Guise, ne firent figurer officiellement les quartiers GUELDRES et JULIERS sur leurs armes.

M. Léon Germain de Maidy (1), à propos d'un triptyque d'émail de Léonard Limouzin aux armes de Lorraine à l'Exposition de Madrid (1893) était déjà arrivé aux mêmes conclusions que nous. En note l'érudit secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine mentionnait que « F. de Saulcy (*Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*, Metz, 1846, pl. XVII, fig. 7 et 8) a publié deux testons du duc François, datés, l'un de 1544, l'autre de 1545; l'écusson est encore à six quartiers sur le premier, tandis qu'il a huit quartiers avec GUELDRES et JULIERS sur le second. C'est en 1538 que le duc Antoine, père de François Ier, prétendit à l'héritage de son oncle maternel, Charles d'Egmont, duc de Gueldres; je ne me rappelle pas de monuments officiels où l'écusson d'Antoine soit augmenté des deux quartiers dont il s'agit; mais il en est autrement sur les frontispices en miniature de deux manuscrits d'Admond du Boullay, héraut d'armes de Lorraine, savoir : *L'Illustration de la grâce de Dieu*, — 1540 et l'*Origine de bataille et chevalerie* — 1543 ». Ces deux précieux manuscrits font partie de la bibliothèque de la Société d'archéologie lorraine.

Comme nous venons de l'indiquer, le fils et héritier

(1) *Journal de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, 1893, pages 76 à 89. M. Léon Germain de Maidy, antérieurement au comte Paul Durrieu, avait fixé déjà la chronologie des armoiries de René d'Anjou et insisté aussi à plusieurs reprises sur la date de l'adjonction officielle des deux quartiers GUELDRES et JULIERS : vers 1545.

Digitized by Google

du duc Antoine, François Ier (1544-1545), marqua ses prétentions aux duchés de Gueldres et de Juliers en introduisant leurs quartiers sur son écu, d'autant mieux qu'ayant épousé, par contrat passé à Ratisbonne le 20 mars 1540, Christine de Danemark, fille de Christian II, roi de Danemark et d'Isabelle d'Autriche, sœur de Charles-Quint, il espérait que le puissant Empereur, oncle maternel de sa femme, lui restituerait ces deux duchés comme il le lui avait promis.

Nous confirmerons les conclusions tirées de l'étude des monnaies par celles que nous procurera l'examen des sceaux du même souverain.

Nous en connaissons deux : un cachet armorial et un sceau équestre avec contre-sceau armorial.

Sur le premier (1), ce sont encore les armoiries de LORRAINE aux quatre royaumes en chef, aux deux duchés en pointe, et l'écu de LORRAINE sur le tout.

Sur le second (2) les armoiries de LORRAINE sont complètes, c'est-à-dire que les quartiers de GUELDRES et de JULIERS y figurent, en pointe, entre ceux d'ANJOU et de BAR (type 8).

Conclusions identiques à celles données par M. Germain de Maidy : ce n'est que vers 1545 que les deux quartiers GUELDRES et JULIERS furent introduits officiellement dans le blason complet de la maison ducale de Lorraine.

Dès lors, mais à partir de cette époque seulement, les armes pleines de LORRAINE purent se décrire comme suit :

Coupé de un, parti de trois traits, ce qui fait huit quartiers. Au 1 fascé d'argent et de gueules de huit pièces, HONGRIE; *au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'or, au lambel à trois pendants de gueules brochant en chef,* SICILE ou ANJOU ancien; *au 3 d'argent à la croix potencée d'or cantonné de quatres croisettes du même,* JÉRUSALEM; *au 4 d'or à quatre pals ou vergettes de gueules,* ARAGON; *au 5 d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules,* ANJOU

(1) Archives de Meurthe-et-Moselle, H 4282.
(2) *Ibidem*, B 475, n° 2.

Digitized by Google

moderne; *au 6 d'azur au lion contourné* (1) *d'or, à double queue fourchée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné de gueules*, GUELDRES; *au 7 d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules*, JULIERS; *au 8 d'azur à deux bars adossés d'or, l'écu semé de croix recroisettées au pied fiché aussi d'or*, BAR. *Sur le tout, d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent* qui est LORRAINE.

La maison de Guise, issue d'un frère du duc Antoine, n'introduisit ces deux quartiers que vers la même époque, avec un peu de retard certainement. Nous rappelons que les armes des Guise ne diffèrent de celles de la branche ducale souveraine que par l'adjonction d'un *lambel à trois pendants en chef* comme brisure.

Claude de Lorraine, un des fils issus du mariage de René II et de Philippe de Gueldres, né à Condé (2) le 20 octobre 1496, s'était établi en France et le roi François Ier, érigea pour lui, en 1528, le comté de Guise en duché-pairie.

Chevalier de l'ordre de Saint-Michel, pair et grand veneur de France, comte d'Aumale, marquis de Mayenne et d'Elbeuf, baron de Joinville, gouverneur de Bourgogne, il avait épousé, à Paris, le 18 avril 1513, Antoinette de Bourbon et mourut à Joinville le 18 avril 1550.

Ce sont ses armes qui se voient sur une chaire conservée dans la chapelle du musée de Cluny et faussement indiquée comme chaire de René II, duc de Lorraine. Elle porte, en effet, les armes de Lorraine telles que nous venons de les décrire, sans les quartiers GUELDRES et JULIERS, et sont brisées d'un lambel à trois pendants.

L'écu est surmonté de la couronne ducale et entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel : c'est donc le blason du premier duc de Guise.

Douet d'Arcq (3) avait d'ailleurs déjà remarqué que

---

(1) Par courtoisie héraldique, comme il est expliqué plus haut.

(2) Condé-sur-Moselle, maintenant Custines, Meurthe-et-Moselle, arr. et cant. Nancy-Est.

(3) DOUET D'ARCQ. *Collection des Sceaux des Archives de l'Empire*, T. I., p. 430.

Digitized by Google

1

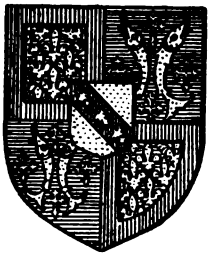

2

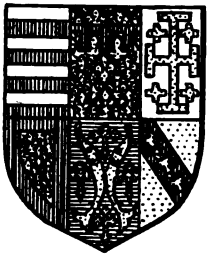

3

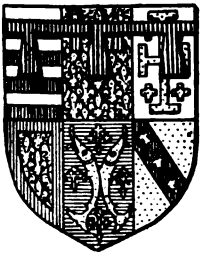

4

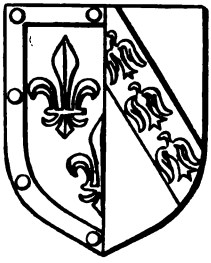

ALENÇON-LORRAINE

(d'après
la cloche d'Alençon).

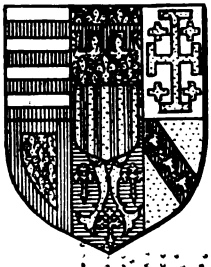

5

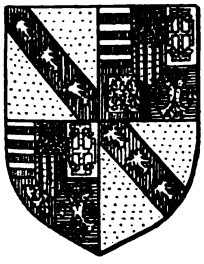

6

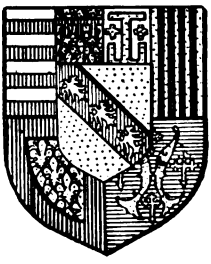

7

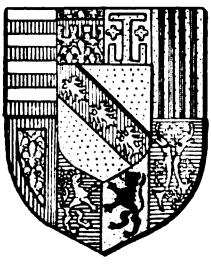

8

LES ARMOIRIES DE LA MAISON DE LORRAINE

Digitized by Google

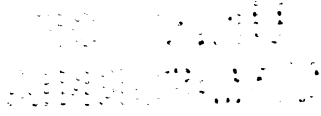

Digitized by Google

le sceau de Claude de Guise ne portait pas les deux quartiers sur lesquels roule toute l'argumentation de cette communication, bien que le P. Anselme (1) les lui donnât, ajoutant à cette inexactitude celle de confondre le blason de JULIERS avec celui de FLANDRE, auquel il ressemble, ce qui explique cette erreur sans la justifier!

Mais, si la plupart des auteurs, les graveurs, les artistes ont reproduit l'erreur du P. Anselme, en le copiant servilement sans prendre la peine de remonter aux sources, nous croyons pouvoir indiquer l'endroit où le P. Anselme s'était lui-même mal renseigné. En effet, dans un ouvrage héraldique, fort rare (2), La Rocque décrivant les armes de Claude de Guise y place, faussement, comme nous venons de le prouver, les deux quartiers en question et indique bien le premier comme celui de GUELDRES, mais le second comme celui de FLANDRE!

De l'énoncé des faits qui précèdent, il résulte, sans contestation possible, que Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, ne put, à aucun titre, porter dans son blason les quartiers GUELDRES et JULIERS et, de plus, que ces quartiers ne furent introduits dans les armes des descendants de son frère, René II, que plus de vingt ans après le décès de la pieuse duchesse.

Ainsi le bandeau de broderie aux armes complètes de Lorraine conservé au monastère des Clarisses d'Alençon ne peut être l'œuvre de Marguerite de Lorraine et les armoiries attribuées à elle sur plusieurs tableaux et gravures ont été ajoutées après coup ou, pour les œuvres plus modernes, placées sans qu'il soit tenu compte de leur inexactitude historique.

Redresser une erreur, rétablir la vérité sur un point où il faut vraiment connaître la question dans ses moindres détails pour se permettre une rectification n'enlève rien à la valeur de l'ouvrage de M. le chanoine Guérin. Le culte légitime rendu à la sainte fille de nos ducs ne souffrira certes pas du fait qu'un ouvrage manuel attribué à elle

(1) ANSELME (Le P.) *Loc. cit.*, T. III, p. 478.

(2) LA ROCQUE. *Les blasons des armes de la royale maison de Bourbon et de ses alliances* (1626), folio 67.

Digitized by Google

jusqu'ici ait été exécuté vingt ans au moins après son décès.

Tout au plus, pourrait-on émettre l'hypothèse que sœur Philippe de Gueldres, heureuse de voir les quartiers de sa maison placés sur l'écu de la maison de Lorraine, aurait fait tel cadeau au couvent fondé par sa belle-sœur, morte en odeur de sainteté, longtemps avant elle.

Cette remarque, d'ailleurs, s'applique seulement en ce qui concerne la date certaine assignée au bandeau de broderie par la présence des armes complètes de Lorraine : après 1540.

Nous n'avons pas voulu soulever la discussion qui, à notre avis, permettrait de déterminer plus exactement, d'après son style, l'époque à laquelle fut réalisé ce délicat ouvrage de dame.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1927

L'Académie décernera, dans sa séance publique de décembre 1927, les prix suivants :

1° PRIX LITTÉRAIRES

1° **Prix Dupeux.** — Ce prix, de 350 francs, est destiné au meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé depuis le 1er janvier 1904, qui aura été présenté sur un sujet d'histoire se rapportant de préférence à la Lorraine.

2° **Prix Stanislas de Guaita.** — Ce prix, de 200 francs, a pour objet de *récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres.* Le candidat devra appartenir à la région lorraine. Il devra déposer, à l'appui de sa demande, les ouvrages imprimés ou manuscrits, ou d'autres justifications pouvant établir qu'il remplit les conditions du concours.

3° **Prix Gabriel Thomas,** de 600 francs, en faveur d'un jeune licencié ès lettres de l'Université de Nancy ou résidant dans le ressort académique de Nancy. Ce prix serait employé à la prèparation ou édition d'nn ouvrage, ou comme bourse dc voyage ou de quelque autre façon analogue utile à ses études ou à son avenir.

4° **Prix du Souvenir,** de 1.200 francs, à attribuer à une personne ou collectivité, de préférence Française ou Belge, qui, de quelque façon, jugée efficace et de haute valeur morale, soit par un livre, une pièce de théâtre, une œuvre d'art, une propagande de conférences, soit par son enseignement, soit par quelque initiative ou quelque acte,

Digitized by Google

aura contribué à entretenir et fortifier le souvenir des responsabilités et des crimes commis par l'Allemagne durant la Grande Guerre.

Pour ces prix, les demandes et pièces à l'appui seront déposées, avant le 1er juillet 1927, à l'adresse du secrétaire perpétuel de l'Académie, à la Bibliothèque publique, 43, rue Stanislas.

Pour l'un ou l'autre de ces prix, sont de fait hors concours les ouvrages ou mémoires déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France, ou par toutes autres Sociétés savantes, de France ou de l'étranger.

2° PRIX DE VERTU

1° Prix Jules Gouy, de 600 francs, pour récompenser le dévouement maternel.

2° Prix Jules Gouy, de 600 francs, pour récompenser la piété filiale.

(Sont admises à concourir, pour ces deux prix, les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans au moins.)

3° Prix René de Goussaincourt, de 300 francs, pour récompenser la piété filiale.

4° Prix Mangeon, de 100 francs, pour récompenser la piété filiale.

5° Prix Cardin-Roussel, de 200 francs, pour récompenser une ouvrière dévouée à sa mère veuve.

(Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.)

6° Prix Ferdinand Lachasse, de 100 francs, pour récompenser le dévouement.

7° Prix Charles Bour, de 1.800 francs, à partager, par sommes de 300 ou de 400 francs, entre des jeunes filles catholiques, pour récompenser leur bonne conduite et leur dévouement à leurs parents.

8° Prix Clotilde Humbert, de 250 francs, pour récompenser la vertu et le dévouement.

Digitized by Google

9° **Prix Nicolas Humbert**, de 200 francs, pour récompenser un homme (marié, veuf ou célibataire), de préférence habitant Nancy, jugé digne par l'Académie.

10° **Fondation Pister**, de 2.000 francs, dont 1.000 francs à employer en deux ou trois prix à des jeunes filles les plus méritantes pour les soins donnés à leurs parents, et 1.000 francs en trois prix à trois mères de famille chargées d'enfants et méritantes.

11° **Prix Virginie Jacquot**, de 450 francs, en faveur du père ou de la mère d'une famille d'au moins quatre enfants vivants (les morts de la Grande Guerre comptant comme tels), habitant depuis dix ans dans la commune de Glonville, ou, à défaut de candidats méritants, une autre commune rurale du canton de Baccarat.

12° **Prix Audiat**, de 100 francs, en faveur d'une mère de famille méritante.

13° **Prix Marguerite Pitoy**, de 600 francs, pour secourir une famille modeste ayant au moins sept enfants.

PRIX MILITAIRES RENÉ DE GOUSSAINCOURT

(ancien officier au 54e mobiles).

14° Prix de 100 francs, au profit d'un ancien mobile de 1870, ou d'un grand blessé ou mutilé de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

15° Prix de 100 francs, au profit d'une femme, de préférence mère de famille, épouse ou veuve d'un soldat de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

16° Prix de 100 francs, au profit d'une personne de peu de ressources, prenant un soin pieux d'un soldat de la guerre de 1914-1918 aveugle ou ayant subi toute autre mutilation grave, telle que la perte de ses bras.

Les demandes concernant les prix de vertu devront être déposées au siège de l'Académie, 43, rue Stanislas, avant le 1er juillet 1927.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1925

ADAM (Recteur). — Soixantième anniversaire du rétablissement de la Faculté de Droit. Nancy, 1925, 1 br. in-8°.

AUBURTIN (Fernand). — La natalité. Paris, 1921, 1 vol. in-16. — Le régime successoral du Code civil. Paris, 1922, 1 br. in-8°. — En péril de mort. Paris, 1922, 1 vol. in-12. — Frédéric Le Play d'après lui-même. Paris, 1906, 1 vol.

BAUMONT (Georges). — La nouvelle Bibliothèque de Saint-Dié. 1925, 1 plaquette in-8°.

BERGER (E.-C.). — Folle jeunesse. Orsay, 1925, 1 vol. in-12.

CHANTICLAIRE. — Mon ami Pierre. Nancy, 1925, 1 vol. in-16.

COUTIL (Léon). — Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine, Franque et carolingienne. V. arrondissement de Pont-Audemer. Paris-Rouen, 1925, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

CUÉNOT (L.). — L'Adaptation. Bruxelles, 1925, 1 br. in-8°.

DAGUES (Henri). — Le Pou volant (VI, *fin*). Bar-le-Duc, 1926, 1 vol. in-16.

DIDERRICH (A.). — La vague sanglante en Luxembourg et dans le nord de la Lorraine. Nancy, 1924, 1 br. in-8°.

DIDERRICH (Émile). — *Miscellanea.* — Luxembourg, 1924, 1 br. in-8°.

DISCOURS prononcés aux funérailles du chanoine Ulysse Chevalier. Valence, 1924, 1 br. in-8°.

DIVOUX (Jean). — Histoire documentaire et anecdotique du village de Bénaménil depuis l'époque celte jusqu'à la Révolution. 1 vol. in-4°, autog.

GODRON (Gabriel). — L'Ermonec (roman). Paris, 1925, 1 vol. in-16.

HARMAND (René). — Contribution à la lexicologie lorraine du XV^e siècle. Paris, 1925, 1 br. in-8°.

HAUSHALTER (Georges). — Étude sur les races bovines en Lorraine. Nancy, 1924, 1 vol. in-8°.

HOTTENGER (Georges). — La Lorraine économique au lendemain de la Révolution. Paris, 1924, 1 vol. in-8°.

IMBEAUX (D^r Ed.). — Tableaux d'histoire (sonnets et poèmes). Paris, 1926, 1 vol. in-16.

JÉRÔME (abbé). — Une œuvre inédite de saint Pierre-Fourier. Les confréries de l'Enfant-Jésus. Nancy, 1925, 1 br. in-8°.

DE LALLEMAND DE MONT (M^me). — Monsieur de Lallemand de Mont. *In Memoriam.* Nancy, s. d., 1. br. in-18.

LAURENT (Joseph). — Arméniens de Cilicie. Paris, 1924, 1 br. in 4°.

MANSUY (A.). — La Pologne. Paris, 1925, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

MARIANO N. RUIZ. — Nueva Teoria cosmica. Mexico, 1925, 1 vol. in-8°.

MIRMAN (Léon). — Histoire de la Grande Guerre, racontée à la jeunesse de France. Paris, 1925, 1 vol. in-8°.

NESMY (Jean). — Contes limousins. Paris, 1925, 1 vol. in-12.

PINOT (abbé). — Briey sous la botte prussienne de 1914 à 1918. 1 vol. in-4°, dactyl.

POTTECHER (Maurice). — Le Miracle du sang. Paris, 1925, 1 vol. in-12.

RENARD (Edmond). — Le Cardinal Mathieu, 1839-1908. Paris, 1925, 1 vol. in-16.

RENARD (Georges). — Le Droit, la Logique et le Bon Sens. Paris, 1925, 1 vol. in-12.

ROY (Hippolyte). — Comme au temps de Voiture... Nancy, 1925, 1 plaq. in-4°. — Le Jubé de Notre-Dame de Liesse. Nancy, 1925, 1 br. in-8°.

SCHMITZ (chanoine Jean). — Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et du Luxembourg. Bruxelles, 1920-1925, 8 vol. in-8°.

TISSERANT (Eugène). — Inventaire sommaire des manuscrits arabes du fonds Borgia à la Bibliothèque vaticane. Rome, 1924, 1 br. in-8°.

TISSERANT (Mgr). — L'Onomasticon d'Eusèbe dans une ancienne traduction syriaque. Paris, 1924, 1 br. in-8°.

TOURNEUR-AUMONT. — Les onze villes superposées de Poitiers. Poitiers, 1925, 1 br. in-8°.

VITAL-COLLET. — Mémoire sur l'agriculture. 1 vol. in-8°, mss.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Voir *Mémoires 1924-1925*.

Sociétés dont l'échange a été voté dans le cours de l'année académique 1925-1926.

1° Sociétés françaises

Calais. — Société littéraire et artistique.

Cherbourg. — Société nationale académique.

Paris. — Société d'histoire du Canada, 52, rue Richelieu (1er).

2° Sociétés étrangères

Coimbra. — Museu zoologico da Universidade.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1926

BUREAU

Président : M. Edmond DES ROBERT.
Vice-Président : M. le Docteur Pierre PARISOT.
Secrétaire perpétuel : M. Charles GUYOT.
Secrétaire annuel : M. l'abbé RENARD.
Questeur : M. Émile AMBROISE.

I

MEMBRES HONORAIRES

1916. 7 Juill. M. PFISTER (Christian), Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Strasbourg (Associé-correspondant le 2 juillet 1886,

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé-correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés-correspondants nationaux et aux associés-correspondants étrangers.

Digitized by Google

Membre titulaire du 3 février 1888 au 28 octobre 1902, Associé-correspondant ancien titulaire du 24 octobre 1902 au 6 juillet 1916), Strasbourg.

1922. 3 Nov. M. Favier (Justin), Conservateur honoraire de la Bibliothèque publique de Nancy (Associé du 7 décembre 1883, titulaire du 2 mai 1884 au 2 novembre 1922), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

II

MEMBRES TITULAIRES

1918. 8 Nov. M. **Foch** (Ferdinand), Maréchal de France, commandant en chef des armées alliées, membre de l'Académie française, Paris.

1921. 18 Mars. M. **Lyautey** (Louis-Hubert-Gonzalve), Maréchal de France, membre de l'Académie française, 5, rue Bonaparte, Paris (6e) et château de Thorey, par Vézelise (Meurthe-et-Moselle).

1884. 18 Janv. M. Guyot (Charles), ancien Directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts (Associé le 19 janvier 1883, Secrétaire perpétuel le 3 novembre 1911), 2 *bis*, rue de la Craffe, Nancy.

1885. 6 Mars. M. Germain de Maidy (Léon), Secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

1888. 21 Déc. M. Millot (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours honoraire à la Faculté des Sciences de l'Université (Associé le 2 mars 1888), 36, cours Léopold, Nancy.

1894. 15 Juin. M. Mengin (Henri), Avocat à la Cour d'appel, ancien Maire de Nancy (Associé le 12 mai 1893), 10, place Carnot, Nancy.

1897. 16 Juill. M. Martin (le chanoine Eugène), Directeur de la *Semaine religieuse* (Associé le 7 juillet 1893). 146 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

Digitized by Google

1900 27 Avril. M. Boyé (Pierre), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 18 novembre 1898), 53, rue Hermite, Nancy.

1902. 16 Mai. M. Jérôme (l'abbé Léon), Vicaire général (Associé le 20 novembre 1896), 54, place de la Cathédrale, Nancy.

1903. 9 Janv. M. Gross (le Dr Frédéric), Doyen honoraire et Professeur honoraire de clinique externe à la Faculté de Médecine de l'Université, 19, rue Isabey, Nancy.

1905. 5 Mai. M. Melin (Gabriel), Avocat, Chargé du cours de science sociale à la Faculté de Droit de l'Université (Associé du 16 mars 1900), 39, rue de Boudonville, Nancy.

1907. 4 Janv. M. Duvernoy (Émile), Archiviste de Meurthe-et-Moselle (Associé du 21 octobre 1904), 1, rue de la Monnaie, Nancy.

26 Avril. M. Dessez (Charles), Inspecteur d'Académie honoraire (Associé du 20 juillet 1906), 63, rue Hermite, Nancy.

1910. 4 Févr. M. Parisot (Robert), Professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé du 7 juillet 1905), 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

1911. 5 Mai. M. Michon (Lucien), Doyen de la Faculté de Droit de l'Université (Associé du 18 décembre 1908), 14, boulevard Charles V, Nancy.

1912. 2 Févr. M. Ambroise (Émile), Docteur en droit, Avocat (Associé du 16 décembre 1887), 11, rue de la Ravinelle, Nancy.

Id. M. Prouvé (Victor), Artiste-peintre, Directeur de l'École des Beaux-Arts (Associé du 20 juillet 1906), avenue Boffrand, Nancy.

19 Juill. M. Parisot (le Dr Pierre), Professeur de Médecine légale à la Faculté de Médecine de l'Université, membre correspondant de l'Académie de Médecine (Associé du 16 mars 1900), 34, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

Digitized by Google

1912. 19 Juill. M. Sadoul (Charles), Conservateur au Musée historique lorrain, Directeur de la *Revue lorraine illustrée* et du *Pays lorrain* (Associé du 3 avril 1908), 29, rue des Carmes, Nancy.

1913. 7 Mars. M. Souriau (Paul), Doyen honoraire et Professeur honoraire de Philosophie de la Faculté des Lettres de l'Université (Associé du 17 mai 1912), 50, rue de l'Église, Malzéville près de Nancy.

1914. 9 Janv. M. Binet (Édouard), Doyen honoraire et Professeur de Droit civil à la Faculté de Droit de l'Université (Associé du 7 février 1913), 19, rue Grandville, Nancy.

1918. 15 Févr. M. Hottenger (Georges), Publiciste, Docteur en Droit (Associé du 9 janvier 1914), 18, rue Saint Dizier, Nancy.

Id. M. Bohême (Charles), Professeur honoraire au Lycée Henri-Poincaré (Associé du 6 mars 1914), 83, rue Isabey, Nancy.

1919. 11 Juill. M. des Robert (Edmond), Président de la Société d'Archéologie lorraine (Associé du 6 janvier 1911), 48, rue Hermite, Nancy.

1920. 16 Avril. M. Malgras (Léon) [René d'Avril], Homme de lettres (Associé du 2 février 1912), 12, rue Félix-Faure, Nancy.

30 Avril. M. Huffel (Gustave), Sous-Directeur honoraire et Professeur d'Économie forestière à l'École Nationale des Eaux et Forêts (Associé du 21 février 1913), 21, rue des Bégonias, Nancy.

1921. 21 Janv. M. Vogt (Henri-Gustave), Professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences de l'Université, Directeur de l'Institut électrotechnique et de mécanique appliquée (Associé du 22 juin 1917), 33, rue du Grand-Verger, Nancy.

1922. 17 Févr. M. de Mahuet (comte Antoine), Associé-correspondant du 24 janvier 1913, 38, rue Gambetta, Nancy.

Digitized by Google

1922. 16 Juin. M. Roy (Hippolyte), Homme de lettres, Associé-correspondant du 28 mai 1917, 21, rue Villebois-Marcuil, Nancy.

1923. 18 Mai. M. Daum (Antonin), maître verrier, Associé-correspondant du 17 février 1910, rue du Pont-Cassé (Verreries de Nancy).

Id. M. Renard (Georges), Professeur à la Faculté de Droit, Associé-correspondant du 7 mai 1920, 13, rue de la Ravinelle, Nancy.

Id. M. Cuénot (Lucien), Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy, Associé-correspondant du 5 janvier 1923, 89, rue de Metz, Nancy.

Id. M. Aubin (Ernest), Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, 8, rue des Bégonias, Nancy.

1924. 16 Janv. M. Bretagne (Pierre), Avoué à la Cour d'appel, Associé-correspondant du 21 mai 1920, 7, rue de la Pépinière, Nancy

1926. 19 Mars. M. Bruneau (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres, Vice-président de la Société d'archéologie lorraine, Associé-correspondant du 16 avril 1920, 1, rue d'Auxonne, Nancy.

18 Juin. M. Renard (l'abbé Edmond), Professeur à l'École Saint-Sigisbert, Associé du 3 février 1922, 19, cours Léopold, Nancy.

MEMBRES DONATEURS

M. Braconnot (Henri), membre titulaire 1809-1854, président de l'Académie en 1833, décédé le 24 janvier 1855.

M. Lallement (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

Digitized by Google

M. Leupol (Louis), Homme de lettres, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1882, décédé le 29 octobre 1896.

M. Chassignet (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

M. Lejeune (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

S. E. le Cardinal Mathieu (Désiré), Membre de l'Académie française, Membre titulaire le 23 janvier 1880, Membre honoraire le 21 juillet 1899, décédé le 26 octobre 1908.

M. Audiat (Edgard), Président de chambre honoraire, Associé le 4 décembre 1885, Membre titulaire le 21 janvier 1887, décédé le 9 septembre 1911.

M. de Metz-Noblat (Antoine), Associé le 4 juin 1880, Membre titulaire le 5 août 1881, Questeur de 1893 à 1895 et de 1899 au 8 mai 1914, décédé le 9 mai 1914.

M. de Goussaincourt (René), ancien Officier au 54e bataillon de mobiles, Associé-correspondant du 1er juillet 1904, décédé le 14 janvier 1924.

BIENFAITEURS

M. Bonfils (Paul), préparateur de chimie, décédé en 1856.

M. Trampitsch, Administrateur des Grandes Brasseries et Malteries de Champigneulles.

M. R. de Goussaincourt, associé-correspondant, décédé le 14 janvier 1924.

M. le chanoine Barbier, curé doyen de Blâmont.

Mlle Thiriet, 27, rue du Haut-Bourgeois, à Nancy, décédée le 22 juillet 1922.

Digitized by Google

III

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS
ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1865. 16 Juin. M. Arnault de La Ménardière (Joseph-Camille) Professeur honoraire à la Faculté de Droit de l'Université de Poitiers (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1889. 5 Juill. M. Barthélemy (François), Archéologue (Titulaire du 5 juin 1892 au 29 juin 1900), 2, place Sully, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1892. 8 Janv. M. Riston (Victor), Avocat (Titulaire du 5 mai 1893 au 7 février 1919), villa des Ondes, à Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

6 Mai. M. Thoulet (Julien), Professeur honoraire de minéralogie à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Titulaire du 5 mai 1893 au 7 novembre 1913), 69, rue Madame, Paris (6e).

1893. 15 Juill. M. Blondlot (René), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de l'Université (Titulaire du 6 janvier 1905 au 24 mai 1912), 16, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1897. 2 Avril. M. Le Monnier (Georges), Professeur honoraire de botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Titulaire du 6 janvier 1905 au 20 octobre 1910), 19, rue Montesquieu, Nancy.

29 Oct. M. Pariset (Georges), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg (Titulaire du 9 janvier 1903 au 16 janvier 1920), 3, rue de la Monnaie, Strasbourg.

1898. 22 Avril. M. Imbeaux (le Dr Édouard), Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Professeur à l'École nationale des Ponts et Chaussées (Titulaire du 25 octobre 1901 au 22 novembre 1912), 18, rue Emile-Gallé, Nancy.

Digitized by Google

1902. 21 Nov. M. Villain (François), Ingénieur en chef des Mines (Titulaire du 2 décembre 1904 au 7 juin 1917), 28, rue Lauriston, Paris (16e).

1907. 15 Févr. M. Perdrizet (Paul), Professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg (Titulaire du 21 juillet 1908 au 7 mars 1924), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

6 Déc. M. Schaudel (Louis), Receveur principal des Douanes en retraite (Titulaire du 9 juin 1911 au 11 juillet 1919), à Badonvillec (Meurthe-et-Moselle).

1910. 4 Juin. M. Chatelain (Émile), Professeur honoraire au Lycée de Nancy (Titulaire du 29 mars 1912 au 15 janvier 1926), 42, rue de Boudonville, Nancy.

1912. 29 Mars. M. Estève (Edmond), Professeur à la Sorbonne (Titulaire du 7 février 1913 au 19 mars 1926), 5, rue Marié-Davy, Paris (14e).

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX

1864. 15 juill. M. Millien (Achille), littérateur à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1875. 6 Août. M. Vinson (Julien), Professeur à l'École nationale des Langues orientales vivantes, ancien Inspecteur des Eaux et Forêts, Membre du Conseil supérieur des Colonies, 86, rue de l'Université, Paris (7e).

Id. M. Gaffarel (Paul), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon, Professeur honoraire d'histoire à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, 317, rue Paradis, Marseille.

7 Août. M. de Sémallé (René), Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

Digitized by Google

1883. 15 Juin. M. le comte DE WARREN (Lucien), ancien Commandant d'artillerie, 19, place des Dames, Nancy.

1888. 2 Mars. M. COLLIGNON (le Dr René), Médecin-Major de 1re classe en retraite, Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Jaulny (Meurthe-et-Moselle).

16 Mars. M. DE MAGNIENVILLE (Roger), 5, rue des Cordeliers, Compiègne (Oise).

29 Juin. M. le baron HULOT (Étienne), Secrétaire général de la Société de Géographie de Paris, 170 *bis*, rue de Grenelle, Paris (7e).

889. 4 Janv. M. FOURNIER (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Grenoble, Professeur de droit public français à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, 71, avenue de Breteuil, Paris (15e), et à Chaligny, par Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle).

1892. 8 Janv. M. BRUNOT (Ferdinand), Professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 8, rue Leneveux (14e).

1893. 3 Mars M. JOURNÉE (le Général de brigade Félix-Albert), 10, rue José-Maria-de-Heredia, Paris (7e).

7 Juill. M. DIEHL (Charles), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur d'histoire byzantine à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 72, avenue de Wagram (17e).

15 Déc. M. NŒLTING (E.), Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1897. 8 Janv. M. MARICHAL (Paul), Conservateur adjoint aux Archives nationales, 11, avenue de Paris, Sceaux (Seine).

22 Avril. M. HENRY (Edmond), Sous-Directeur honoraire de l'École nationale des Eaux et Forêts, 4, rue de la Source, Nancy.

Digitized by Google

1903. 4 Déc. M. Bazin (René), Membre de l'Académie française, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8e), et Les Rangeardières, Saint-Barthélemy (Maine-et-Loire).

1904. 22 Janv. M. Appell (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne, 5, rue de la Sorbonne, Paris (5e).

Id. M. Picard (Émile), Membre de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, 25, quai Conti, Paris (6e).

15 Avril. M. Fournier (le Vice-Amiral Ernest), Vice-Président du Bureau des Longitudes, 35, avenue Bosquet, Paris (7e).

16 Déc. Mme la marquise d'Eyragues, 27, place de la Carrière, Nancy.

1905. 6 Janv. M. Levallois (Henri), Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 12, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

17 Janv. M. Adam (Charles), Membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Recteur de l'Université, palais de l'Université, place Carnot, Nancy.

1906. 27 Avril. M. Ferté (Georges), Proviseur du Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

1907. 18 Janv. M. Poulet (Henry), Conseiller d'État, ancien Commissaire de la République à Colmar, 201, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).

7 Juin. M. Simonin (Armand), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 174, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

5 Juill. M. Hallays (André), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 55, rue de Varenne, Paris (7e).

19 Juill. M. Harmand (Georges), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 134, rue de Rivoli, Paris (1er), et 14, rue des Fontenelles, Sèvres (Seine-et-Oise).

1908. 21 Févr. M. May (Gaston), Professeur honoraire à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, 12, rue de Longchamp, Paris (16e).

Digitized by Google

1910. 13 Mai. M. Madelin (Louis), Agrégé de l'Université, Professeur d'histoire, 123, rue Mozart, Paris (16e).

7 Juill. M. Magnant (Le Dr Ernest), Docteur en médecine, Gondrecourt (Meuse).

1912. 2 Févr. M. Bonnard (Mgr Fourier), Camérier d'honneur de sa S. S. Benoît XV, Recteur de Saint-Nicolas des Lorrains, 17, Via di Tor Sanguigna Rome XI.

Id. M. d'Ollone (le Général Comte Henri-Marie-Gustave), commandant la Place de Soissons (Aisne).

1912. 3 Mai. Mgr Herscher (Sébastien), Archevêque de Laodicée, ancien Évêque de Langres, 20, quai de Béthune, Paris (4e).

7 Juin. M. Ducrocq (Georges), Directeur des *Marches de l'Est*, 99, boulevard Raspail, Paris (6e).

5 Juill. M. Pottecher (Maurice), Homme de lettres, 5, rue de la Santé, Paris (13e).

25 Oct. M. Hinzelin (Émile), Homme de lettres, 10 *bis*, rue Saint-Charles, Villemonble (Seine).

1913. 24 Janv. M. de Dumast (le baron René Guerrier), 38, place de la Carrière, Nancy.

21 Févr. M. Brocard (Lucien), Professeur d'Économie politique à la Faculté de Droit de l'Université, 5-7, rue Désilles, Nancy.

7 Nov. M. Aimond (l'abbé Charles), Professeur à l'École Saint-Louis (Esplanade du Château), Bar-le-Duc (Meuse).

21 Nov. M. Bertier (Georges), Directeur de l'École des Roches, Verneuil-sur-Avre (Eure).

1914. 20 Mars. M. Davillé (Louis), Professeur d'histoire au Lycée de Bar-le-Duc, 7, place de la Fontaine, Bar-le-Duc (Meuse).

1917. 25 Mai. M. Grenier (Albert), Professeur d'antiquités gallo-romaines à la Faculté des Lettres de l'Université, 4, rue de Turenne, Strasbourg.

Digitized by Google

1917. 25 Mai. M. Constantin (l'abbé Charles), Aumônier du Lycée Henri-Poincaré, 2, rue de la Visitation, Nancy.

1918. 24 Mai. M. Louis (Henri), homme de lettres, 35, rue du Grand-Verger, Nancy.

5 Juill. M. Harmand (René), Professeur de lettres au Lycée Henri-Poincaré, 5, rue Dom-Calmet, Nancy.

1919. 24 Janv. M. Berlet (Charles), Avocat, 8, rue d'Alliance, Nancy.

16 Mai. M. Coutil (Léon), Correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue de Fontanges, Les Andelys (Eure).

24 Oct. M. Mansuy (Abel), École française, 2, rue Hortensja, Varsovie.

21 Nov. M. Nicolas (Émile), Publiciste, 31, rue de Santifontaine, Nancy.

5 Déc. M. Garnier (Georges), 29, rue Gambetta, Épinal.

1920. 16 Avril. M. Jeanton (Gabriel), Procureur de la République, à Mâcon.

Id. M. Tourneur-Aumont (Jean), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers, 6, rue Jacques-de-Grailly, à Poitiers.

2 Juill. M. de La Chaise (Baron François), 8, rue de la Garde, à Metz.

Id. M. Maujean (Léon), Professeur à l'École supérieure de Metz, 23, rue de Strasbourg, à Metz-Plantières.

1917 25 mai. M. Thiria (Michel), Peintre-Verrier, Directeur de la *Revue du Pays messin et de Lorraine*, 50, place Saint-Louis, à Metz.

1921. 7 Janv. M. Laurent (Joseph), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, 147, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

Digitized by Google

1921. 4 Févr. M. Sadoul (Louis), Conseiller à la Cour d'appel de Nancy, 25, rue de Boudonville.

Id. M. Flahault (Charles), Professeur à l'Université de Montpellier.

1922. 6 Janv. M. Diderrich (Émile), propriétaire à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg).

20 Janv. M. Cosmao-Dumanoir (Marcel), Chef du service des agences à la Cie "La Nationale", 11, avenue Malakoff, Paris (16e).

3 Févr. M. Renard (l'abbé Edmond), Professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert, 19, cours Léopold, Nancy.

17 Févr. M. Philippe (André), Archiviste du département des Vosges, à Épinal.

17 Mars. M. Baumont (Georges), Professeur au Collège de Saint-Dié (Vosges), 27, rue des Trois-Filles, à Saint-Dié.

5 Mai. M. Donnadieu (A.), Docteur en médecine, 27, rue de la Pépinière, à Nancy et villa Mosella, à Saint-Aygulf (Var).

19 Mai. M. Beaudoin (Charles), Chargé de cours à l'Université de Genève, Saconexe d'Arve, à Genève.

Id. M. Massé (Henri), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, à Alger.

7 Juill. M. Surchamp (Henri) [Jean Nesmy], Inspecteur des Eaux et Forêts, 6, place Saint-Pierre, à Troyes.

27 Oct. M. Dimoff (Paul), Maître de Conférences de langue et de littérature française à la Faculté des Lettres de Nancy, 2, rue de la Monnaie.

Id. M. Lemasson (Nicolas-Constant), Principal honoraire, avenue Sainte-Anne, à Laxou.

1923. 2 Mars. M. Mirman (Léon), Conseiller-maître à la Cour des Comptes, 12, rue Vineuse, à Paris (16e).

16 Mars. M. Arbeltier de La Boullaye (Ernest), ancien Inspecteur des Eaux et Forêts, 38, rue de la Monnaie, à Troyes.

Digitized by Google

1923. 16 Mars. M. Gaudel (Henri), homme de lettres à Bayon (Meurthe-et-Moselle).

18 Mai. M. Lamasse (le Père Henri), missionnaire apostolique, à Tieling *via* Lia-Tung (Mandchourie).

1924. 1er Févr. M. Tanant (le Général A.), commandant la 43e division d'infanterie, à Strasbourg.

Id. M. Bouchot (Léopold), Directeur de l'École Braconnot, 12, rue Braconnot, à Nancy

4 Avril. M. Guinier (Philibert), Directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts, 12, rue Girardet, à Nancy.

4 Juill. M. Friant (Émile), artiste peintre, membre de l'Institut, 23, quai Ligier-Richier, Nancy.

1925. 20 Mars. M. Auburtin (Fernand), ancien maître des requêtes au Conseil d'État, administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 65, avenue des Champs-Élysées, Paris (8e).

1926. 5 Févr. M. Lefèvre-Pontalis (Pierre), ancien ministre de France à Vienne, 14, avenue Pierre Ier de Serbie, Paris (16e).

30 Avril. M. Errard (Paul), instituteur, président de la Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse, à Thonne-la-Long, par Montmédy (Meuse).

7 Mai. M. Renard (lieut.-colonel Paul), lauréat de l'Académie des sciences, Professeur à l'École supérieure d'aéronautique, Président de la Société française de navigation aérienne, 8 *bis*, rue de l'Éperon, Paris (6e).

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

1869. 17 Déc. M. Muller (E.), Chambellan et Veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 109, Vestervoldgade, Copenhague (Danemark).

Digitized by Google

1875. 6 Août. M. HAYNES (H.-W.), Professeur, Vice-Président of the Society of natural history (Berkeley Street), Boston (États-Unis).

Id. M. SCHMIDT (Waldemar), Professeur d'égyptologie et d'assyriologie à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

1888. 13 Avr. M. AAGAARD, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, 83, Nordre Frihamsgade, Copenhague (Danemark).

1913. 4 Avr. M. HYDE (James-H.), 18, rue Adolphe-Yvon, Paris (16e), et 23, West 50th Street, New-York (États-Unis).

1922. 7 Juill. M. GORSKI (Dr Antoine), Doyen de la Faculté des Sciences politiques et sociales de l'Université de Varsovie (Pologne).

1924. 4 Janv. M. KOSKOWSKI (Bronislas), Professeur de pharmacie galénique à l'Université de Varsovie.

1925. 12 Juin. M. DE KOSCHENBAHR-LYSKOWSKI (Ignace), Professeur de droit romain à l'Université de Varsovie (Pologne).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance privée du 4 décembre 1925

Pages

Réception de M. le Maréchal Lyautey. — Allocution de M. Léon Malgras (René d'Avril), président. VII

Séance publique du 20 décembre 1925

Rapport sur le concours des prix littéraires et scientifiques, par M. Georges Hottenger, membre titulaire. XII

Rapport sur les prix de vertu, par M. Pierre Bretagne, membre titulaire XXXI

Séance publique du 20 mai 1926

Compte rendu de l'exercice 1925-1926, par M. Charles Bruneau, secrétaire annuel. XLVII

Erreurs judiciaires et médecins experts, par le professeur Pierre Parisot, membre titulaire (Discours de réception). LVIII

Une visite au palais ducal de Nancy (1926), par M. Hippolyte Roy, membre titulaire (Discours de réception) LXXIV

Réponse du président, M. Léon Malgras (René d'Avril), aux récipiendaires, MM. le professeur Pierre Parisot et Hippolyte Roy LXXXVIII

La montagne au soleil, par M. l'abbé Edmond Renard, associé-correspondant 1

Digitized by Google

Pages

Souvenirs d'un séjour en Amérique. — La vie universitaire aux États-Unis, par M. Edmond Estève, membre titulaire 10

Les provinces de France et la protection du sol national, par M. Charles Berlet, associé-correspondant 24

En relisant Lucrèce, par M. Édouard Imbeaux, associé-correspondant, ancien membre titulaire . . 59

A propos d'un ouvrage récent sur la Bienheureuse Marguerite de Lorraine. — Les armoiries de la Maison de Lorraine, par M. Edmond des Robert, membre titulaire 73

Concours de 1927 85

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1925. 88

Sociétés savantes en rapport avec l'Académie de Stanislas, 1925-1926 91

Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception 92

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar* ; 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy* ; 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 20 volumes in-8°, de 1883 à 1902-1903.

6° Le volume de 1903-1904 ouvre une sixième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Une *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900)*, rédigée par les soins de J. Favier et précédée de l'Histoire de l'Académie par M. Chr. Pfister, a été publiée en 1902.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YB 78532

646693

AS
142
A12
Ser.6
v.22-24

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google